

**METEOROLOGIE**  
Nuageux avec orages; frais  
Min.: 60 — Max.: 70

Gracieuseté de :  
**Shearer Lumber Co. Ltd.**  
MONTREAL

FETE DU JOUR  
S. PAULIN

Les Librairies  
**F. PILON Inc.**  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

VOL. LII — NO 146 MONTREAL, JEUDI, 22 JUIN 1961 10 cents l'exemplaire

## La Commission Salvas : les ristournes passent le million de dollars

# Jos-D. Bégin a encaissé personnellement \$57,500



JOS-D. BÉGIN : \$57,500

## Le conseiller législatif Albert Bouchard a reçu \$37,000 et son frère Arthur, \$100,750



ALBERT BOUCHARD : \$37,000

**Par Pierre Laporte**

QUEBEC. — M. Jos-D. Bégin, ex-ministre de la colonisation, a accordé, alors qu'il était ministre, d'importantes commandes du gouvernement à la compagnie Baribeau-Etchemin, dont il était le principal actionnaire. De cette opération — dont le détail a été révélé hier devant la Commission Salvas — il a retiré un minimum de \$57,500. Un autre actionnaire de la même compagnie, M. Albert Bouchard,

Jos-D. Bégin partout

Voici, en quelques mots, le fil de ce qui s'est passé hier devant la Commission royale d'enquête sur l'administration de l'Union nationale:

1.—La compagnie Baribeau-Etchemin touchait une commission de 12 p.c. sur la machinerie vendue au ministère de la colonisation par Charles Cusson Limitée. C'était sa seule opération financière. Elle n'avait aucun employé, aucun frais d'administration. Elle a encaissé \$11,540 en cinq ans;

2.—Toutes les commandes passées par le ministère de la colonisation à l'intermédiaire Baribeau-Etchemin ont été signées personnellement par le ministre de la colonisation du temps, M. Jos-D. Bégin;

3.—Le même Jos-D. Bégin détenait, par son beau-frère, Me Robert Perron, la moitié des actions communes et des actions privilégiées classes A et B dans Baribeau-Etchemin;

—Par son beau-frère, par sa femme, par sa fille Nicole et par une compagnie appelée les Immeubles du Lac Etchemin Inc., le même Jos-D. Bégin a fait déposer à son compte de banque, à Québec, la somme de \$57,500 de juillet 1955 à juillet 1960, somme tirée sur le compte de Baribeau-Etchemin.

Ces faits ont été révélés par le comptable et secrétaire de Baribeau-Etchemin, M. Jean Poirier.

Il a juré sans hésitation que le véritable propriétaire des actions détenues en fiducie par M. Perron était M. Jos-D. Bégin.

Un autre témoin, M. Emile Cusson, vice-président de Charles Cusson Limitée et gerant de cette compagnie à Québec, a dé-

claré que de 1955 à 1960 Baribeau-Etchemin a touché \$116,540,79 pour des commandes du ministre de la colonisation, mais qui en fait étaient remplies par Cusson Limitée. La compagnie de Bégin, Bouchard et Bouchard, recevait 12 p.c. de commission sur ces commandes.

M. Cusson a de plus révélé que M. Arthur Bouchard recevait personnellement une commission de 3 p.c. sur toutes les commandes de pièces de rechange. Jamais il ne s'est occupé de ces achats, si ce n'est pour recevoir son chèque une fois par année. En cinq ans, il a reçu \$82,000.

Il fut également intéressé dans une société nommée Montclair Industries. La compagnie avait été formée pour faire du transport dans le Lac Saint-Jean.

La compagnie a reçu des chèques d'Automotive Products, 1956, \$346,75; 1957, \$690. Bran-

dram-Henderson a versé \$1,000 en 1957. Dosco a payé \$1,000 en 1957 et \$1,000 en 1958.

La compagnie a fermé ses portes vers mars 1958.

«Comment expliquez-vous ces paiements?»

«Quand nous avons constaté que nos affaires n'allaient pas

bien nous avons tenté d'obtenir des contrats du gouvernement».

Des représentants de Montclair ont rencontré à cet effet «des personnes influentes».

M. Léo Tremblay

Me Lévesque interroge M. Tremblay, de Charlesbourg, qui

Voir page 6: Jos-D. Bégin a

## Hôpital Fleury: Québec ordonne une enquête!

QUEBEC (DNC) — Une commission fera enquête sur l'organisation et sur l'administration de la corporation de l'hôpital général Fleury, à Montréal. L'enquête portera aussi sur «toutes transactions avec le Dr J.-A. Dionne ou par son intermédiaire».

Le premier ministre de la province, l'a annoncé hier soir. Le juge Jean Tellier, de la Cour des sessions de la paix, à Montréal, a été nommé commissaire. Sa rémunération a été fixée à \$100 par jour de séance publique ou de délibérations avec, en outre, ses frais de déplacement.

Me J.-C. Guimond, avocat de Montréal, a été nommé secrétaire de la commission. Me Guy Favreau, aussi de Montréal, en sera l'avocat.

M. Lesage a rappelé qu'une requête lui a été soumise en faveur d'une enquête sur certaines transactions qui ont eu lieu lors de la construction de l'hôpital. Cette enquête formulée par des hommes d'affaires d'Ahuntsic a reçu l'appui de ses conseillers municipaux du district.

Le premier ministre a d'abord demandé qu'une étude soit faite des livres de l'hôpital général Fleury. L'auditeur de la province fut chargé de cette tâche. Celui-ci a conclu qu'il y avait matière à enquête. D'après le rapport, a précisé le premier ministre.

La commission d'enquête a trois mois pour faire son travail et remettre un rapport aux autorités provinciales.

## «L'augmentation de 53 pour cent dans les budgets est injustifiable»

# Le gouvernement invite les hôpitaux à plus de mesure, sinon il interviendra

QUEBEC (DNC) — Le gouvernement de Québec est proprement scandalisé par les budgets que viennent de lui soumettre les hôpitaux de la province. M. Jean Lesage, au cours d'une conférence de presse, a déclaré hier que ces budgets comportent «un accroissement de coût injustifiable». Le premier ministre a invité les hôpitaux à réviser leurs chiffres «afin que le gouvernement ne soit pas obligé d'intervenir de façon radicale».

On avait prévu une augmentation de 13 p.c. dans les budgets des hôpitaux. Celle qu'ils ont soumise au gouvernement est de 53 p.c.

Cela entraînerait, seulement pour la province de Québec, un surcoût additionnel de \$30,000,000.

Voici le texte de la déclaration que le premier ministre a tenu à coucher en des termes catégoriques:

«Le Cabinet a pris connaissance de la compilation des budgets soumis par les hôpitaux publics, en conformité des règlements de l'assurance-hospitalisation.

«Ces budgets impliquent un accroissement de coût injustifiable. Alors qu'une augmentation de 13 p.c. par rapport à l'année 1960 avait été prévue, les budgets déposés par les hôpitaux imposeront à la province une augmentation de 53 p.c.

«Cet écart significatif pour la province une dépense additionnelle de \$30,000,000 dont les trois quarts sont attribuables à l'item «traitements et salaires pour toutes les catégories de personnel hospitalier».

«Ce n'est pas tout. Bien que les hôpitaux aient été prévenus que les augmentations de traitements ou salaires qu'ils pourraient consentir avant l'approbation de leur budget ne seraient pas considérées comme des frais payables par le gouvernement, l'on nous a signalé des augmentations accordées même au-delà des budgets proposés.

«Il est évident que nos res-

sources financières ne sont pas illimitées. Si nous ne prenons pas les moyens de maintenir à un niveau raisonnable les frais d'hospitalisation, il nous faudrait réduire nos autres programmes de dépenses, ce qui se ferait au détriment de la province.

«Dans les circonstances, je dois demander à tous ceux qui ont, de quelque manière, la responsabilité de voir à l'établissement des taux de traitements et salaires et des autres items du coût de l'hospitalisation, de réviser leur attitude afin que le gouvernement ne soit pas obligé d'intervenir de façon radicale».

«Je compte que, sans aller jusque là, il y aura moyen d'arriver à établir des barèmes satisfaisants et justes pour tous, y compris pour les contribuables qui font les frais de l'assurance-hospitalisation.

Encore M. Martineau

Le nom de M. Gérard Martineau, conseiller législatif et trésorier de l'Union nationale, a de nouveau été mentionné hier. C'est à lui que la compagnie Cusson a remis une partie des chèques destinés à une certaine d'intermédiaires, chèques faits à l'ordre des ristournes de 10 à 12 p.c. que Cusson Limitée était obligée de payer sur les commandes reçues du gouvernement provincial. Sans cette obligation la Cie Cusson aurait diminué ses prix.

Ces ristournes se sont élevées, en cinq ans, à \$305,000, ce qui porte le grand total provisoire des fausses commissions payées par diverses compagnies à des amis de l'Union nationale à plus de \$1,000,000.

M. Georges Pelletier, un des procureurs près la Commission d'enquête, a dit: «En somme nous avons fait la preuve qu'un ministre de la Couronne accordait d'importants contrats à une compagnie dont il était le principal actionnaire.

C'est Me Pelletier qui a interrogé M. Cusson. Me Tascheur Fortier a questionné M. Poirier.

Ce dernier, qui avait l'air très nerveux, a fait preuve d'une évidente bonne volonté. Il a répondu avec précision aux questions qu'on lui posait. Il s'abstenait quand un doute s'élevait dans son esprit.

La Commission a décidé de siéger trois jours la semaine prochaine.

Voici le résumé des deux séances d'hier, qui fut sensationnelle à plus d'un point de vue:

M. Lucien Gauthier

Ce témoin, de Québec, est vendeur d'assurances. Il est questionné par Me Fortier.

## Montréal pose 18 conditions à la Société Radio-Canada

Par Jean-Marc Laliberté

L'administration municipale pose 18 conditions à la réalisation du projet ayant pour but de permettre à la Société Radio-Canada de consolider ses effectifs à Montréal sur un emplacement borné par les rues Amherst, Dorchester, Papineau et Craig.

L'administration Drapeau-Saulnier juge que le projet d'entente approuvé par le Conseil municipal le 14 juillet 1960, sous l'administration Fournier-Savignac doit être, dans l'intérêt de la cité et de ses contribuables, modifié assez sensiblement.

Les principales modifications apportées au projet d'entente sont:

a) une réduction du territoire offert à la Société Radio-Canada afin de conserver la rue Wolfe, à l'est de la rue Amherst et prévoir l'élargissement de la rue Craig; ceci réduirait le secteur d'environ quatre acres laissant environ 25 acres à la Société.

b) Le coût de vente du terrain à la Société ne devrait pas être inférieur à \$2,000,000 payable à raison de \$500,000 au plus tard le 1er mars 1963 et un versement annuel de \$150,000 pendant dix ans, le premier versement étant exigible le 1er mars 1964 ou à la date de la première occupation des bâtiments par la Société si cette dernière est antérieure. Le projet d'entente déjà adopté par le Conseil prévoyait un paiement initial de \$550,000 et 12 versements annuels de \$180,000 à compter du 1er mars 1966. Durant ces versements la Société n'aurait cependant pas eu à payer de taxes.

c) L'administration actuelle demande que la Société paie un lieu de taxes foncières et scolaire, jusqu'à concurrence de \$400,000 durant 15 années à compter de la date de la première occupation des bâtiments par la Société.

d) Par la suite la Société aurait à payer annuellement une subvention en lieu de taxes égale aux taxes qui lui seraient imposées si ses immeubles étaient imposables.

Conditions révélées hier

Les conditions posées par l'administration municipale pour donner suite au projet de vente de terrain à la Société Radio-Canada ont été rendues publiques hier par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

Ces conditions sont contenues dans une lettre envoyée à M. J.-Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada le 16 juin.

Au début du mois de mars 1961, lors d'une réunion des membres du comité exécutif avec les représentants de la Société, il avait été convenu que la cité transmettrait par écrit ses observations quant au projet d'entente antérieurement accepté en juillet 1960.

Voir page 6: Montréal pose

## LE RAPPORT BLADEN RECOMMANDE :

# Droit de 10 p.c. sur les autos anglaises; taxe de 11 p.c. sur toutes les voitures importées

OTTAWA. — Protection de l'industrie canadienne de l'automobile en assurant son développement, tel est en résumé ce que recommande au gouvernement canadien le rapport de la Commission Bladen, qui vient d'être rendu public.

Le rapport renferme aussi une formule grâce à laquelle il deviendra possible à l'industrie de vendre ses autos de catégorie moyenne à un prix réduit d'au moins \$240.

Voici quels sont les principales recommandations de la commission:

1. — Abolition, à compter d'ici, de la taxe d'accise de sept et demi pour cent sur les voitures de promenade, entraînant une baisse des prix aux contributeurs d'environ \$150 sur un modèle de \$3,000.

2. — Imposition de la taxe de vente de 11 pour cent, aux prix de vente aux distributeurs, sur les voitures importées.

3. — Droit de 10 pour cent sur tous les véhicules britanniques entrant au Canada.

4. — Révision de la loi des douanes dont une clause permet présentement aux fabricants d'autos d'importer en franchise des pièces de catégories non manufacturées au Canada et si le véhicule assemblé atteint une certaine proportion de fabrication canadienne.

5. — Entrée en franchise au Canada de tout véhicule ou pièce repondant à de nouvelles exi-

gences dans la proportion de fabrication canadienne.

6. — Encouragement à l'industrie canadienne des pièces d'auto, présentement touchées par les importations américaines, encouragement que l'on espère obtenir par l'expansion des marchés si les fabricants du Canada et de l'étranger achetaient plus ici pour se qualifier en vue de l'entrée en franchise de véhicules et de pièces.

7. — Les pièces entrant dans la proportion de fabrication canadienne des voitures assemblées ici comptent de même si elles font partie de véhicules étrangers vendus n'importe où.

8. — Escompte spécial aux fabricants d'autos sous forme de cotisation de taxe de vente, peut-être de l'ordre de cinq pour cent, pour compenser les frais de distribution assumés par le fabricant en l'absence de grossistes.

9. — Révision de la loi des douanes pour éliminer les clauses accordant à la «fabrication Commonwealth» le même statut qu'à la proportion de fabrication canadienne. Il s'agit de tenir compte des ventes futures de pièces britanniques ou de voitures britanniques.

## COMMENTAIRES DE M. LESAGE :

# Bien peu d'améliorations dans les propositions Diefenbaker

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, est d'avis que le premier ministre du Canada, dans l'ensemble, est resté sur ses positions dans les propositions fiscales qu'il vient de transmettre aux provinces. M. Lesage commentait la lettre de M. Diefenbaker à l'adresse des premiers ministres provinciaux, lettre que les journaux ont publiée.

«La seule concession que fait M. Diefenbaker et qui intéresse la province de Québec, dit M. Lesage, c'est qu'il prolonge jusqu'à 1966-1967 la période de remboursement aux provinces de la moitié de l'impôt sur le revenu perçu de certaines compagnies d'utilité publique. Pour la province de Québec, cela peut signifier environ deux millions de dollars de plus».

A la conférence fédérale-provinciale de février il avait été décidé que ce partage prendrait fin avec l'année financière 1961-1962.

M. Lesage regrette que le chef du gouvernement canadien ait modifié la base du calcul de la prérogative. Elle sera maintenant établie sur la moyenne du rendement des taxes dans les diverses provinces.

Le premier ministre du Québec a ajouté que la décision du gouvernement central est d'autant plus décevante que les besoins des provinces, dans les domaines de la sécurité sociale et de l'éducation en particulier, augmentent plus vite que certaines dépenses du gouvernement fédéral dans les domaines qui sont de sa juridiction.

## URSS : DANS UN NOUVEL AVERTISSEMENT" AUX OCCIDENTAUX

# "K" répète: le traité de paix avec l'Allemagne orientale sera signé avant la fin de l'année

MOSCOU. — Le premier ministre Khrouchchev a répété hier les avertissements menaçants qu'il prodigue depuis quelques semaines aux puissances occidentales en ce qui concerne l'avenir de l'Allemagne, le statut de Berlin et la question des expériences nucléaires. Prenant la parole au cours d'une réunion populaire, à l'occasion du 20e anniversaire de l'attaque de l'Union soviétique par l'Allemagne nazie, «K» a en effet déclaré que l'URSS reprendra ses essais nucléaires si les E.-U. reprennent les leurs et

qu'elle signera un traité de paix avec l'Allemagne orientale à la fin de l'année en cours, quoi qu'il arrive.

Revêtu de l'uniforme de général de division, constellé de décorations, le premier ministre soviétique s'est écrié: «A l'instant où les Etats-Unis reprennent leurs expériences nucléaires, nous ferons de même».

Il a accusé l'Ouest de rejeter avec obstination toute tentative sérieuse de désarmement sous des prétextes futiles et a dit que l'URSS continuera à présenter «sans se lasser des propositions pour le désarmement», ajoutant: «Si l'Occident consent à un désarmement général et universel, l'Union soviétique de son côté acceptera toutes les formes de contrôle que les Occidentaux désirent».

Mettre fin à l'état de guerre

Dans une autre partie de son discours «K» a déclaré que l'Union soviétique et «les autres pays pacifiques» signeront un traité de paix avec la République démocratique allemande à la fin de cette année. Il a une fois de plus invité les

Occidentaux à se joindre à la signature de ce traité qui n'enfreindrait les droits ni les intérêts d'aucun Etat ou groupe d'Etats et qui ne donnerait à aucun des avantages sur un autre».

«Seize ans sont passés depuis la fin de la guerre mais le traité de paix avec l'Allemagne n'a pas encore été signé... les puissances occidentales désirent évidemment perpétuer l'état de guerre» a dit «K».

Voir page 6: "K" répète:

Premier-Montreal

## Budget de temps difficiles

Par Paul Sauriol

(Lire en page quatre)

## L'INCIDENT COYNE - FLEMING

# Faut-il modifier le régime de notre Banque centrale?

Par François-Albert Angers

A vrai dire, il n'y a pas de réponse catégorique et définitive à une pareille question; car ce sont des idées politiques qui conditionnent la réponse, c'est-à-dire des philosophies. Aux pays de Franco, de Salazar ou de Castro, des passes d'armes comme celles que nous avons déjà vues au précédent article sont impensables, ridicules même: elles vont directement contre l'esprit du régime.

A priori, également, ceux qui se font une conception tout abstraite de l'Etat et qui y voient la somme de tous les biens, seront portés, en démocratie, à vouloir tout laisser au suffrage universel et à ne rien vouloir d'autre qui puisse embarrasser l'action de l'Etat entre les élections. Cette tendance se passe en une irrésistible sentimentalisme sur le plan social, quand les embarras imposés par de telles structures en viennent à signifier une attitude considérée comme trop froidement rationnelle sur le chômage, avec son cortège de misère et d'éléments politiques explosifs.

Mais les hausses exagérées du coût de la vie aussi frappent surtout les petites gens, même si c'est d'une façon moins dramatique. Et l'expérience a prouvé que les expansions monétaires, qu'il est encore possible de refuser, sont politiquement irremédiables une fois faites. Elles font partie de ces sortes d'événements qui s'avèrent mais ne se repèrent pas une fois consentis. D'où les précautions dont tous les pays démocratiques entourent la manipulation de la monnaie.

Le défaut de l'expansion monétaire, du point de vue démocratique et populaire, c'est justement qu'elle est politiquement imperceptible au moment où elle se réalise. Des taxes ou des emprunts obligent le gouvernement à saisir l'opinion publique de ses problèmes d'une façon très sensible... puisqu'ils touchent le portefeuille pour y prendre de l'argent. L'expansion monétaire, au contraire, se décide entre quatre murs.

QUEL DOIT ETRE L'OBJECTIF DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE? Naturellement, si nous considérons l'objectif de plein

emploi comme le seul qui compte, et si nous sommes prêts à accepter toutes les autres conséquences des politiques mises en oeuvre pour l'atteindre, QUELLES QUE SOIENT CES CONSEQUENCES, nous aurons tout de vouloir nous embarrasser du jeu encombrant actuel. Le plus simple est évidemment de faire de la Banque du Canada une division du ministère des finances.

Il ne s'agit pas en s'y opposant, de prendre les gouvernants pour des incapables; d'avoir peur de l'Etat, selon l'expression du jour! Il ne s'agit pas d'affirmer que nécessairement, de nécessité absolue, le transfert du pouvoir monétaire d'un gouverneur de banque centrale indépendant à un ministre des finances signifie automatiquement l'inflation galopante. Il s'agit de voir que le pouvoir absolu sur la monnaie constitue, pour un ministre ou un cabinet élu par le peuple, une occasion telle de tentations que la tendance actuelle déjà marquée vers une évolution inflationniste à plus ou moins long terme en sera inévitablement accélérée en pratique.

Le défaut de l'expansion monétaire, du point de vue démocratique et populaire, c'est justement qu'elle est politiquement imperceptible au moment où elle se réalise. Des taxes ou des emprunts obligent le gouvernement à saisir l'opinion publique de ses problèmes d'une façon très sensible... puisqu'ils touchent le portefeuille pour y prendre de l'argent. L'expansion monétaire, au contraire, se décide entre quatre murs.

QUEL DOIT ETRE L'OBJECTIF DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE? Naturellement, si nous considérons l'objectif de plein

en valeur. Le minéral de fer sera exporté aux Etats-Unis.

Quesco a manifesté de l'intérêt pour la location des équipements de minéral de fer qu'elle détient, en raison des circonstances actuelles. Après dix mois d'entretiens avec le groupe Messier, connu également comme les Acieries St-Laurent, la question de l'établissement d'une aciérie à Verreux demeure dans le statu quo.

Voir page 6: Les intérêts

DANS UN MEMOIRE SUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

FTQ et CSN: travail et patronat doivent avoir la direction de l'enseignement professionnel

QUEBEC. — La Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux ont revendiqué hier pour les professions organisées, pour les représentants des syndicats de travailleurs et le patronat, un droit de regard sur la formation professionnelle des futurs employés de l'industrie.

"Il est désirable et parfaitement légitime, affirment les centrales syndicales qui parlent au nom de plus de 300,000 travailleurs, que les corps intermédiaires, composés de représentants de l'industrie et des travailleurs organisés en syndicats, exercent ce droit en matière d'orientation, de sélection et de formation professionnelle et que ce droit s'étende jusqu'à l'élaboration des programmes et la direction des institutions de formation professionnelle."

Telle est la principale recommandation faite par les centrales syndicales au comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, dans un volumineux mémoire de 30 pages présenté hier dans l' amphithéâtre de la Faculté de médecine à l'université Laval, de Québec.

La FTQ et la CSN ont fait une analyse élaborée du système de formation technique et professionnelle relevant du ministère de la jeunesse pour conclure que des réformes profondes s'imposent si ces institutions de formation professionnelle, les écoles de métiers, les instituts de technologie et les écoles spécialisées doivent satisfaire les besoins qualitatifs et quantitatifs de l'industrie et préparer la jeunesse aux tâches qui les attendent dans un monde de plus en plus technique.

La FTQ et la CSN ont particulièrement traité de la relation qui existe entre le chômage et le manque d'instruction, du reclassement des travailleurs déplacés par les changements technologiques et l'automatisation, de la gratuité de la formation professionnelle de la coordination qui s'impose entre le système scolaire et la formation professionnelle et technique, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la formation des professeurs de l'enseignement professionnel, des droits des professions organisées en matière de formation professionnelle de leurs membres actuels et de leurs membres futurs. Les centrales syndicales ont finalement réclamé la constitution d'un Conseil de la formation professionnelle, formé de représentants des travailleurs et des employeurs sur une base paritaire, des représentants des mouvements de jeunesse, des mouvements d'éducation des adultes et des représentants du corps professoral de l'enseignement spécialisé.

L'admission au travail

Citant les recommandations de la Commission Robertson, instituée en 1910 par le gouvernement Laurier, sur "l'enseignement industriel et technique" au Canada et à travers le monde et relevant que les conclusions de cette enquête favorisaient la prolongation de la formation scolaire et l'obligation pour les jeunes qui se dirigent vers l'industrie de fréquenter jusqu'à 17 ans les institutions de formation professionnelle avant de pouvoir se lancer sur le marché du travail, la FTQ et la CSN affirment que le Canada et la province de Québec sont en retard d'au moins 50 ans dans ce domaine.

Au moyen de statistiques provenant du Bureau fédéral de la statistique et des bureaux nationaux de placement, les centrales syndicales démontrent que c'est chez les jeunes qui possèdent le moins d'instruction que le chômage est le plus élevé.

Les centrales syndicales démontrent également que les catégories d'emplois exigeant le moins d'instruction requièrent de moins en moins de travailleurs et que, par contre, celles qui réclament des études académiques et professionnelles avancées sont justement celles qui offrent actuellement de plus en plus de débouchés.

"Il n'est pas étonnant, affirment la FTQ et la CSN, de trouver alors un si grand nombre de chômeurs parmi les jeunes travailleurs peu instruits parce que les débouchés n'existent pratiquement pas pour eux. Il n'est pas étonnant non plus de constater que le chômage tend à augmenter plus rapidement dans ces emplois exigeant peu d'instruction: elles ont un caractère saisonnier et sont le refuge de la masse des travailleurs qui ne trouvent pas à s'embaucher ailleurs parce qu'ils ne possèdent aucun métier."

"Nous recommandons donc, affirment la FTQ et la CSN, tant pour le bien des jeunes qui veulent pouvoir gagner convenablement leur vie, que dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de la communauté toute entière, que personne ne devrait être admis sur le marché du travail avant d'avoir complété sa 9e année, ou de fournir avant l'âge de 16 ans, la preuve de ses aptitudes professionnelles acquises dans une école, un centre ou un institut de formation professionnelle."

L'automatisation

Au sujet des problèmes de la formation professionnelle requise relativement aux problèmes de la formation professionnelle la FTQ et la CSN insistent sur la nécessité de l'apprentissage, de la formation professionnelle et du reclassement des travailleurs déplacés par l'automatisation.

"On pourra y parvenir, dit le mémoire, en faisant appel aux ouvriers membres des comités d'apprentissage là où ces comités existent déjà; là où il n'y en a pas, on devrait tâcher d'en fonder et d'élaborer des programmes parfaitement réglés selon les besoins."

Le financement

"L'un des problèmes de l'automatisation affirment la FTQ et la CSN consistera à trouver une nouvelle occupation pour les ouvriers qualifiés qui ont été déplacés et pour les ouvriers qualifiés dont la spécialisation est devenue sans objet. Les employeurs qui tirent profit de l'automatisation doivent aussi supporter leur part de son coût social.

"Les employeurs qui ont comme politique de mettre de côté chaque année des sommes importantes pour le renouvellement de leur outillage sous la forme de dépréciation devraient également prévoir des sommes pour le reclassement et la readaptation et le perfectionnement de leur main d'oeuvre."

en certains cas, de s'élever au niveau de l'École de métiers. L'orientation La FTQ et la CSN déplorent l'incohérence et l'insuffisance des services d'orientation scolaire et d'orientation professionnelle. Les centrales syndicales affirment que seulement une vingtaine de commissions scolaires ont un service d'orientation et que dans la plupart des écoles les élèves ne sont même pas renseignés sur les débouchés offerts et sur les exigences académiques des occupations où ils peuvent se diriger. La FTQ et la CSN affirment que des élèves sont formés dans les écoles de métiers et les instituts de technologie relevant du ministère de la jeunesse, les centrales syndicales constatent que les instituts de technologie reçoivent peu d'élèves finissants de la 11e année de l'option sciences-mathématiques, ce qui serait pourtant logique. Mais ces élèves se dirigent plutôt dans les carrières universitaires qui leur sont ouvertes et peu aboutissent dans le secteur technique. Ce secteur reçoit alors les élèves de l'option générale, qui ne sont pas suffisamment préparés pour entreprendre des études techniques.

Les centrales syndicales déplorent que les options se fassent dès la 7e année et que les jeunes étant peu ou pas orientés et incités choisissent pour la majorité (46 pour cent dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal) les options du cours général ou du cours commercial, qui ouvrent la porte directement sur le marché du travail.

Les centrales syndicales ont d'avis que le problème serait grandement facilité si les options se faisaient à l'issue de la 9e année et qu'à la fin de l'année, il y ait une option "technique" pour préparer des élèves pour les instituts de technologie.

A l'issue de la 9e année d'orientation, proposent les centrales syndicales, les élèves auront le choix entre: 1) les écoles de métiers, les centres d'apprentissage qui débiteront après une, deux ou trois années, selon le cas, des certificats d'aptitudes professionnelles. 2) L'option technique en 10 et 11e années conduisant aux instituts de technologie. 3) Les options sciences-lettres, sciences - mathématiques, en 10 et en 11e années conduisant aux carrières universitaires. 4) Quant à ceux qui n'auront pas atteint la 9e année, ils seront dirigés vers les centres d'apprentissage ou les écoles industrielles qui leur permettront de s'initier à un métier approprié à leurs aptitudes et même,

l'automatisation soient abordés sur un plan paritaire. Elles affirment que dans tous les métiers et dans toutes les professions nouvelles, professionnelles, techniques, intellectuelles de nouvelles qualifications seront exigées et que ce n'est que par l'expérience acquise dans certaines entreprises que l'on peut connaître les exigences nouvelles en matière de formation professionnelle.

"Les changements de métier supposent que l'on connaisse les besoins exacts de main-d'oeuvre en quantité et en qualité exigent une étroite collaboration entre l'industrie, les professions organisées et les institutions de formation professionnelle. L'expérience dans tous les pays démontre le grand avantage d'avoir dans le conseil qui a le contrôle des études des représentants des patrons et des travailleurs travaillant ou intéressés dans les diverses occupations auxquelles se préparent les étudiants."

Système organique

Citant l'exemple des commissions d'apprentissage qui existent dans les métiers de la construction, de l'industrie de la chaussure et de l'imprimerie, la FTQ et la CSN affirment que l'enseignement spécialisé doit s'inspirer de cette formule pour l'élaboration de son programme et la direction de la formation professionnelle.

La formation professionnelle

Les centrales syndicales se sont élevées contre "l'académisme" des écoles et instituts de l'enseignement spécialisé et déplorent l'inadaptation de leurs programmes de formation aux problèmes et aux besoins industriels.

Les centrales syndicales affirment qu'il existe une coupure entre les écoles de formation et la vie industrielle du fait de l'inadaptation des programmes et du manque de formation du corps professoral dont une bonne partie des membres sont passés directement des bancs de l'école ou de l'institut au siège du professeur dans la même école.

Les centrales syndicales réclament la création d'une école normale pour préparer les professeurs de l'enseignement professionnel et veulent que ces derniers ne soient admis à l'enseignement qu'après avoir séjourné deux ou trois années dans l'industrie.

La coopération avec l'industrie

Les centrales syndicales reviennent à plusieurs reprises sur le manque de collaboration entre l'enseignement spécialisé et l'industrie et elles attribuent les insuccès de la formation professionnelle à cette négligence de la direction de l'enseignement spécialisé. La FTQ et la CSN affirment qu'il est nécessaire que "les problèmes naissent au niveau de l'entreprise au sujet de

"Le devoir et le droit d'organiser le travail du peuple appartiennent avant tout à ceux qui y sont directement intéressés, rappellent la FTQ et la CSN et les corps intermédiaires entre l'Etat et l'individu ont un rôle à jouer. "La planification qu'imposent les besoins et les techniques de notre temps doit conduire à une économie concertée et démocratique, associant tous les éléments d'une profession aux responsabilités et aux décisions communes. Il importe, disent les centrales, de rechercher et de réaliser une participation ouvrière à la planification démocratique. "La profession a le droit et le devoir de défendre ses intérêts, en particulier la valeur, la compétence de ses membres, ce qui ne peut que servir également le bien commun de la communauté. "Des que les professions se trouvent investies d'un devoir moral et légal et est responsable devant l'Etat de la compétence de leurs membres, elles ont un droit non seulement de conseil mais de regard en matière de formation professionnelle. "Il devient donc non seulement désirable, mais légitime que les professions exercent ce droit en matière d'orientation, de sélection, de formation professionnelle et donc: organisation des études, organisation et législation en matière de formation professionnelle. "La FTQ et la CSN proposent donc l'établissement d'un conseil supérieur de la formation professionnelle, sur une base paritaire, qui proposera les projets de lois relatifs à la formation professionnelle, étudiera les lignes générales des programmes et des méthodes de formation professionnelle, déterminera les besoins provinciaux en main-

Congrès provincial de la JOC à Joliette du 23 au 27 juin

La J. O. C. canadienne présentera son mémoire sur l'enseignement spécialisé à l'occasion de son grand congrès annuel. Plus de 200 délégués de la JOC du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick tiendront du 23 au 27 juin leur session intensive. La délégation se rendra cette année à Joliette occuper les locaux du séminaire pour faire l'inventaire des activités entreprises par les 45 fédérations durant l'année 1960-1961.

Les congressistes verront à mettre au point les derniers préparatifs en vue du 2e conseil mondial qui aura lieu à Rio de Janeiro en novembre prochain. Le JOC canadienne sera représentée par un délégué de 4 membres, composé comme suit: Roland Guimet, président national; Denyse Gauthier, présidente nationale et candidate au poste de secrétaire internationale en Belgique; Denyse Guévin, vice-présidente, et le père P.-E. Pelletier, aumônier national.

Comme par les années passées, le congrès consacra une partie de son horaire à l'organisation de la semaine nationale des jeunes travailleurs qui aura lieu cette année du 25 septembre au 2 octobre.

Présentation d'un mémoire On sait que la JOC a été un des premiers organismes à soulever le problème de l'enseignement spécialisé au Québec, soit dès l'hiver '58.

d'oeuvre et toute question que lui transmettra le ministre responsable.

C'est ce conseil qui représentera l'enseignement professionnel dans le conseil de l'instruction publique, qui travaillera à l'élaboration des programmes et verra à leur concordance avec les programmes scolaires.

En 1960, elle avait rencontré le gouvernement de la province et publié dans tous les journaux le résultat d'une enquête menée auprès des finissants de techniciens et de métiers.

Mardi, le 27 juin, la commission provinciale sur l'enseignement spécialisé a bien voulu accepter de venir siéger à Joliette pour prendre connaissance d'un nouveau mémoire que la JOC vient de terminer à la suite d'une enquête faite auprès des étudiants actuels et des finissants de 1960. Cette enquête a rejoint les jeunes de l'apprentissage, de l'enseignement technique et des instituts de technologie.

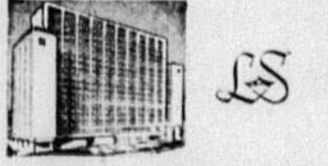
Cette présentation officielle du mémoire de la JOC sur l'enseignement spécialisé sera l'un des événements les plus importants de la 26e session intensive.

On en profitera également pour fixer les objectifs du mouvement pour l'année 1961-62, dans les divers domaines où la JOC exerce son action: Caisses de prévoyance, sports et éducation physique, utilisation des techniques de diffusion, culture populaire, secteurs des adolescents ouvriers, éducation syndicale, pénétration des milieux ruraux du Canada français. Son Excellence Mgr Papineau viendra rencontrer les congressistes et leur adressera la parole.

Vous êtes au coeur de la ville au

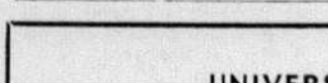


LE PLUS AVANTAGEUX A TORONTO 190 chambres et suites comprenant bain, douche, radio et TV. Semez votre tête au salon "Canadian Pump" où l'on danse... pas de frais de couvert, pas de minimum. Stationnement gratuit la nuit. Facilités pour conventions. Plan familial.



ANGLE UNIVERSITE ET KING Tel. EM. 2-1848 - Telex 022456 A Montréal, téléphone Central 4-8881 A Ottawa, téléphone Central 3-3333.

TORONTO



UNIVERSITE DE MONTREAL Ecole Normale Supérieure

L'Ecole normale supérieure, nouvellement fondée à l'université de Montréal, offrira dès septembre prochain aux personnes qui se destinent à une carrière dans l'enseignement secondaire, un à celles qui s'y trouvent déjà, la possibilité de préparer son "Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire". Cette formule nouvelle comporte nécessairement l'obtention d'un diplôme universitaire dans le domaine de l'enseignement projeté.

Le programme d'études conduisant au Certificat exige un minimum de trois années d'études universitaires après le baccalauréat en arts; il a été élaboré en collaboration avec la faculté de philosophie, la faculté des lettres et la faculté des sciences. Ce programme comprend deux parties essentielles susceptibles d'être assénées entre elles selon la modalité qui s'adapte le mieux aux antécédents et aux dispositions des candidats:

- a) Une formation spécialisée acquise dans le domaine de l'enseignement projeté et conduisant à l'obtention soit d'une licence en philosophie, soit d'une licence en lettres, soit d'un baccalauréat en sciences (dans ce dernier cas il s'agit du cours général avec sujet majeur: mathématiques, physique, chimie, biologie, etc.). Cette première partie de la scolarité correspond à deux années environ. b) Une formation psycho-pédagogique équivalente à une année de spécialisation, classe A, d'une licence, d'une maîtrise ou d'un baccalauréat spécialisé peuvent bénéficier d'équivalences partielles.

Les candidats qui pourraient avoir besoin d'une bourse d'études sont priés de le mentionner.

Les cours commenceront jeudi, le 14 septembre 1961; la date limite pour déposer les demandes d'admission est le 1er septembre. On peut recevoir des renseignements ou des formulaires de demande d'admission en s'adressant au Directeur de l'Ecole normale supérieure, université de Montréal, (2500 boul. du Mont-Royal), C. P. 6128, Montréal, 3.

CHEMISES



Spécialités: CHEMISES 13 1/2 à 20 SOUS-VETEMENTS 32 à 52 H. PREVOST Liée 406 est. Sainte-Catherine - Angle Saint-Denis AV. 8-6153

CITROËN

... On entend souvent parler des modèles que les constructeurs étrangers proposent à la clientèle de votre pays. Mais on ne pense pas toujours à répondre à la question: que pensent les experts mondiaux de la production Citroën et notamment de l'ID et de la DS 19? Voici quelques extraits d'articles parus dans la presse mondiale sous la plume de spécialistes des problèmes automobiles:



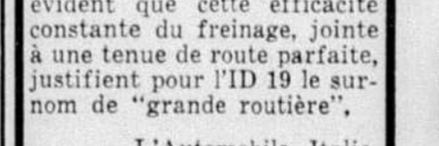
"ID 19: toujours en avance de plusieurs années... Je suis sûr que dans 10 ans elle apparaîtra, de l'extérieur, inchangée et que, cependant, en ce qui concerne la suspension et la tenue de route, elle sera certainement en avance de plusieurs longueurs sur toutes les voitures allemandes". Die Welt, Allemagne.

"L'ID 19 Break Citroën est l'un des modèles les plus confortables qui existent dans ce type de véhicules et l'un des plus agréables à conduire chargé". The American Week-End.



ID ou DS: "La tenue de route et la facilité avec laquelle la voiture passe sur des surfaces inégales est vraiment remarquable. Les mauvaises routes très sinueuses peuvent être prises comme si la voiture était sur des rails. Cette stabilité reste constante même sur terrains mouillés". The Times, Londres.

"Que ces innovations révolutionnaires n'aient pas été entreprises ailleurs est une énigme. La suspension hydraulique ne mérite que des louanges: il n'existe aucun système de suspension, même plus coûteux, qui donnerait à une voiture de série un confort supérieur à celui de la DS 19". Die Presse, Allemagne.



"L'ID 19, grande routière française... A peine en marche, on se rend immédiatement compte qu'on a en main une voiture extraordinaire... Le confort de l'ID 19 est tel qu'il permet d'effectuer les voyages les plus longs en état de parfaite fraîcheur... Il est évident que cette efficacité constante du freinage, jointe à une tenue de route parfaite, justifie pour l'ID 19 le surnom de "grande routière". L'Automobile, Italie.

Ces textes parlent d'eux-mêmes: ils confirment les succès remportés dans tous les pays par nos modèles. L'ID, la DS 19 sont des voitures modernes, les seules à être équipées en série des "techniques progrès": traction-avant, suspension hydropneumatique, freins à disque.

MODELE ID 19 \$3220 MODELE DS 19 \$3495 COMPLET

VENTE ET SERVICE A AUTO-FRANCE Ltée 7144, COTE-DES-NEIGES RE. 9-4781 AUTO-LE-MANS 9055, BOUL. PIE IX DA. 2-1551

**LE BUDGET A DES REPERCUSSIONS IMPREVUES ET SUSCITE DES REACTIONS DIVERSES**

**Confusion dans les banques, réduction du prix des autos, déception chez l'ouvrier**

Le taux d'escompte sur le dollar canadien en regard du dollar américain, est devenu, hier, le sujet d'une confusion générale dans les institutions qui effectuent des transactions de change, par suite de la décision du gouvernement canadien d'abaisser la valeur du dollar canadien sous la parité avec le dollar des Etats-Unis.

Le porte-parole d'une banque a dit que le taux variait de minute en minute, à tel point qu'à un moment donné la Banque Royale du Canada a avisé toutes ses succursales de ne point effectuer de ventes sans consulter préalablement le bureau-chef. Normalement, le bureau-chef fournit quotidiennement à ses succursales une liste des taux d'escompte sur les numéraires étrangers et ces taux demeurent en vigueur toute la journée. Hier, la valeur du dollar canadien changeait pratiquement avec chaque transaction.

Au milieu de la matinée, le taux d'escompte variait de deux à quatre pour cent. A midi, un dollar canadien permettait d'obtenir seulement 97 cents et demi en fonds américains. Un peu après quatre heures, l'acheteur n'obtenait plus que 96 cents.

Le porte-parole bancaire a dit que cette confusion continuera probablement aussi longtemps que le gouvernement ou la Banque du Canada ne diront pas à quel niveau ils entendent stabiliser la valeur du dollar canadien.

**Deux pour cent**  
Le Dr R.V. Yohe, président de la B.F. Goodrich Canada Limited, a formulé l'espoir que le dollar ne soit pas abaissé de plus d'un ou deux pour cent.

M. John McDerby, directeur général de l'Association canadienne des exportateurs, de Montréal, a fait observer que son association aurait préféré que le dollar canadien et le dollar américain soient stabilisés sur le même niveau. "Les fluctuations, a-t-il expliqué, ont un effet contraire sur les exportations."

M. John Young, directeur du département de l'économie politique de l'Université de la Colombie-Britannique, a exprimé l'opinion que le fléchissement

**La dévaluation du dollar canadien inquiète vivement la Gde-Bretagne**

LONDRES. — Les cercles gouvernementaux anglais étudiaient fébrilement, hier, les mesures prises par le gouvernement du Canada pour dévaluer le dollar canadien. Les premières réactions au budget Fleming ont fait parler de "bouleversement à Whitehall" et de "grave bataille commerciale entre le Canada et la Grande-Bretagne".

Des porte-parole de l'industrie britannique de l'auto déplorent vivement la perspective de l'imposition d'un tarif de 10 pour cent sur leurs voitures exportées au Canada.

Une telle mesure porterait un rude coup à l'industrie, a dit un porte-parole de la société Ford d'Angleterre. Les autos représentaient un sixième des exportations britanniques au Canada l'an dernier, alors que l'achat de ces véhicules a atteint une valeur de 39,000,000 de livres sterling pour l'industrie anglaise.

**Perte d'un avantage**  
"Nous sommes, dit-il, le seul pays commercial d'importance au monde qui possède un taux de change flexible et c'est une chose acceptée par les pays avec lesquels nous commerçons parce que nous avons laissé notre taux se déterminer lui-même par les forces du marché. Si nous intervenons maintenant sur le marché pour améliorer notre position, d'autres pays allégeront que nous adoptons des pratiques que le fonds monétaire international a pour but de prévenir."

"On peut exercer sur nous une pression afin de nous obliger à fixer un taux de change et il s'avère peut-être que nous aurons sacrifié un élément très précieux de flexibilité pour obtenir un objectif à court terme, lequel aurait pu être atteint par d'autres moyens, tels que des réductions de taxe, une hausse des dépenses et une plus grande libéralisation monétaire."

Le professeur Clarence Barber de l'université du Manitoba, a dit de son côté, que si le taux de change est suffisamment abaissé, il peut résoudre une partie du chômage en détournant les dépenses des importations et en encourageant les exportations. Il a ajouté que le changement de la politique monétaire fédérale "est un geste logique".

**Inflation?**  
Quelques personnalités du monde des affaires ont manifesté leur appréhension devant la possibilité d'une inflation par suite du déficit prévu dans le budget.

La limousine Cadillac Fleetwood "75" qui valait \$12,625 se vendra \$585,38 de moins, tandis que le prix de l'Oldsmobile Demmie 88 qui était de \$3,755 sera abaissé de \$186,25.

**Studebaker-Packard**  
M. Gordon Grundy, président de Studebaker-Packard of Canada, a dit que l'abolition de cette taxe est accueillie avec joie dans toutes l'industrie canadienne de l'automobile. Cela devrait contribuer considérablement à augmenter la production et réduire le chômage.

**Société Ford**  
La société Ford Motor a annoncé hier des réductions de prix, variant de \$121 à \$182 sur ses modèles de voitures de promenade. Quant à la Consul sedan, que la compagnie importe de Grande-Bretagne, son prix sera abaissé de \$2,105 à \$2,009 sur la côte est du Canada.

**Le CTC**  
Le Congrès du Travail du Canada s'est réuni de la conversion du gouvernement, même si elle survient tardivement, aux politiques monétaire et fiscale préconisées par la grande centrale syndicale. Mais un porte-parole a ajouté que les mesures spécifiques annoncées dans le budget "demeurent malheureusement très maigres".

**Un communiqué de M. Donald MacDonald**, secrétaire-trésorier du CTC affirme que le financement déficitaire est une bonne chose, mais que le déficit annoncé n'est pas assez considérable.

Le Congrès n'est pas certain que les projets gouvernementaux réussiront à entraîner l'abaissement des taux d'intérêt. Il ajoute que le gouvernement

(Suite à la page 6)

**Les honoraires professionnels du sénateur**

Le sénateur Courtemanche a bal et bien reçu pour environ \$17,000 d'honoraires professionnels à l'occasion d'appréciations d'immobilier par l'hôpital. Dans le cas de ces paiements, les chèques sont encore dans les dossiers de l'hôpital et des copies en bonne et due forme sont incluses dans les documents officiels de l'hôpital.

Il a été établi hier que l'hôpital Jean-Talon avait payé des frais légaux à deux reprises soit à ses associés. Dans un cas, un chèque de \$6,125 a été versé à l'avocat. Dans un autre cas, des honoraires de \$9,874 ont été payés sous diverses formes, dont un chèque de \$5,000 fait au nom du sénateur Courtemanche.

L'administrateur de l'hôpital, M. Paul-Emile Olivier a dit que pour ces paiements, l'institution avait conservé toutes les pièces justificatives et qu'il avait bien eu du travail effectué par le bureau légal de Me Courtemanche.

M. Olivier avait produit la semaine dernière une liste de chèques qui n'ont pas été retrouvés et pour lesquels n'existent aucune pièce justificative. La somme s'élevait à \$37,000, dont \$31,000 avaient été tirés sur le fonds de construction.

Un autre témoin, M. Belhumeur, a déclaré pour sa part vendredi dernier qu'il savait que des chèques au montant de \$29,000 avaient été versés au sénateur par suite de la réception de subventions par l'hôpital.

Il est pour l'instant impossible, suivant les témoignages, de dire si les divers totaux dont les témoins ont fait état doivent être additionnés ou s'ils sont inclus l'un dans l'autre.

**Les transactions du Dr Hori décrites devant la commission**

Par Guy Lamarche  
Un expert évaluateur a présenté hier à la commission d'enquête sur l'hôpital Jean-Talon un rapport sur les transactions qui ont eu pour objet les terrains qui appartiennent aujourd'hui à l'hôpital. Le Dr Hori, président de la corporation, a été souvent mêlé directement à ces transactions tant comme acheteur de terrains et immeubles que comme vendeur à l'hôpital.

Il fut aussi établi que le Dr Hori, à deux reprises, a cédé des terrains au prix coûtant à un certain Miyazaki lequel les a revendus peu de temps après avec un profit appréciable.

Le témoin, M. Paul Martineau, a porté un jugement d'ensemble sur ces transactions et a déclaré que dans plusieurs cas, "il n'y a pas eu de spéculation abusive" mais qu'il considérait certains profits comme exagérés, notamment celui réalisé dans la vente de l'hôpital privé à la corporation.

Le témoin devait cependant admettre en contre-interrogatoire que les chiffres qu'il fournissait pour établir le prix coûtant de l'immeuble initial étaient basés sur les seuls renseignements qu'il avait pu obtenir dans les circonstances et qu'il n'en avait pas fait une évaluation scientifique.

Selon ce rapport, le Dr Hori aurait payé au total \$360,113 l'hôpital privé qu'il a vendu \$600,000 à la corporation sans but lucratif dont il était le président. Il s'agirait donc d'un profit de \$240,000.

Mais Me Pierre Panneton, avocat de l'hôpital, lui a demandé si le prix coûtant qu'il avait inclus dans son rapport comprenait les honoraires de l'architecte, la construction d'un ascenseur, d'une clôture et des travaux de plomberie. M. Martineau a répondu qu'il s'agissait de la construction générale accordée au montant de \$261,435.

M. Martineau a aussi constaté dans ses recherches que le Dr Hori avait payé le terrain \$28,000 et il a établi à \$70,688 le coût de l'équipement initial de l'hôpital.



**ENTIEREMENT FINANCE PAR MME DUTREMBLAY**

**Le Nouveau Journal paraîtra le 5 septembre, à midi, à plus de 100,000 exemplaires**

Par Michel Roy

"Le Nouveau Journal" (c'est le nom qu'il portera) sortira des presses de la MONTREAL GAZETTE le 5 septembre prochain. Il ne sera "ni à gauche ni à droite" mais là où les idées de ceux qui l'ont édité voudront qu'il se situe. Cela s'appelle l'indépendance. M. Jean-Louis Gagnon précise: "Aucun lien avec les partis politiques... Nous dirons ce que nous pensons!" Premier jour: 100,000 exemplaires!

En pleine forme, sûr de lui et de ceux qui l'entourent, désarmant sans combat les "scribes" qui cherchent à le "mettre en conférence de presse pour annoncer le lancement d'un quotidien d'après-midi (et non pas du matin: "Le Devoir" respire) qui sera publié par la Fondation Berthio-Dutremblay "dont tous les capitaux sont ceux de Mme Dutremblay".

Entouré de son prestigieux état-major, qui grossit de jour en jour, M. Gagnon irradie d'enthousiasme et de confiance; ce n'est pas une aventure ou l'on s'engage fébrilement sans connaître l'avenir; c'est un fait que l'on annonce, c'est un appareil immense que l'on met en place.

A droite de M. Gagnon, ELLE est là. Sa présence est capitale. Elle doit savoir qu'on le sait. Car elle n'ouvre pas la bouche. Du fond de ce salon bondé, on croit voir passer sur le visage l'ombre d'un demi-sourire; par moments, elle branle le regard sur son fond de pouvoir, mais les bonnes plaisanteries ne la dérident pas. F.L.L.E. ne dit mot. Mais il est clair qu'elle consent de toutes ses forces, de toute sa fortune.

Et la "Presse"? Un journaliste du "Devoir" ose une question sur "La Presse". "Comment, monsieur Gagnon, envisagez-vous la concurrence avec "La Presse"? Le rédacteur en chef du "Nouveau Journal" répond: "Il y a place dans une ville comme Montréal pour deux journaux d'après-midi bien faits. Si l'un des deux est mal fait, il disparaîtra!" Mme Dutremblay est visiblement satisfaite de cette réponse. Peut-être aurait-elle souhaité qu'il ajoutât: "Je sais lequel des deux finira par avaler l'autre". Mais l'heure n'est pas à l'amertume...

Est-il vrai, demande-t-on, que le groupe Lazareff songe à participer au financement du "Nouveau Journal"? Non, répond M. Gagnon qui ajoute: "Des accords seront passés avec "France-Soir" qui possède 29 bureaux à travers le monde, mais il n'est pas question de capitaux.

Le quotidien sera alimenté par les services de la coopérative Canadian Press. Il faudra y mettre le prix, mais nul obstacle légal ne saurait justifier la Canadian Press de refuser son service à celui qui le réclame et peut payer.

**A La Poudrière**

Le Théâtre de La Poudrière informe tous les intéressés qu'il reste encore de bons billets disponibles pour la représentation de "La Fille du Nil", ce soir le 24, à 9 heures. Ce sera la 33e représentation de cette amusante comédie.

**Le dollar à 97 3/8 cents en devises américaines**

Le dollar canadien a clôturé sur le marché international hier à 97 3/8 de cent en devises américaines, soit un gain de trois-huitièmes de cent sur la journée précédente. La baisse du dollar canadien — la plus sensible depuis 10 ans — fait suite à l'exposé budgétaire dans lequel le ministre des finances annonçait que le gouvernement canadien allait dévaluer le dollar en deca de la parité par l'achat de devises américaines.

Il y a à peine quelques semaines, le dollar canadien jouissait d'une prime d'un peu plus d'un cent au regard du dollar américain. Mais, des que l'affaire Coyne a éclaté, une nette tendance au fléchissement s'est amorcée, puis accentuée. Durant quelques jours, la semaine dernière, le dollar canadien était au pair.

**AU CONGRES DE L'ASSOCIATION MEDICALE**

**Un lien direct doit être établi entre la cigarette et le cancer**

Le Comité de santé publique de l'Association médicale canadienne a recommandé au Conseil général que l'Association exprime la conviction qu'un lien direct existe entre l'abus de la cigarette et le cancer du poumon.

L'avis du comité de santé publique se lit ainsi: "Les expériences poursuivies jusqu'ici ont déterminé que la cigarette est le principal facteur auquel l'on peut attribuer l'augmentation des cas de cancer du poumon. Il s'agit donc d'un problème de santé publique dont la profession médicale et la population doivent se préoccuper. Le médecin a le devoir d'indiquer au patient le rapport entre l'usage de la cigarette et le cancer; de même les services sanitaires doivent faire l'éducation du public sur les dangers de la cigarette. Les personnes qui dispensent l'enseignement de l'hygiène dans les écoles ont le devoir de bien faire comprendre aux étudiants les conséquences de l'usage du tabac, notamment de la cigarette."

Pour sa part, le Dr Norman C. Delarue, de Toronto, dans une livraison récente de Canadian Medical Association Journal, organe de l'Association médicale canadienne, souligne qu'il paraît inévitable de faire le lien entre le cancer du poumon et la cigarette.

L'article ajoute: "Les faits justifient que le public soit mis en garde, sans avoir recours aux éléments contradictoires de jadis. La profession médicale ne doit plus manquer de prendre sa responsabilité à cet égard". Le Dr Delarue fait état d'études qui ont été faites au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, de même que de ses propres constatations.

La création d'une régie d'épuration des eaux met en oeuvre une mesure prévue au programme du parti libéral a dit M. Lesage. Aussi le gouvernement a-t-il tenu à choisir comme membres du nouvel organisme trois spécialistes dans le domaine de la conservation de nos richesses. Ce sont des hommes de science de grande autorité dans ce domaine particulier.

Licencié en biochimie et en biologie, M. Prévost est aussi docteur en sciences. Ses travaux relatifs à la conservation de nos ressources naturelles lui ont valu la médaille Archambault, un témoignage très significatif. Dès 1942, M. Prévost formait un service de contrôle de la pollution des eaux au sein de l'Office de biologie qu'il dirige. Le Dr Prévost s'occupe de ce problème depuis une vingtaine d'années.

M. Van Loven s'est intéressé aux conserveries, aux tanneries, aux raffineries et autres industries du genre. Il étudie aussi

**Autres transactions**

Le témoin avait préparé un long rapport écrit à la demande de la commission et apporté avec lui une liasse de contrats notariés portant sur les terrains dont l'hôpital est aujourd'hui propriétaire. L'étude a porté sur la période qui s'étend du moment où la cité de Montréal était propriétaire de terrains jusqu'à ce que l'hôpital les achète. Sur plusieurs terrains, il y avait des immeubles au moment de l'achat par l'hôpital.

Un certain nombre de terrains ont été achetés directement par l'hôpital, après avis d'expertise. Dans un cas, la cour supérieure a été appelée à fixer le prix de vente.

Ma plusieurs de ces terrains ont aussi été achetés directement par le Dr Hori, lequel les a revendus soit directement à l'hôpital, soit à des personnes qui les ont ensuite cédés à l'hôpital. Les prix des terrains ont subi une hausse appréciable dans la plupart des cas, le long de la ligne des transactions.

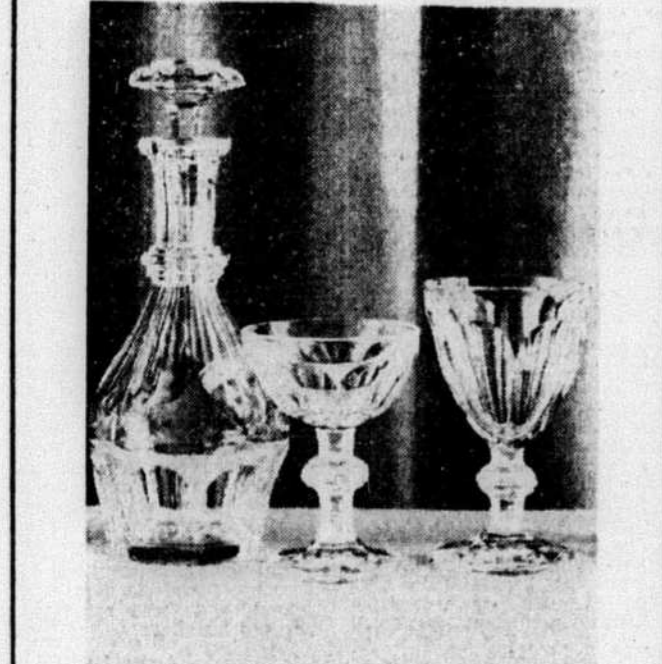
Ainsi, sur les lots 239-240 et 241 du cadastre 484 (paroisse Sault-au-Récollet), se trouvaient deux maisons portant les numéros 1265 et 1375 rue Jean-Talon. Un M. Verdun, qui avait acheté les deux maisons \$27,500 chacune, les a revendues \$78,500 au Dr Hori le 29 septembre 1955. Dix mois plus tard, le Dr Hori vendait les deux maisons et leurs terrains \$125,000 à l'hôpital. Le témoin Martineau fut incapable de dire si des améliorations avaient été faites à ces maisons parce qu'elles ont été démolies depuis et l'on ne trouve pas mention de transactions entre l'achat et la vente.

**Vie M. Miyasaki**  
Dans deux cas, le Dr Hori s'est peut-être acquis de terrains, les a transférés à W. P. Investment.

(Suite à la page 6)

**Cristal de France**

Service "Harcourt" de Baccarat



Il va sans dire qu'un service de table signé d'un grand nom comme Baccarat, Daum ou Lalique transformera grâce à l'extraordinaire magie du cristal l'ambiance de vos réceptions et donnera encore plus de prestige au raffinement d'une table bien dressée.

**au Petit Versailles**  
"Le Centre du Cristal de France"

930 EST. RUE SAINT-CATHERINE — VI. 2-8219

**La régie d'épuration des eaux est créée et elle est prête à se mettre au travail**

QUEBEC, 22 (DNC) — Le gouvernement a nommé hier, les membres de la Régie d'épuration des eaux, instituée par la Législature lors de la dernière session. Le Dr Gustave Prévost, de Montréal, en sera le président. M. A. L. Van Loven, de Saint-Jean, est nommé vice-président, et le Dr Gaston Gosselin, agrira comme régisseur.

La création d'une régie d'épuration des eaux met en oeuvre une mesure prévue au programme du parti libéral a dit M. Lesage. Aussi le gouvernement a-t-il tenu à choisir comme membres du nouvel organisme trois spécialistes dans le domaine de la conservation de nos richesses. Ce sont des hommes de science de grande autorité dans ce domaine particulier.

Licencié en biochimie et en biologie, M. Prévost est aussi docteur en sciences. Ses travaux relatifs à la conservation de nos ressources naturelles lui ont valu la médaille Archambault, un témoignage très significatif. Dès 1942, M. Prévost formait un service de contrôle de la pollution des eaux au sein de l'Office de biologie qu'il dirige. Le Dr Prévost s'occupe de ce problème depuis une vingtaine d'années.

M. Van Loven s'est intéressé aux conserveries, aux tanneries, aux raffineries et autres industries du genre. Il étudie aussi

compter sur la collaboration de l'Institut de microbiologie et du département de génie sanitaire de l'école Polytechnique.

La régie commencera incessamment l'inventaire de la pollution des eaux afin d'en connaître le degré et de pouvoir évaluer les progrès qui seront réalisés grâce aux moyens qui auront été mis en oeuvre pour purifier nos eaux. Il faudra construire les usines d'épuration partout où des déchets industriels et domestiques sont déversés.

Des experts visiteront toutes les habitations situées près des pacs et des rivières non pourvues de système d'égouts, afin de vérifier le fonctionnement des puisards et des fosses septiques. On signale de plus que depuis que le gouvernement a décidé d'intervenir dans ce domaine, plusieurs entrepreneurs ont manifesté leur désir de collaborer. Non nombre ont annoncé en effet qu'elles consacreront des milliers de dollars à cette fin.



**un monde fou**

Les 150 meilleures CARICATURES DE BERTHIO

Introduction de Jean-Louis Gagnon

RIRE! RIRE! RIRE!

En vente partout à \$1.00



LES EDITIONS DU JOUR

3411, St-Denis, Montréal  
VI. 9-2228

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. Le Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour l'impression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières à "Le Devoir" sont également réservés. Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et BANQUE, \$70.00; CANADA hors Montréal et BANQUE, \$75.00; États-Unis et Empire Britannique, \$70.00; Union Postale, \$70.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an) \$30.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa. Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 22 JUN 1961

## Budget de temps difficiles

Le retard apporté à la présentation du budget fédéral et le conflit qui a éclaté entre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque du Canada ont attiré encore plus que d'ordinaire l'attention du public sur les discours budgétaires de M. Fleming. Mais le document n'a guère répondu à la curiosité générale; il n'a pas apporté de surprises, presque pas de changement à la feuille d'impôt du contribuable.

En dépit de l'optimisme obligatoire, et d'ailleurs modéré, du ministre, c'est un budget qui doit faire réfléchir, car il reflète des problèmes inquiétants de notre économie nationale, dont la solution est d'autant plus ardue qu'il faudrait corriger des menaces contradictoires. Ce n'est pas pour rien que le conflit entre M. Coyne et le gouvernement a pris une telle acuité; nous ne sommes plus au temps, pas très ancien, où l'on pouvait se faire illusion en pensant que tout rentrerait dans l'ordre avec des crédits à la construction domiciliaire; nos difficultés commerciales et économiques refusent de se régler toutes seules, il faut recourir au dirigisme, et alors les théories des experts se heurtent plus violemment qu'en période d'expansion facile.

Lorsqu'un gouvernement a des raisons politiques de ne pas assumer un choix délicat ou même périlleux entre les recommandations contraires des experts, il ordonne une enquête. C'est ce que M. Fleming vient d'annoncer. Il faut croire que l'enquête Gordon sur les perspectives économiques du Canada et les spécialistes du gouvernement, n'apportent pas de réponses catégoriques à la tourmente présente des paradoxes de notre économie. Ce sera sûrement une étude profitable, même si le cabinet espère aussi alléger par là les répercussions électorales d'une période peu favorable.

En décembre dernier, M. Fleming présentait un budget (supplémentaire) de défense économique où il imposait quelques mesures pour favoriser le progrès des entreprises canadiennes et réduire les avantages dont bénéficiaient les capitaux étrangers au Canada. Le ministre continue dans la même voie et il a raison. Si notre progrès industriel se poursuit avec une part trop massive de capitaux étrangers, le service de ces capitaux va devenir un fardeau écrasant pour le pays. Il faudra peut-être même aller bien plus loin et accentuer les mesures pour favoriser le placement de plus fortes épargnes nationales dans nos industries.

Pour soutenir et stimuler l'activité économique, le gouvernement juge nécessaire de recourir au déficit budgétaire, qui sera porté à \$650 millions pour l'exercice commencé. Aujourd'hui com-

me en décembre, M. Fleming a raison de ne pas choisir la diminution des taxes comme stimulant économique. Car l'augmentation du pouvoir d'achat de la population risque au Canada d'augmenter les importations plus encore que la production nationale.

Or c'est précisément ce qu'il faut éviter, afin d'établir un meilleur équilibre dans notre commerce extérieur, et dans la balance des paiements; il faut réduire les déséquilibres qui sont comblés artificiellement par l'entrée de capitaux étrangers; car ces capitaux préparent des déficits futurs encore plus lourds dans la balance des paiements.

Le gouvernement se montre plutôt timide dans ce dirigisme. Il veut freiner les importations et favoriser les exportations par les avantages accordés à la production nationale et par une certaine dévaluation monétaire. Comme en décembre, il met l'accent sur la protection de l'indépendance économique du Canada; mais il ne veut pas trop s'engager dans l'espoir que les circonstances permettront de retrouver une prospérité même instable. Il faut dire que les perspectives ne sont pas trop bonnes; l'Association de l'Angleterre au Marché commun d'Europe peut compliquer encore les choses et contraire le Canada à plus de dirigisme.

Le discours du budget rappelle les divergences de vues entre le gouvernement et M. Coyne. Sans doute, sur plusieurs sujets les vues du gouverneur rencontrent celles du ministre des finances, mais il y a un désaccord profond sur les données fondamentales de nos problèmes économiques. M. Fleming a dit que la formule de M. Coyne, de "vivre selon nos moyens" invite les Canadiens à vivre repliés sur eux-mêmes, dans un monde privé et restreint à nous-mêmes. C'est sûrement une façon excessive de résumer la pensée de M. Coyne.

En somme, on a l'impression que le gouvernement veut gagner du temps; il adopte des mesures limitées en comptant plus encore sur les ressources vitales de l'économie canadienne que sur les remèdes utilisés. Il veut aussi rester libre de manoeuvrer selon les événements qui peuvent modifier la situation de façon notable.

Ce budget d'attente et le lancement d'une enquête prépareront l'opinion au budget de l'an prochain qui devrait être plus électoral. M. Coyne a proposé des remèdes qui paraissent trop énergiques à la majorité des économistes, du moins pour le moment; mais il aura quand même aidé le gouvernement, car ce débat souligne la gravité de la situation et prépare le public à plus de discipline sinon d'austérité.

Paul SAURIOL

## Blocs-Notes

### La liberté est sauve

Le rapport de la commission royale d'enquête sur les périodiques obtient la réception qu'on pouvait prévoir: chaleureuse chez les éditeurs canadiens, amère chez les américains, mélangée dans le grand public.

Times invoque la liberté de la presse, et se plaint d'être directement visé. Le second argument est vrai, et le président de la commission, M. Gratton O'Leary, n'a jamais caché sa violente hostilité contre l'édition canadienne du magazine américain. Il s'agit de savoir s'il y a donné cours dans son mémoire, et s'il est vrai que la liberté de la presse soit violée.

Contre le colonialisme culturel

Il nous paraît au contraire que l'esprit du rapport est excellent. Il est fondé sur un postulat: à savoir qu'un peuple doit posséder sa propre presse, sans que celle-ci soit victime d'un colonialisme culturel; mais en même temps, ce peuple doit permettre chez lui la libre circulation des périodiques étrangers.

La conclusion, c'est de ne rien bannir, mais de consentir au magazine canadien des avantages économiques particuliers. Au lieu de proposer des subventions, la commission O'Leary suggère un traitement privilégié devant l'impôt. Nous possédons au Canada des ressources financières qui profitent aux périodiques sous forme d'annonces commerciales. Si l'édition canadienne d'un magazine américain vient drainer le plus clair de ses ressources, alors le magazine canadien tire la langue.

"Faites aussi bien que nous", disent les Américains, "et vous réussirez davantage". Mais comment y parvenir, avec un

la situation dont il souffre devant la concurrence américaine, nous la subissons à notre tour devant la concurrence anglo-canadienne. Comme il s'agit d'un débat sur la culture, le fait d'appartenir au même pays ne supprime pas la difficulté, bien au contraire. On joue la commission O'Leary de l'avoir compris.

Aspects plus discutables

Faut-il en conclure que ses recommandations précises sont toutes excellentes? C'est discutable. Ainsi, l'interdiction pure et simple de l'entrée au Canada d'un périodique contenant de la publicité domestique canadienne, cette interdiction est bien absolue; ne surviendrait-il pas des situations particulières où elle apparaîtrait comme gênante?

Le problème des publications étrangères (de France) n'a pas été, il nous semble, étudié à fond. Ces publications jouent, dans notre milieu, un rôle qui ne ressemble pas à celui de l'édition canadienne d'un magazine américain. Elles sont, pour le moment, souvent, un appoint important, une nourriture intellectuelle dont nous ne trouvons pas l'équivalent ailleurs. Il y aurait lieu de poursuivre cet examen beaucoup plus avant.

Par ailleurs les faveurs très particulières consenties aux "petites revues" nous semblent justifiées. Elles ne sont pas des entreprises commerciales; le profit ne les intéresse pas. Elles propagent des idées, des œuvres d'art, des convictions; il sera sage de les aider à réduire leurs dépenses.

La commission O'Leary établit ainsi — entre magazines à fort tirage et "petites revues" — une distinction que

## Petit vocabulaire radiophonique

Par R. Le Bidois

C'est un lieu commun — et un euphémisme — de dire que la Radio-diffusion française ne donne pas toujours le bon exemple aux millions de Français ou d'étrangers qui s'en servent en droit d'ATTENDRE et d'ENTENDRE un français sinon élégant, du moins correct et conforme au bon usage. Pour ce qui est du vocabulaire, en particulier, on pourrait composer tout un lexique, en relevant les impropriétés qui déparent journalièrement nos émissions. En voici quelques-unes que je rangerai par ordre alphabétique, ce qui me dispensera d'établir un classement "qualificatif". Ce petit glossaire, tout provisoire, aura du reste l'avantage de répondre à certaines questions posées par mes correspondants. Ouvrons d'abord le chapitre des verbes.

Agresser: "Ce berger est accusé d'avoir agressé un mouton" (1-2-60). Sans commentaire!

Avérer: "Ces calculs se sont avérés faux" (25-4-61). Au sujet de ce tour, je signale que, dans un article récent de *Vie et Langage* (mai 1961), Jacques Capelovici rappelle justement que s'avérer change de sens quand il est suivi d'un attribut. Ainsi, "Cette hypothèse s'est avérée" veut dire qu'elle a été confirmée, tandis que "Cette hypothèse s'est avérée chimérique" signifie que les faits ont prouvé qu'elle était vraiment chimérique. Quoi qu'il en soit, il est incontestablement abusif d'associer ce verbe, dont le sens est "tenir, reconnaître pour vrai", avec un adjectif exprimant une idée absolument opposée. Il est donc permis de regretter qu'un avocat dont la parole est d'or ait écrit: "Ses calculs s'étaient avérés faux", et que Montherlant lui-même ait commis cette erreur: "Bien que ses calculs s'avéraient faux..."

Contacter: "La Suisse dément avoir été contactée par le F.L.N." (17-3-61). Nous avons affaire ici à un terme du jargon militaire, qui semble l'avoir emprunté à l'anglo-américain. On s'étonne de lire dans un article signé d'un ancien premier ministre: "Je fus contacté indirectement par un homme qui se disait membre d'une organisation extrémiste" (5-11-59).

Débuter: "Voilà, pour débiter de concert" (28-1-60). *Débiter* est intransitif et n'admet pas de complément direct. Il y a donc là un franc solécisme, une faute avérée, qui contraste curieusement avec l'emploi "distingué" (?) du mot *opus*.

Effectuer: "Nos hommes politiques, comme l'on sait, ne voyagent plus, ne font plus de voyages; ils effectuent des voyages. Mais voici un tour plus choquant encore: "Un dépôt de gerbes s'effectuera sur la tombe du Soldat inconnu" (13-3-60). L'emploi de ce verbe à la forme pronominale, avec un nom comme *dépôt*, surtout quand il s'agit d'un "dépôt de gerbes", est proprement inexcusable. Il n'est si simple de dire: "Des gerbes furent déposées".

Intéresser: "Notre correspondant en Belgique parcourt les différentes régions intéressées par la grève" (21-61). "Une perturbation intéressera (s) le Nord-Ouest." Ce dernier tour est constant dans nos journaux météorologiques; il n'en est pas meilleur pour cela!

Jouster: "Une coopération économique joustant la coopération politique" (11-11-60). Ce verbe archaïque, auquel Georges Dubamel s'est efforcé de donner un regain de vie, est déjà suspect quand il est pris au sens d'*joindre*, employé au figuré: "Il frise le ridicule et le burlesque".

Opérer: "Un nouvel attentat a été opéré ce matin" (6-1-61). On se demande pourquoi cet attentat n'a pas été simplement "commis" ou, si l'on y tient, "pétre"?

Precision: "Plusieurs orateurs du congrès S.F.I.O. se sont penchés sur le sort de, etc." (19-5-61). "C'est la première fois que le F.L.N. se penche avec autant de précision sur cette question" (27-1-61). Admirons en passant combien cette "précision" ajoute de saveur à cette image!

Posséder: "Le général de Gaulle possède un patriotisme lucid" (29-12-61); "Le journal 'Arriba' possède un nouveau directeur..." (22-3-61). Parant d'un grave accident survenu dans une mine, un annonceur, pour s'excuser de n'avoir pas de renseignements détaillés, a déclaré: "C'est tout ce que nous possédons sur cette catastrophe" (11-2-61).

Recruter: "La guerre d'Algérie nous a habitués, depuis plusieurs années à des emplois le gouvernement provincial pourrait appliquer à divers domaines, ainsi, la fameuse "taxe d'amusement" continuerait de s'appliquer aux entreprises commerciales, mais disparaîtrait dans le cas des entreprises d'ordre culturel — parmi lesquelles on rangerait le théâtre et certains festivals. On a déjà signalé le paradoxe d'un gouvernement qui d'une part subventionne telle initiative, et d'autre part, lui rend un peu plus que ce qu'il lui a donné.

Le rapport de la commission royale d'enquête sur les périodiques nous paraît donc, dans l'ensemble, solidement pensé. Il est stimulant pour l'esprit. On souhaite que le gouvernement central s'en inspire bientôt, et que l'enquête se poursuive dans les domaines qui n'ont pu être complètement explorés.

ANDRE L.

22 juin 1960

réorganisation de la PP

éducation

création de nouveaux ministères

création d'un Conseil d'orientation économique, etc...

Lutte au patronnage

refonte des Lois sur l'alcool

assurance hospitalisation

contrôle des finances publiques

nomination de Pellerin à la Censure  
discours de Lesage sur les écoles neutres etc...

à suivre

## Lettres au "Devoir"

A Saint-Eustache-sur-le-Lac

Monsieur le directeur,

Il se passe des choses étranges à Saint-Eustache sur le Lac et le maire, les conseillers, le greffier et le secrétaire-trésorier semblent s'en fiche complètement.

Des gens, déjà citoyens de Saint-Eustache sur le Lac, ont acheté des terrains en bordure du prolongement de la rue Elisabeth, dans cette ville, en vue d'y construire leur maison. Ils ont ensuite fait une demande de permis de construction que la ville leur a refusé en vertu de son règlement T-2 pour la raison que la rue n'a pas encore été continuée jusque devant leurs lots.

D'autre part, la ville ne fait rien, absolument rien, pour prolonger cette rue. Le maire, le greffier et le secrétaire-trésorier ne répondent même pas aux lettres qu'on leur écrit.

Le silence des autorités se comprend bien, dans les circonstances. C'est un silence coupable. Il faut dire, pour mieux comprendre la question,

qu'antérieurement la ville avait accepté un plan de subdivision, proposé par le propriétaire de toute cette section de terrain. A cette époque, en vertu du règlement numéro 81 de la Ville de Saint-Eustache sur le Lac, la ville était obligée d'exiger de ce propriétaire, AVANT d'accepter son plan de subdivision, que ce dernier construise une rue sur le prolongement de la rue Elisabeth actuelle, pour servir à ceux qui achèteraient des lots de chaque côté de ce prolongement. On ne sait pas au juste ce qui s'est passé avant ou lors de cette réunion du Conseil mais à tout événement, le Conseil a approuvé le plan de subdivision sans exiger que le propriétaire prolonge la rue Elisabeth. La ville a donc passé outre à son propre règlement.

La situation est donc la suivante: ceux qui ont acheté des lots depuis le long du prolongement de la rue Elisabeth, ne peuvent pas construire car la

ville leur interdit. Si, d'autre part, ils s'adressent à la ville pour qu'elle corrige sa négligence et fasse le nécessaire pour prolonger la rue Elisabeth, on leur laisse entendre, s'ils vont à l'hôtel de ville, que la ville ne peut rien faire. Si enfin on écrit au maire, au greffier ou au secrétaire-trésorier, ces messieurs ne sa font pas la peine de répondre. Et ces gens sont des représentants élus des citoyens, ou des employés des citoyens. Pourtant ils ne font rien, ils se désintéressent de la chose comme si cela se passait à l'autre bout du monde.

Monsieur le directeur, cette lettre est écrite à votre journal dans l'espoir que ces soudains représentants et serviteurs du peuple, s'ils ne sa soucient pas du simple citoyen, se soucieront du moins de l'opinion publique.

Avec mes remerciements anticipés,

William G. MORRIS.

L'Ecole d'agriculture

Monsieur le directeur,

Un certain agronome, dans une lettre au journal "Le Devoir" a dit à peu près ceci: "Le site d'Oka pour une école d'agriculture est impensable pour la bonne raison que les sols ne conviennent pas". Affirmation gratuite qui a frappé l'esprit des lecteurs non familiers avec les choses de la terre et qui les a ébranlés beaucoup plus que n'importe quel autre argument dans leur attitude sur la question si discutée de la localisation de la future école. On conçoit très facilement que le sol est de première importance quand il s'agit d'agriculture! Mais, il semble bien que cet agronome, qui est sorti de l'Institut Agricole d'Oka après une seule année d'étude, n'a connu que le sol sur lequel repose l'édifice, ce qui entre nous ne signifie pas grand chose.

Or, ce sont les sols de la région qui importent et avant

de les juger il est facile de se renseigner sur eux en s'en référant à "Soil Survey of Argen-tine", Two Mountains and Terrebonne Counties, by Paul G. Lajoie, publié en 1960 par: Research Branch, Canada Department of Agriculture in co-operation with Quebec Department of Agriculture and MacDonald College, McGill University. Ce rapport de 131 pages est écrit en anglais. Nous y lisons aux pages 42 et 43 ce qui suit:

Oka Series (2,000 acres)

Oka soils have been mapped in the vicinity of Oka and La Trappe in Two Mountains County where the land varies from gently rolling to rolling.

Oka soils are excellent for general farming, dairy farming, and gardening. During the last few decades they have been used more and more for apple orchards. Some boulders have been removed before the soil was cultivated.

The fertility of Oka soils should be maintained or raised by the use of organic matter in the form of manure, plant residues, or green crops. The increase of organic matter will benefit the soil by raising its nitrogen reserve and its capacity for holding moisture and plant nutrients. The soils respond well to applications of commercial fertilizer.

Il n'y a rien à ajouter.

J-Roland FOURNIER, agronome-prof.

Monsieur le directeur,

J'ai lu avec intérêt votre Premier-Montreal de mercredi, le 14 juin, sur l'indiscipline des gardiens de la paix. J'approuve évidemment avec force vos exigences sur la police montrealaise. Je vous félicite surtout d'avoir l'audace de parler franc et d'exiger beaucoup de tous ces gens payés par les citoyens pour assurer leur protection.

Je voudrais aujourd'hui vous encourager à continuer votre lutte dans un domaine semblable, mais sur le plan provincial. Les dernières promesses électorales nous laissaient entrevoir des améliorations sensibles au décaissement de toute politique partisane, et une réorganisation de la police provinciale pour assurer une plus grande efficacité quant à l'observance des lois, aussi bien des lois des citoyens que celles de la circulation et les autres.

Si votre journal se donnait la peine de faire une enquête sur les agissements des officiers de la paix, sur les arrestations sans suites, sur les manigances politiques qui font annuler les interventions de la force constabulaire, sur l'inutilité des détectives qui semblent avoir l'ordre formel de ne jamais "procéder" et sur tant d'autres agissements déplorables qui laissent libre jeu aux amis des grands, je crois que plusieurs citoyens qui pourraient vous faciliter la tâche et fournir de la documentation "instructive" sur ce sujet.

Pourrait-on savoir, entre autres choses, pourquoi les policiers attendent-ils toujours les plaintes avant de faire observer la loi? Ne sont-ils pas payés pour ça, eux? Qu'ils laissent leur travail sans qu'on leur pousse dans le dos! Pour quoi répète-t-on dans nos milieux que le directeur de la police provinciale ne peut agir à sa guise dans la réorganisation de la police?

Puisse-je vous, monsieur le directeur, avoir le cran et la franchise de nous renseigner sur ces questions?

André MORIN, Sorel.

La police

Le référendum

M. le directeur,

Chaleureuses félicitations au Devoir pour ses actions en marge du référendum et sur notre fait français. Permettez-moi cette suggestion: n'y aurait-il pas lieu de faire paraître souvent de ces articles.

Les personnes qui ont lancé les mouvements séparatistes ou fédéralistes méritent encouragement. Avec leur persévérance et leur tact ils arriveront à nous faire obtenir "au moins" (espérons davantage) pleine justice.

C'est tellement réconfortant de pouvoir se sentir les cou-

des entre Canadiens français et d'envisager la perspective d'être "chez-nous, chez-nous" enfin.

Mlle Hélène BERGEVIN

La bible vous parle!

Veillez à ce que personne ne rende à personne le mal pour le mal, mais poursuivez toujours le bien, soit entre vous soit envers tous.

(I Thess. 5, 15)  
(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Congo: libération de Tschombé, démentie

Les Katangais refusent de participer à la session du parlement congolais convoquée par MM. Kasavubu et Gizenga

LEOPOLDVILLE. — Le ministre de l'intérieur, M. Cyrille Adoula, a annoncé hier soir que le président Tschombé, de la province sécessionniste du Katanga, est toujours prisonnier et est détenu dans un camp de parachutistes en banlieue de la capitale; il a ajouté qu'il n'est pas question pour le moment de le remettre en liberté ou de le transférer.

Plus tôt, hier, des rumeurs, Tschombé en liberté. L'un des membres de la suite du président katangais (tous avaient été emprisonnés en même temps que leur chef, en avril, libéré par le gouvernement central, avait déclaré en arrivant à Elisabethville que Tschombé "est en liberté à Leopoldville".

De son côté, M. Sture Linner, chef de la représentation des Nations Unies à Leopoldville, a dit que le gouvernement congolais souhaite apparemment entamer des négociations avec le gouvernement katangais. Le ministre Adoula a dit à M. Linner que son gouvernement désire que M. G. Munongo, ministre de l'intérieur du Katanga, vienne à Leopoldville en compagnie d'autres dirigeants katangais. Si les négociations conduisaient à un accord la libération de Tschombé pourrait être envisagée, a ajouté Adoula.

Collaborateurs de Tschombé libérés. Le président Tschombé avait été arrêté le 26 avril à Coquilhatville où il participait à une conférence des chefs politiques de toutes les régions du Congo; lui et les 18 membres de sa suite furent plus tard conduits à Leopoldville. Mardi, le gouvernement central a remis en liberté certains des collaborateurs et membres de la suite de Tschombé dont deux membres du parlement katangais, des membres du cabinet de la présidence, des conseillers militaires, etc. Un porte-parole du gouvernement katangais a exprimé la conviction hier que Tschombé et le ministre des affaires étrangères, E. Kimba, seront remis en liberté sous peu.

Sous la protection de l'ONU. D'autre part, vingt députés et sénateurs du Katanga au Parlement central congolais ont publié une déclaration commune disant que le Katanga ne fait plus partie de "l'ancienne république du Congo" et que conséquemment ils ignoreront la réunion du Parlement congolais qui a été convoquée pour dimanche prochain.

On sait que mardi le président Kasavubu, et M. Gizenga, qui se prétend premier ministre du Congo et dirige le régime dissident de Stanleyville (province Orientale) sont tombés d'accord et ont convoqué le Parlement congolais pour dimanche prochain à Leopoldville; ils ont également demandé à l'Organisation des Nations Unies d'assurer la protection et la sécurité des parlementaires. Le parlement congolais ne s'est pas réuni depuis le début de septembre alors qu'il fut envoyé en vacances pour une période indéfinie par le général Mobutu. La nouvelle session

aura lieu à l'université Lovanium, en banlieue de la capitale. L'accord Kasavubu-Gizenga précise que les parlementaires resteront à l'université pendant toute la durée de la session, qu'ils n'apporteront ni armes, ni argent, ni autres effets négociables. De plus, les soldats et les policiers congolais de la région de Leopoldville devront laisser leurs armes dans les casernes pendant toute la session, les "casques bleus" de l'ONU devant s'assurer que les soldats sont désarmés.

Refus opposé par le Katanga. L'accord a été conclu après 5 jours de négociations entrecou-

Aux... QUATRE COINS du monde ...

EUROPE - AFRIQUE : 250 parlementaires africains et européens examinent les rapports du Marché commun européen avec l'Afrique

STRASBOURG. — La Maison de l'Europe à Strasbourg est actuellement le lieu d'une manifestation sans précédent et qui peut revêtir d'importantes conséquences économiques et politiques. En effet, 103 parlementaires de seize pays africains et les 142 parlementaires des six pays européens du Marché commun membres de l'Assemblée européenne, ont inauguré mardi une session extraordinaire d'une semaine dont le but est d'examiner les formes nouvelles de l'association à la Communauté économique européenne des seize pays africains, anciennes colonies françaises, belge et italienne. Sauf la Somalie, tous ces Etats sont de langue française. Les porte-parole africains ont réclamé notamment le renforcement des tarifs préférentiels accordés en Europe à leurs produits, l'accroissement des investissements consentis aux "Six" en Afrique et l'accélération du rythme de l'assistance économique et technique. Un Sénégalais et un Allemand président alternativement les séances de travail.

FRANCE : le président de la République fédérale d'Allemagne fait une visite officielle

PARIS. — Pour la première fois depuis les jours sombres de l'occupation, le drapeau allemand est arboré dans les rues de Paris à l'occasion de la visite officielle du président Heinrich Lübke, de la République fédérale d'Allemagne, le premier chef d'Etat allemand à faire une telle visite en France. Le président de Gaule et le cabinet au complet étaient à l'aéroport pour accueillir le président allemand mardi, cependant que retentissaient les accents du "Deutschland über alles" et de "La Marseillaise". De Gaule a déclaré que le temps est venu pour la France et l'Allemagne d'accomplir ensemble et pour le bien de l'humanité, de grandes choses". M. Lübke a dit de son côté que la France et l'Allemagne doivent rester le cœur de la "communauté européenne indissoluble". Mardi soir, il y eut à l'Élysée dîner d'Etat pour 250 convives; hier, déjeuner offert par le ministère des affaires étrangères et hier soir, le président allemand offrait à l'ambassade d'Allemagne un dîner en l'honneur du président de Gaule.

REPUBLIQUE ARABE UNIE : le gouvernement approuve le projet italien pour la sauvegarde des monuments de Nubie

LE CAIRE. — Le gouvernement de la République arabe unie a approuvé un projet soumis par un groupe d'universitaires et de techniciens italiens pour la sauvegarde des monuments de Nubie, notamment du célèbre temple d'Abu Simbel, menacé par les crues du Nil qui résulteraient de la construction du barrage géant d'Assouan. C'est le professeur Pietro Gazzola qui a dirigé l'équipe dont les plans ont pour but la sauvegarde du temple pesant quelque 400,000 tonnes érigé à l'époque du pharaon Ramsès II et de la reine Nefertari. Gazzola propose que l'énorme structure de pierre soit haussée de 186 pieds au moyen de 300 leviers hydrauliques et replacée sur les collines de granit de la rive orientale du Nil. Le ministre de la culture de la RAU a annoncé que la sauvegarde du temple et d'autres monuments coûtera environ \$100 millions dont les trois quarts seront fournis par les Etats membres de l'UNESCO.

ETATS-UNIS - JAPON : création d'une commission ministérielle conjointe sur les problèmes économiques

WASHINGTON. — Les gouvernements américain et japonais ont décidé de créer une commission économique conjointe à l'échelon des ministres; cet accord est l'un des résultats les plus importants des conversations que le premier ministre Ikeda et le président Kennedy ont eues pendant deux jours à la Maison Blanche. Les hauts fonctionnaires américains estiment que cette innovation symbolisera la coopération nippo-américaine dans le domaine commercial et sera une éloquent réponse aux milieux qui affirment que les liens entre les deux pays sont exclusivement d'ordre militaire. Les Etats-Unis sont le premier client du Japon et celui-ci est le deuxième client des Etats-Unis après le Canada. Les milieux américains se montrent enchantés des résultats des entretiens Kennedy-Ikeda encore que le problème d'Okinawa n'ait pas été résolu.

ETATS-UNIS : un groupe d'hommes d'affaires prépare une exposition géante sous le signe de la coexistence pacifique

WASHINGTON. — Un groupe de financiers et hommes d'affaires américains, avec l'accord du président Kennedy et du gouvernement, ont décidé d'organiser pour l'automne 1962 à Chicago une "exposition géante" à laquelle seraient invités à participer les pays communistes aussi bien que les pays occidentaux. Le but des organisateurs est de fournir l'occasion aux deux camps d'exposer côte à côte leurs réalisations principales, leurs productions les plus intéressantes et de souligner en même temps leur conception sur l'assistance aux pays sous-développés et sur les techniques de la croissance économique. Le comité dit avoir déjà reçu l'accord de principe d'une soixantaine de pays. Le groupe — qui a l'appui du Centre international pour la croissance économique — a formé un comité international de seize personnes (dont M. L. B. Pearson), comité chargé de conseiller les organisateurs de l'entreprise.

aura lieu à l'université Lovanium, en banlieue de la capitale.

L'accord Kasavubu-Gizenga précise que les parlementaires resteront à l'université pendant toute la durée de la session, qu'ils n'apporteront ni armes, ni argent, ni autres effets négociables. De plus, les soldats et les policiers congolais de la région de Leopoldville devront laisser leurs armes dans les casernes pendant toute la session, les "casques bleus" de l'ONU devant s'assurer que les soldats sont désarmés.

Refus opposé par le Katanga. L'accord a été conclu après 5 jours de négociations entrecou-

tes à la suggestion de l'ONU et conduites aux quartiers généraux de l'Organisation internationale à "Léo". Le gouvernement central avait espéré que le Katanga se joindrait à l'accord mais a abandonné cet espoir hier tout en décidant de faire de nouvelles tentatives pour reprendre le dialogue avec Elisabethville.

On dit que le gouvernement central a proposé à Tschombé de le remettre en liberté et de lui confier un poste de premier plan dans le futur cabinet central s'il accepte de faire rentrer le Katanga dans le giron de la République congolaise. Tschombé a apparemment refusé.

Les observateurs doutent que la session du parlement commence dimanche en raison des difficultés de rassembler les quelque 200 parlementaires répartis dans tout le Congo. D'autre part, il considère que l'élément le plus significatif de l'accord est l'acceptation par les dirigeants congolais — pour la première fois — de l'idée du désarmement temporaire d'unités de l'armée congolaise sous la surveillance des Nations Unies.

AVIS DE DÉCÈS

BEAUDIN — A St-Jacques-le-Mineur, le 19 juin 1961, au domicile de son genre et de sa femme, M. et Mme Stanislas Beaudin, est décédé, à l'âge de 92 ans, Evariste Beaudin, époux de feu Méline Beaudin. La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Guérin, 425 chemin St-Jean, à Laprairie. Le convoi funéraire partira de là, vendredi, le 23 juin, à 9h30, et le service sera célébré à 10h30 à l'église de St-Jacques-le-Mineur, comté de Laprairie. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MALTAIS — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 40 ans, est décédé, le Dr Joseph Elie Maltais, époux de Francis Woods, demeurant à 11556 Ovila Boucher. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funéraire partira du Salon des gardes-malades de l'hôpital Ste-Justine, No 3172, rue Helen Dale, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Etats-Unis : la grève des gens de mer se poursuit

Les dockers hésitent à appuyer à fond les grévistes; plusieurs gros paquebots sont paralysés

NEW-YORK. — Tandis que les conséquences de la grève générale des marins commencent à se faire sentir aux Etats-Unis, les débardeurs ont été invités par leurs dirigeants à appuyer cette grève commencée depuis six jours mais l'appel a été diversement accueilli. Les débardeurs ont fait grève hier afin d'entendre leurs dirigeants exposer la situation et faire des propositions.

M. W. V. Bradley, président de l'Association internationale des débardeurs, a dit devant quelque 5,000 débardeurs à New-York: "Nous appuyons pleinement la grève des marins. Les armateurs devraient négocier de bonne foi et les dockers ne feront pas le jeu des propriétaires." Mais les chefs des syndicats de marins ont adressé à Bradley un télégramme où ils ont dit sans préciser la source de leurs renseignements: "Les propriétaires commencent à négocier et il n'est pas nécessaire que les vaillants dockers fassent de plus grands sacrifices en provoquant la paralysie complète du port de New-York".

Amertume des dockers. L'Association des débardeurs n'est pas impliquée directement dans la grève mais les dockers ont respecté jusqu'ici les lignes de piquetage établies par les syndicats de marins. Cependant, des protestations se font entendre, nombre de débardeurs estimant que les marins ne font grève qu'à demi. Un de leurs dirigeants a déclaré: "Nous ne croyons pas devoir appuyer la grève. Déjà, la moitié seulement de nos membres travaillent, les autres étant réduits à l'inactivité, et sans rien gagner, eux". C'était une allusion au fait que de nombreux marins sont restés à bord des navires immobilisés et continuent à percevoir leurs gages tandis que les dockers qui respectent la ligne de piquetage ne reçoivent évidemment pas leur salaire". Un autre chef des débardeurs a dit: "Nous voulons bien appuyer les grévistes à fond mais alors que tous les marins quittent les navires sans délai".

Les 'pavillons de complaisance'. Cette grève des marins est extrêmement complexe parce qu'elle met en cause une trentaine de compagnies possédant un millier de bâtiments (paquebots, cargos et navires-citernes) et une vingtaine de syndicats. Union maritime internationale, union internationale des gens de mer, syndicat des pilotes et des quartiers-maîtres, union nationale des ingénieurs maritimes, syndicats des techniciens de radio, etc. Au centre du conflit qui oppose les syndicats aux propriétaires, il y a la question du personnel travaillant sous "pavillon de complaisance"; il s'agit de navires américains, appartenant à des intérêts américains mais que les compagnies enregistrent comme étant panaméens, libériens, honduriens, etc. échappant ainsi aux règlements et aux accords régissant le travail à bord des navires juridiquement américains. Les syndicats veulent avoir le droit désormais d'étendre leur activité au personnel des navires battant pavillon de complaisance, personnel qui est payé beaucoup moins cher que celui des bâtiments américains.

Paquebots immobilisés. On estime que plus de 700 bâtiments battent pavillon de complaisance alors que la marine marchande américaine ne compte officiellement qu'un millier d'unités; en d'autres termes, la part de la marine effectivement américaine qui échappe aux lois et conventions sur les relations industrielles ainsi qu'aux contrats collectifs de travail, est presque aussi considérable que la partie qui tombe sous le coup de ces textes.

Hier, le grand public a commencé à sentir les conséquences de la grève des marins. En effet, sur la côte occidentale, 1,000 passagers ont dû renoncer à s'embarquer à bord de deux paquebots de la Matson Co.; à New-York, le gros paquebot "Constitution" qui est arrivé hier ne repartira pas vendredi pour la Méditerranée comme il était prévu. De même, le départ du "United States" pour l'Europe samedi, avec 1,700 passagers, a été annulé.

ALGERIE : diverses émeutes ont fait 20 morts et 60 blessés dans l'est du pays

ALGER. — Le bilan des émeutes survenues dans diverses localités de l'est algérien, mardi et mercredi, est présentement de 20 morts et de 60 blessés; parmi ces derniers, il y a une dizaine de soldats français. La délégation générale a déclaré que des insurgés musulmans armés ont pris part aux désordres à Djidjelli, Taher et Strasbourg, et que les incidents avaient été soigneusement préparés par l'organisation politique de l'insurrection, c'est-à-dire le FLN. Des renforts de troupes ont été envoyés à Djidjelli et Taher où les soldats ont dû ouvrir le feu mardi sur des centaines de musulmans qui les attaquaient avec des bâtons et des barres de fer. De nouveaux incidents ont eu lieu hier notamment à Oran, où deux Européens et un Musulman ont été blessés au cours d'attentats terroristes. A Tunis, le GPRA a soutenu que les manifestations de l'est algérien avaient été "la démonstration pacifique de la volonté du peuple musulman de voir reprendre les pourparlers d'Evian".

POUR UN GOURMET C'EST Aux Délices Petit déjeuner... Déjeuner \$1.15 et plus Dîner \$2.25 et plus

Automobilistes, n'oubliez pas! La nouvelle loi (bill 48), intitulée "Loi pour assurer l'indemnisation des victimes d'accidents", entrera en vigueur bientôt. Pour savoir le coût de l'assurance sur votre véhicule, communiquez avec... L.-M. DESILETS, DU. 9-5054

Au papa bricoleur MACHINE-OUTIL DEWALT 'Power Shop' Modèle d'établi. Peut scier sur tous les angles verticaux et horizontaux. Moteur 3/4 C.V. — 110 volts. Lame de 9". Coupe 2 1/2" dans le bois. Protecteurs flottants de sécurité. Avec divers accessoires, vous obtenez 12 outils dans 1. Machine radicale no 925E \$269.00 (Telle qu'illustration) Modèle de plancher à servo-frein. Moteur 1 1/2" C.V. — 110/220 volts. Lame de 10". Coupe 3" dans le bois. SCIE AVEC BANC, sans attachement, no 1030. \$525.00 Conditions faciles de paiement 1406 SAINT-DENIS, ANGLE SAINTE-CATHERINE 6955 RUE SAINT-HUBERT, ANGLE BELANGER Tél.: AV. 8-0251 MAGASIN GRATUIT Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 Magasin Saint-Hubert, ouvert le jeudi soir Samedi, fête des Canadiens français, ferme toute la journée

BERLITZ LANGUAGE CENTRE Parlez ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND RUSSE ou toute autre langue La METHODE BERLITZ de renommée internationale vous offre la possibilité d'apprendre la langue de votre choix d'une façon économique, rapide et efficace. Traductions dans toutes les langues 3437, rue PEEL — VI. 5-1161

SERVICE GRATUIT DE DECORATEUR Bureaux d'exécutifs Edifices publics Salles de conférence, etc. NOUVELLE CONCEPTION Fauteuil berçant en métal, avec deux coussins de caoutchouc-mousse, couvert de tissu tout laine, ou de cuir, dessiné par notre service de décoration. Originalité dans la décoration. Soyez avisés, fiez-vous à un décorateur d'une maison réputée afin de donner à votre home le charme et le bon goût qui reflèteront votre personnalité. Estimation gratuite. J.A. ST-mour MEUBLES EXCLUSIFS STUDIO DE DECORATION INTERIEURE 6575 RUE SAINT-DENIS — CR. 4-8341 "A votre service depuis plus d'un demi-siècle"

Montréal pose 18 conditions...

(Suite de la 1ère page) A la suite de consultations entre les différents services municipaux intéressés, le comité exécutif est maintenant prêt à conclure une entente avec la Société et à la faire ratifier par le conseil de la Société acceptant les changements suivants au projet d'entente initial...

Jos.-D. Bégin a encaissé...

(Suite de la 1ère page) M. Cusson continue son témoignage. Ce sont les avocats de l'opposition qui le contre-interrogent. M. Masson lui a demandé si Cusson Ltee vend à d'autres clients qu'au gouvernement provincial...

LES CHEQUES DISPARUS

L'envoyé du sénateur serait un M. Gosselin. L'administration de l'hôpital Jean-Talon, M. Paul-Emile Olivier, a déclaré hier qu'il se souvenait très bien d'avoir reçu la visite d'un homme porteur d'une lettre d'introduction signée par le sénateur Courtemanche...

Confusion dans...

(Suite de la page 3) M. William Dodge. D'autres représentants du monde ouvrier ont formulé des critiques. Le vice-président de l'Exécutif du Congrès du travail du Canada, M. William Dodge, a affirmé que les propositions budgétaires n'étaient pas suffisamment catégoriques pour remédier au chômage sur une longue période...

Les transactions...

(Suite de la page 3) Dans un autre cas, le Dr Hori a payé \$30.000 un terrain au même prix à un M. Miyazaki. Ce dernier, peu de temps après, a revendu les terrains avec un important profit...

M. Fleming...

(Suite de la page 14) de 25 et est ainsi rendue publique, a été rejetée par un vote de 160 contre 42. Par la suite, M. William Beneditson, libéral de Kenora-Rainy River, a demandé que soit déposée toute correspondance touchant la requête du gouvernement sur la démission de M. Coyne...

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE LASALLE

AVIS est par les présentes donné que la Cité de Lasalle s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, par requête, aux fins d'obtenir des Lettres patentes pour remplacer en totalité les dispositions de l'article 473-9 de la Loi des cités et villes, tel qu'amendé par la Loi de LaSalle par la loi 14 Geo. V, chapitre 112, article 3, et l'article 526 de la Loi des cités et villes, tel qu'amendé par la Loi de LaSalle par les lois 2 Geo. V, chapitre 73, article 20, 1-2 Eliz. II, chapitre 82, article 5, 6-7 Eliz. II, chapitre 73, article 11, par les dispositions de la Loi des cités et villes, le tout dans les délais prévus par la loi.

AVIS

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 157(1) du Code civil de la province de Québec et à l'article 157(2) du Code civil de la province de Québec et à l'article 157(3) du Code civil de la province de Québec, que M. J. D. Bégin, ex-ministre de la Colonisation, a été nommé par le conseil de la Colonisation, le 21 juin 1961, à la tête de la Colonisation, le 21 juin 1961.

AVIS

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 157(1) du Code civil de la province de Québec et à l'article 157(2) du Code civil de la province de Québec et à l'article 157(3) du Code civil de la province de Québec, que M. J. D. Bégin, ex-ministre de la Colonisation, a été nommé par le conseil de la Colonisation, le 21 juin 1961, à la tête de la Colonisation, le 21 juin 1961.

AVIS

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 157(1) du Code civil de la province de Québec et à l'article 157(2) du Code civil de la province de Québec et à l'article 157(3) du Code civil de la province de Québec, que M. J. D. Bégin, ex-ministre de la Colonisation, a été nommé par le conseil de la Colonisation, le 21 juin 1961, à la tête de la Colonisation, le 21 juin 1961.

COMPTABLES AGRES DESCHAMPS & GROTHE. Comptables agréés. J. Arthur Deschamps, C.A. René F. Grothé, C.A. 1411, Crescent — Montréal 25. VI. 5-3248. Henri L. Bélanger et Cie. 3826, rue Saint-Hubert. VI. 4-3412. Lucien Dahm, C.A. Comptable agréé. Edifice de La Sauvegarde. 152 est, rue Notre-Dame. UN. 6-2681. Jacqueline Paradis, C.A. Comptable agréée. Edifice de La Sauvegarde. 152 est, rue Notre-Dame. Ch. 52, 53. UN. 6-2681 — DU. 1-0111. Provost, Hofte & Associés. Comptables agréés. ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOTTE, C.A. 2596, boul. Rosemont. RA. 2-1109. Samson, Bélar, Côté, Lacroix et associés. E.H. Knight & Co. Comptables agréés.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. INCINGEURS-CONSEIL. INGENIEURS CONSEIL EN IMMEUBLES. ACHAT - VENTE - ESTIMATION. ASSURANCE. Horace Labrecque et Fils Ltée. COURTIER D'ASSURANCES. BREVETS D'INVENTION. MARQUES DE COMMERCE. BREVETS D'INVENTION. DACTYLOGRAPHES. DACTYLOGRAPHES. "Tour pour le bureau". ASSURANCES. Compagnie d'Assurance sur la Vie. La Sauvegarde. MONTREAL.



# La commission de sécurité publique sera créée la semaine prochaine

Par Jean-Marc Laliberté

La Commission de sécurité publique qui avait été inscrite au programme électoral du Parti civique sera une réalisation la semaine prochaine. Le comité exécutif a approuvé hier le projet de règlement créant cette commission qui sera soumis à l'approbation du Conseil municipal lors de l'assemblée du 28 juin.

Cette commission de 8 membres dont le président sera le maire de Montréal aura pour tâche d'étudier et de faire des recommandations sur:

- a) les risques d'accidents de tous genres et leur prévention;
- b) le crime et l'obscénité et les moyens de les combattre;
- c) les mesures à prendre en cas d'urgence, de désastres naturels, de guerre, d'épidémies, de façon à assurer la protection de la population.

La Commission pourra former trois sous-commissions permanentes et leur adjoindre des comités consultatifs pour étudier les questions énumérées ci-haut.

Les attributions de la commission cependant vont plus loin que cette triple obligation. Elle devra, de sa propre initiative ou à la demande du comité exécutif ou du conseil:

- 1—Faire l'étude de tous faits, matières ou questions se rapportant à la protection physique et morale des habitants de la cité;
- 2—Susciter, encourager et coordonner des initiatives publiques ou privées destinées à promouvoir cette protection physique et morale des citoyens;
- 3—Surveiller l'application des lois et des règlements s'y rapportant et en proposer la modification ou la réforme;
- 4—Faire rapport au comité exécutif de ses constatations et de ses recommandations.

## Le maire préside

La Commission de sécurité publique de la Cité de Montréal, un organisme chargé de conseiller le maire, le comité exécutif, le conseil et les services administratifs, sera présidée par le maire lui-même.

Le vice-président de cette commission sera choisi par le maire au sein du Conseil mais les six autres membres devront être des personnes choisies en dehors du Conseil. Leur nomination sera faite par le Conseil sur rapport du comité exécutif.

La durée du mandat des membres de la commission, à l'exception du président et du vice-président, est de deux ans.

Les six membres choisis en dehors du Conseil ne devront exercer aucun emploi au service de la cité. Ils devront aussi être contribuables de la cité, domiciliés et résider dans les limites de la ville de Montréal.

Le comité exécutif pourra allouer aux membres de la commission, à l'exception du président et du vice-président, une indemnité pour dépenses occasionnées par les assemblées qui devront être au moins bi-mensuelles, sauf en juillet et août.

Outre les trois sous-commissions formées par les fins mentionnées au règlement, la commission pourra former des sous-

commissions spéciales ou ad hoc et leur adjoindre également des comités consultatifs.

Les sous-commissions et les comités consultatifs seront présidés par un membre de la commission et les sous-commissions seront composées de fonctionnaires attachés aux différents services municipaux concernés et les comités consultatifs seront composés de personnes compétentes choisies en dehors des services municipaux.

La commission et l'une ou l'autre de ses sous-commissions pourront requérir du comité exécutif qu'il mette à sa disposition tous les renseignements, documents, statistiques nécessaires à l'accomplissement de son travail.

Des épidémies d'influenza s'abattent périodiquement sur le Canada, sous forme grave ou bénigne. La chose la plus utile à faire lorsque vous craignez l'influenza c'est de rester à la maison, à la chaleur et de préférence au lit. Si en demeurant à l'intérieur, loin des courants d'air et en buvant beaucoup d'eau vous n'améliorez pas votre état, alors consultez le médecin.

# Il y a un an : le "miracle" du 22 juin"

QUEBEC — Le parti libéral du Québec célèbre aujourd'hui l'anniversaire de sa victoire électorale sur l'Union nationale. Le 22 juin 1960, en effet, le parti que dirige M. Jean Lesage remportait 51 des 95 sièges électoraux dans la province de Québec.

Ce soir, à Québec, une manifestation populaire de caractère provincial marquera de façon particulière, au Château Frontenac, l'anniversaire de cet événement. Le premier ministre, M. Jean Lesage, et son épouse seront les hôtes d'honneur de cette fête organisée sous les auspices de la Fédération libérale du Québec.

Voici le message que le chef libéral adresse à tous les militants de son parti ainsi qu'à la population en général à l'occasion de cet anniversaire:

"Amis libéraux, "Le 22 juin demeurera une date inoubliable dans l'histoire politique de notre province. Il y a un an aujourd'hui, l'électoral du Québec portait les libéraux au pouvoir avec mission de rétablir l'ordre, la justice et la démocratie où régnaient depuis plus de quinze ans l'incohérence, l'intolérance et les caprices d'un régime qui faisait notre honte et notre déséance. Au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, le nouveau gouvernement que j'ai l'honneur de diriger n'a ménagé aucun effort pour mener à bien

(Suite à la page 9)

## ON DEVRAIT CHANGER CELUI DU COMTE Etant une entité, la région du Saguenay doit conserver son nom

QUEBEC. — Des opinions divergentes ayant cours sur le nom de cette région de la province que les Indiens du pays appelaient SAGUENAY, le Comité de toponymie du Québec a fait une étude approfondie de la question, en tenant compte rigoureusement de la réalité géographique, des faits historiques et des convenances toponymiques. Il en est venu à la conclusion très nette que ce nom, qui de tout temps a désigné le même territoire, s'identifie avec la région et doit lui être conservé. Cette décision a été rendue au cours de la dernière séance du Comité de toponymie tenue ces jours derniers à Québec.

Désireux d'éviter toute controverse à ce sujet, le Comité de toponymie préconise objectivement la solution suivante à ce problème:

- 1 — La région géographique naturelle qui comprend les comtes de Saguenay, Chicoutimi, Jonquières-Kénogami, Lac Saint-Jean, Roberval, avec ce qui s'y rattache normalement, doit continuer de s'appeler Saguenay, comme depuis son origine, ou si l'on veut Royaume du Saguenay.
- 2 — L'ancien des secteurs compris dans le Saguenay doit tenir le nom qui lui est consacré. Il n'est donc pas question de faire disparaître le nom de Lac Saint-Jean, qui désigne en particulier tout le territoire qui baigne le lac, de même pour les noms de Côte-Nord, Chicoutimi, etc.
- 3 — L'expression Saguenay-Lac Saint-Jean est inacceptable parce que sa seconde partie est déjà comprise dans la première. C'est également un nom d'une longueur fastidieuse, de même qu'un curieux assemblage d'un toponyme indien avec un nom composé français.
- 4 — Il serait préférable qu'il n'y eût pas de comté portant le nom de Saguenay, car le territoire de celui-ci ne coïncide que partiellement avec la région du même nom, d'où confusion et illogisme.

Le Comité de toponymie du Québec recommande donc catégoriquement l'usage du mot Saguenay pour désigner l'ensemble du territoire, à l'intérieur duquel on pourra nommer des secteurs bien délimités et typiques, au moyen des toponymes suivants:

- 1) Lac Saint-Jean, pour la partie que baigne le lac du même nom;
- 2) Côte-Nord, pour une partie de la rive du Saint-Laurent, qui s'étend à l'est de l'embouchure du Saguenay;
- 3) Chicoutimi, qui comprend le comté du même nom, ainsi que celui de Jonquières-Kénogami;
- 4) Chibougamau, qui englobe la ville et le lac du même nom, ainsi que le territoire avoisinant.

## AVIS PUBLIC

EST par le présent donné à tous les contribuables de la Cité de Jacques-Cartier que les bureaux de la Commission scolaire seront fermés, samedi le 24 juin, 1961, ainsi que tous les autres samedis consécutifs jusqu'au 2 septembre 1961, inclusivement. Également lundi, le 26 juin, 1961, fête légale, le bureau sera fermé. Donné à Jacques-Cartier, ce 20ième jour de juin 1961. Le secrétaire-trésorier, Fernand LABINE, C.C.S.

## Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**

1—Contenement.  
2—Qui concerne l'âne — Grecque — Sans voiles.  
3—Plante médicinale — Mois chaud.  
4—Début de sinécure — Ce fut le sort de Jeanne d'Arc.  
5—Fin d'infinifit — Division régulière d'une pièce.  
6—Petit chemin — Orient.  
7—Pronom — Ce qui protège — Chanson.  
8—A donné son nom à une tragédie antique — Note.  
9—Munie presque entière — Attrapé.  
10—Publier.  
11—La voie lactée est l'une d'elles.  
12—Voyelles — Division d'un livre.

**VERTICALEMENT**

1—Impression subite.  
2—Attirée par un vide — Poème.  
3—Possessif — Etre vivant primaire.

**Solution d'hier**

**HORIZONTALEMENT :**  
1—DETOURNEMENT  
2—EXACTE — PA — O  
3—SE — C. USAGE — R  
4—ECOLES — VIENT  
5—UT — S — IV — ETE  
6—JENISSEI — RU  
7—LE — OU — RUAGES  
8—I — ANIS — NE — E  
9—BON — SILENCE  
10—RUNES — ILEON  
11—E — ETERNUER

## Petites annonces du "Devoir"

**A LOUER**

Ahuntsic 10163 Marquette près Fleury, 1-51, chauf. arbrés, 2ème étage dans duplex neuf, libre le 1er septembre, \$85.00. M.U. 1-4303 — D.U. 9-3580. 26-6-61

Boul. St-Joseph (près Delacroix), 4 grandes pièces, chauffés, eau chaude, incinérateur, cuisinière, réfrigérateur. — Tél. CR. 2-6367. 24-6-61

Chambre à louer à Côte-des-Neiges, 2967 Chemin Ste-Catherine. 27-6-61

3140 Van Horne, bas, 7 pièces chauffées, eau chaude, fourne, cour, garage, libre 1er juillet, \$150 par mois. RE. 9-7087. JNO

**ST-LAURENT**, bas de duplex chauffé, 5½ grandes pièces, cuisine fonctionnelle, grande cave, garage, cour clôturée et gazonnée. Sera peinte à neuf. A 2 minutes de la gare Monkland du C.N.R., \$135.00 par mois, 2070 Filion, FE. 4-8392. JNO

**A VENDRE**

**CHATS SIAMOIS** — Un couple de chats siamois de race pure, énergiques, de taille fautive (Sea Point), âgés de 9 mois et en parfaite santé. A vendre ensemble ou séparément. Prix à discuter. Téléphonez le soir à CR. 2-6384. JNO

Duplication d'ordres 100, presque neuve. Valeur \$175. A vendre \$70. S'adresser à: Claude Brunet, hôpital St-Charles-Borromée. 23-6-61

FORD 1953, bas millage, radio, chauffette, peinture neuve, seulement \$200.00. FE. 4-2036. 24-6-61

PONTIAC 1955, bas millage, radio, peinture neuve, en très bon état. LA. 2-3763. 24-6-61

Renault-Dauphine 1960 — en parfaite condition — radio. — Tél. PO. 7-1884. 23-6-61

Une sècheuse 1959, d'une valeur de \$250 pour \$150 et une télévision 17" 1959, d'une valeur de \$250 pour \$125. — Tél. DA. 1-2217, après 5 heures, les 22, 23, 24, 26 et 27. 24-6-61

**BUREAU A LOUER**

Bureau et résidence pour professionnel ou clinicien. Moderne, confort, à glissière, intérieur complètement redécoré. Centre quartier commercial, Ste-Catherine-Ald dans Maisonneuve, CL. 9-3735. 22-6-61

**ENSEIGNEMENT**

Acceptons quelques élèves en éléments latins et vérification. COLLEGE FRANÇAIS. — Tél. CR. 2-0754. 28-6-61

**COURS PRIVES:** mathématiques, sciences, français, Cours supérieur et classique. Professeur diplômé d'université. — Tél. DU. 8-6126. 27-6-61

**INSTITUTEUR DEMANDE**

Je année, garçons. Brevet "B" requis. Références. Convention collective. Adresser vos demandes au secrétaire-trésorier, M. E. Chagnon, Commission scolaire, village de St-Hilaire. 24-6-61

**TRANSPORT**

Appel Montreal Moving, transport général, déménagement assure n'importe où, \$2.50, \$4.50, \$8.00. Spécialités: poêle etc., emballage, entreposage. RA. 1-1194. JNO

**TRANSPORT CAMIONNAGE**

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 9-2421. JNO

**TARIF**

Annonces classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" — VI. 4-3361

(Commodité prise jusqu'à 4 près la veille de la publication.)

**ANNONCES ORDINAIRES** — Tarif minimum de 1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour six mots. Les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses, devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.

**GROS CARACTÈRES** — Une ligne en caractère gothique 12 points (70 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-mères, remerciements pour condoléances, etc. 3 cents par mot; minimum \$1.00.

**SECRETARE EXECUTIF D'ASSOCIATION**

Une association professionnelle d'industriels à caractère provincial ayant ses bureaux à Montréal demande un secrétaire exécutif pour prendre la direction du secrétariat de l'association. Formation classique ou d'affaires; expérience dans l'administration, la procédure de secrétariat, les relations extérieures. Bilingue. Facilité de parole. Aptitudes dans la recherche et la préparation de documents. Salaire initial entre \$7,000 et \$8,300 par année.

Adresser vos demande et dossier personnels à: CASE 173, "LE DEVOIR"

**INSTITUTRICES DEMANDEES**

Institutrices avec brevet "A" et institutrices avec brevet "B" (expérience nécessaire) pour enseigner, à Varennes, au cours secondaire. — Environ 15 milles de Montréal.

S'adresser à: secrétaire-trésorier, JULES PHANEUF, OL. 2-2525 de 9 a.m. à midi

**CONSEILLER EN ORIENTATION et BIBLIOTHECAIRE DEMANDES**

Commission scolaire de Thetford Mines

S'adresser à: Eloi Allaire, directeur des études C.P. 605, Thetford Mines, P.Q. Tél. FE. 8-1141 ou FE. 8-1204

**PROFESSEURS DEMANDES**

Avec expérience pour le cours secondaire (français, histoire et géographique, sciences, etc.). Mentionner qualifications et expérience lors de la demande d'emploi, très bons salaires pour personnes qualifiées.

Ecrire à: Eloi Allaire, Directeur des études, C.P. 605, Thetford Mines, P.Q.

# Cinéma Distribution & Service H. de LANAUZE INC.



1027, rue BLEURY Street  
Montréal 1, P.Q., Canada  
Tel. University 1-2825

**CINEASTES ET PHOTOGRAPHES**

AMATEURS — EDUCATEURS — PROFESSIONNELS ET SEMI-PROFESSIONNELS INDUSTRIELS

Etes-vous à la recherche de ce qu'il y a de plus nouveau, de ce qui convient le mieux à vos exigences.

L'art du cinéma et de la photo est encore réservé aux appareils classiques. L'automatisme est "Bien" et favorable à ceux qui se contentent du moindre effort. Les appareils de prise de vues de modèles classiques permettent des réalisations supérieures par quelques précautions intéressantes.

**Quant aux projecteurs:**  
Vues fixes, manuels, semi-automatiques, voire automatiques. 8 ou 16mm., simples ou combinés, silencieux, sonores, optiques ou magnétiques. Pour plusieurs formats recherchez: un mécanisme de haute qualité, très silencieux et la luminosité sans risque de chauffer les images. Cela prolongera la durée de vos films les plus précieux.

N'acceptez que les appareils de marques réputées soutenues non seulement par la garantie du fabricant mais surtout du service technique que le vendeur peut vous certifier par l'assortiment de pièces de rechange qu'il tient en magasin et sera des plus honorés de vous montrer.

Le choix des appareils dépend tant des moyens financiers que de leur emploi, surtout de la protection des films contre la chaleur.

- R.C.A. 16 mm.
- Kodacolor Pageant 16 mm.
- Ampro 16 mm.
- Bell & Howell 16 mm.
- Cine-camera Beaulieu
- Leica 35 mm.
- S. V. E. 35 mm.



**H. DE LANAUZE**

Etabli depuis 1922

1027, Bleury — Montréal 1

Reconnu pionnier du cinéma d'amateur

Vous offre pour juin des remises de 20 à 40% sur un vaste assortiment d'appareils et accessoires photographiques et cinématographiques.

M. H. de Lanauze attire particulièrement l'attention des lecteurs sur les fameuses caméras Bolex classiques modèle C 8 à vitesses variables.

Les projecteurs 8mm. de haute qualité silencieux et sonores.

Que vous ne trouverez pas ailleurs avant un certain temps.

En résumé vous trouverez à la Maison H. de Lanauze Inc. l'expérience et la certitude d'un service techniques.

Visitez dès aujourd'hui H. de Lanauze Inc. à 1027 rue Bleury, Montréal 1.

# 40ème ANNIVERSAIRE ANNÉES DE PROGRÉS

**CINE & PHOTO**

Où vous trouverez toujours ce qu'il y a de plus nouveau et recommandable

**H. De Lanauze Inc.**

1027 rue Bleury, Montréal 1

Nos 38 années d'expérience, notre département de service et de réparation dirigé par des techniciens compétents, nos vendeurs consciencieux, nous permettent de donner satisfaction à la clientèle la plus exigeante.

**Nous offrons un grand choix:**

- \* d'appareils automatiques tant en 35mm. qu'en ciné 8mm.
- \* d'appareils classiques qui permettent des réalisations professionnelles tout en étant très simples d'opération pour un débutant.
- \* d'écrans réguliers et lenticulaires.

**"PAS PLUS CHERS QU'AILLEURS"**

Les facilités de SERVICE en plus...

**H. De Lanauze Inc.**

1027, rue Bleury, Montréal 1 UN. 1-2825

NOUS N'AVONS AUCUNE SUCCURSALE

**CINEMA-PHOTO**

- Ciné-caméras, 8 et 16 MM.
- Projecteurs 8 et 16 MM., sonores et muets
- Caméras fixes
- Projecteurs fixes
- Projecteurs opaques
- Enregistreuses magnétiques
- Visionneuses, 8 et 16 MM.
- Presses à coller
- Ré-enrouleuses
- Ecrans — Tremblés
- Lampes — Bobines
- Rubans magnétiques Etc., etc.

Appareils BMM. silencieux et sonores magnétiques. Une démonstration du "CIRSE SOUND" vous convaincra de sa qualité.

Nous sommes outillés pour poser la bande magnétique sur tous films BMM.

Les merveilleuses caméras Bolex modèles classiques offertes à réduction de 20 à 40%

**H. de LANAUZE INC.**

1027, RUE BLEURY, MONTREAL, P. Q. Téléphone: UN. 1-2825

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

HORAIRES

Théâtres

ANJOU - "Soif d'aimer" - 9 h. sauf le lundi. LA COMEDIE CANADIENNE - "C'est l'Intemporelle" - 8.10 - 8.30 - "Le Passage du Rhin" - 6.28 - 8.40. LA POUDRIERE - "La folle nuit" - 9h. - Relâche dimanche et lundi.

Cinéma

MOUETTE - "Eosodus" - tous les soirs à 8h; matinales les mercredis, samedis et dimanches à 10h. BIJOU - "Nous les coupables" - 12.10 - 2.31 - "Le Trottoir" - 2.00 - 5.08 - 8.16. CANADIEN ET PLAZA - "Nuit blanche" - 12.00 - 1.45 - 8.30 - 9.30 - "Du soleil au cœur" - 1.40 - 5.00 - 8.15. CENTRE D'ART DE L'AYRER - "Harem Wednesday" - 8 et 9 p.m. tous les jours - 3, 6, et 9 p.m. le dimanche. IMPERIAL - "Aventures des Mers du Sud" - Tous les soirs à 8h.40; le dimanche soir à 7h.30; matinales les mercredis, samedis et dimanches à 2h.

Documentaire sur la Russie d'aujourd'hui

LA RUSSIE! Un pays immense et fort mal connu. Un des deux pôles d'attraction du monde politique contemporain! Une terre magique pour les uns, un enfer pour les autres, un paradis (futur)! Depuis quelques années, plusieurs cinéastes nous ont rapporté des images de ce pays, de ses habitants, de ses manifestations populaires. Le réalisateur allemand Claus Hardt a voulu filmer la Russie d'aujourd'hui, par une description de la vie quotidienne chez les ouvriers, les agriculteurs. Il a principalement sa caméra dans les principales villes, filmé les monuments, les défilés militaires, les cérémonies religieuses, les manifestations sportives, les danses folkloriques, les spectacles aériens, etc.

Le jeudi 22 juin à 10 heures du soir, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront ce documentaire intitulé "La Russie d'aujourd'hui". Ils y apprendront comment vivent les habitants de ce vaste pays aux aspects variés; steppes enneigées de Sibérie; centres industriels à l'équipement moderne et villes d'un autre âge. Images d'un monde différent...

Truffaut à Montréal, au mois d'août

François Truffaut, cinéaste de grand talent et un des chefs de file de la "nouvelle vague" du cinéma français, vient de confirmer sa participation à la rencontre internationale de cinéastes qui se déroulera à Montréal du 8 au 11 août prochain, juste avant le Festival du film. Une quarantaine de réalisateurs canadiens et étrangers participeront à cette rencontre, la première du genre au Canada. Deux autres cinéastes français ont également donné leur accord. Il s'agit de Jacques Demy, et Agnès Varda, Jacques Demy a signé "Lola", film qui sera projeté à Montréal au cours du prochain Festival. Quant à Agnès Varda, qui a travaillé avec Alain Resnais, elle a réalisé en particulier "La Pointe courte".

D'autres réalisateurs doivent faire savoir prochainement aux organisateurs du Festival du film s'ils participeront à cette rencontre internationale.

Gilles Vigneault au Chat Noir Cours de l'or

La première saison du cabaret du Chat Noir se terminera en fin de semaine avec le tour de chant de Gilles Vigneault. Poète et chansonnier, Vigneault a déjà remporté un grand succès au cabaret du Chat Noir l'hiver dernier. Il donnera son tour de chant à partir de 11h.30 les 23 et 24 juin.

Concours d'entrée au Conservatoire d'art dramatique

Les concours d'entrée à la section d'art dramatique du conservatoire de la province auront lieu à Montréal le mercredi 13 septembre 1961. L'inscription préalable est obligatoire. Les candidats peuvent s'adresser jusqu'au 5 septembre à 1182 boulevard Saint-Laurent, U.N. 6-3845, ou à 506 rue Ste-Catherine, V.I. 2-9877.

Chez Pierre depuis 20 ans

on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre la qualité est là

Chez Pierre véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

VI. 2-1590

8e SEMAINE

MARIA SCHELL JEAN MARAIS Marcello MASTROIANNI

Nuits blanches

en superbes COULEURS et CINÉMASCOPE

DU SOLEIL AU COEUR

PLAZA

1200 RUE CATHEDRAL

Plus de billets pour jeudi Relâche dimanche et lundi Billets en vente: Medical Arts Pharmacy "Au 400"

A PARIS: Première d'un film canadien tourné au Niger

Un film canadien tourné dans la république africaine du Niger a été présenté en première mondiale, à Paris, dans le cadre d'une exposition de l'Office national du film.

Ce film réalisé par M. Claude Jutra, cinéaste de Montréal, en collaboration avec le gouvernement nigérien a été présenté par des diplomates canadiens à M. Amadou Seydou, ambassadeur du Niger à Paris. Dans une allocution de remerciement, le diplomate africain a souligné que cette première "manifestation" de coopération entre le Canada et le Niger se situait sur le plan culturel.

Environ 250 membres de la colonie canadienne de Paris et de l'Institut français assistaient à la projection du film à la réalisation duquel a également contribué M. Jean Rouch, connu par sa "Chronique d'un été".

D'autres productions de l'Office national du film ont été projetées, entre autres, "Tête Blanche", de Guy Côté de Montréal, présenté plus tôt au Festival de Cannes; "Lignes verticales, Lignes horizontales", de Norman McLaren et Evelyn Lambart et "Le boisé".

4,147 candidats au concours de musique de Genève

De 1939 à 1960, 4,147 candidats de 59 pays divers ont participé aux 22 concours d'exécution musicale de Genève. 87 premiers prix et 222 seconds prix, d'une valeur totale de Fr. suisses 174.675. — ont été attribués aux lauréats.

Pour le concours qui aura lieu cette année, du 23 septembre au 7 octobre, plus de 1000 demandes sont parvenues au secrétariat et les inscriptions commencent à affluer. Les gouvernements de plusieurs pays ont de nouveau annoncé la participation officielle d'équipes de jeunes musiciens. A la liste des jurés de violoncelle, il faut ajouter le nom de M. Ede Banda (Budapest).

Le délai d'inscription échoit le samedi 15 juillet 1961 et ne sera prolongé en aucun cas. Prospectus et tous renseignements sont donnés gratuitement par le Secrétariat du concours, Conservatoire de musique, Genève.

"Un monde fou", du caricaturiste Berthio

"Berthio est un humoriste qui s'intéresse avant tout à la société de l'homme et de la société. Ce qui rend ses caricatures accessibles à tous. Il est moins le caricaturiste des puissants que des humbles, des exploités que des exploités."

Ainsi s'exprime Jean-Louis Gagnon dans l'introduction qu'il a faite au désopilant recueil de caricatures de Berthio intitulé "Un monde fou". Les admirateurs de Berthio trouveront dans ce livre de 128 pages les 150 meilleures caricatures du plus français des caricaturistes canadiens.

Des critiques ont affirmé que la subtilité et la finesse de ses dessins le classent parmi les meilleurs caricaturistes de la tradition française; un monde fou le proclame!

Voilà un livre à bon marché (\$1.00) que tout le monde voudra emporter en vacances... pour rigoler en famille les jours de pluie! "Un monde fou" est en vente dans les librairies, les dépôts de journaux, chez le distributeur (Les Messageries Coopératives de Montréal, 411, St-Claude, Montréal, Université 6-4288) ou chez l'éditeur (Les Editions du Jour, 3411, St-Denis, Montréal, Victor 9-2228).

Vendredi, 23 - 9 h. à l'ESTEREL L'ANGE BLEU

VI. 2-6053

LE SEUL THEATRE CINEMA AU CANADA

Cinéma vous emporte vers les îles exotiques!

CE SOIR à 8 heures 40

AVENTURE DES MERS DU SUD

TECHNICOLOR

La version originale

IMPERIAL

1430 KLEURY

La Femme au FOYER et dans le MONDE



Avant d'entreprendre sa série de conférences sur le Canada, dans différentes villes du Bourbonnais, Mme Léa Chapon, qui a séjourné dans notre pays, l'an dernier, présente son projet et une carte du Canada lors d'une réunion à l'hôtel de ville de Vichy. Des auditoires nombreux, tantôt d'adultes, tantôt de collégiens et de lycéennes, ont applaudi la conférencière qui a été vivement frappée par les possibilités du pays canadien et emballé ainsi ses auditoires de jeunes.

Pour faire mieux connaître le Canada en France

Série de conférences dans diverses villes et auditoriums d'adultes et de jeunes par Mme Léa Chapon

On trouve souvent, et avec raison, que le Canada est peu ou pas connu en France. Notre publicité a toujours été assez légère pour ne pas dire inconsistante. Sans doute, on connaît les Canadiens par le tourisme et par les contingents de militaires qui ont passé en France pendant les deux grandes guerres, mais personne ne peut dire que les Français, en général, connaissent bien notre pays. Il n'est même pas nécessaire de faire la traversée pour se rendre compte de ce fait.

Et ce ne sont pas les attractions du pavillon canadien à la dernière exposition universelle de Paris qui a pu laisser dans les esprits des traces flatteuses pour nous. Evidemment, les choses vont finir par changer avec les projets gouvernementaux qui vont voir à faire connaître la province de Québec.

En attendant les résultats de ces entreprises nous avons déjà la qualité et d'envoyer en la personne de Mme Léa Chapon qui a séjourné dans différentes villes canadiennes l'an dernier, et qui, depuis ce temps, a entrepris une série de conférences sur le Canada avec films documentaires à l'appui, pour les auditoires adultes comme pour les jeunes.

Les reportages des journaux nous disent que Mme Chapon parle devant des salles comblées et au public enthousiaste. Les photographies sont là d'ailleurs pour le démontrer.

Mme Chapon qui est artiste pastelliste, et présidente générale de la Fédération internationale de l'Union féminine artistique et culturelle, en passant l'an dernier par Toronto, Ottawa et Montréal, a beaucoup aimé notre pays et lui a trouvé assez de qualités et de mérites et de possibilités d'avenir pour les jeunes, qu'elle en parle, non seulement à son cercle d'amis mais aussi à des auditoires de différentes villes de France. Les films qu'elle fait voir en même temps lui sont prêtés par notre ambassade à Paris.

Le reportage que j'ai sous les yeux la présente "comme une conférencière capable de tenir son auditoire en haleine tout au long d'un récit captivant véritable cours de géographie humaine, agrémenté d'anecdotes pittoresques, amusantes et parfois émouvantes".

"La conférencière déclare en commençant, qu'elle est partie au Canada avec l'idée fautive qui est celle de beaucoup de Français, sur ce pays lointain, inconnu, que l'on se représente perdu dans les glaces, triste, tout juste bon pour les renards, les castors et les loups et peuplé de quelques Indiens, Esquimaux et trappeurs."

"La poésie, dit-elle, de ce pays tel qu'on l'imagine à travers le halo de légende que lui a fait Louis Hémon dans "Maria Chapdelaine" est en réalité remplacé par un élan irrésistible vers le progrès."

"Le Canada, qui commence à tirer parti des innombrables ressources de son sous-sol très riche, qui possède une industrie forestière considérable et dispose d'un potentiel d'énergie électrique inépuisable grâce à ses lacs et rivières, est en train de devenir une grande puissance internationale."

"Après avoir remarqué que la colonisation anglo-saxonne est de plus en plus envahissante et que l'Eglise a été le rempart qui maintient le vieux fond français, Mme Chapon ajoute que "si le Canadien admire la culture française, il n'a pas pour autant une opinion flattereuse du Français qu'il considère comme un être léger, charmant et un peu "fustigé".

Au sujet des enfants canadiens, la conférencière remarque que "leur éducation est très particulière", étant donné qu'elle a observé que de nombreux enfants vivent à peu près sans se préoccuper de la présence des adultes qu'ils font attendre ou qu'ils retardent sans même paraître s'en apercevoir et sans s'excuser naturellement. Et elle ajoute: "Ce sont des personnages sacrés, insupportables, qui gagnent de l'argent en faisant de petits métiers et, très tôt, participent de politique. On se marie jeune et, dès le premier jour, le jeune ménage dispose d'un extraordinaire confort ménager acheté à crédit."

Mme Chapon parle ensuite des douze mille Esquimaux qui vivent dans le nord du Canada et des 200.000 Indiens vivant dans des "réserves" ou ils s'administrent eux-mêmes. "Le Canada, dit en terminant la conférencière, est un pays complexe où l'esprit pionnier subsiste dans l'amitié de son accueil, un pays qui débordé de vitalité et de jeunesse. Entre la France et le Canada, il est souhaitable que des échanges culturels s'établissent. Ils ne peuvent être que très fructueux pour les deux pays. Les films sur le Canada prêtés par notre ambassade à Paris, et que Mme Chapon, présente à chacun de ses auditoires, ont comme sujets, "Gaspé", le fleuve "Fraser", le peuple des "Esquimaux". Tout l'hiver et une partie du printemps ces conférences ont été présentées d'une ville à l'autre dans le Bourbonnais et à quelques reprises dans la ville même de Vichy. G. B.

Pour vous permettre d'être plus belles et charmantes, mesdames!

Inauguration du nouveau Salon Elysée de la maison Eaton

Laboratoires et hommes de science, que ce soit en chimie, en biologie, en dermatologie, etc., sont aujourd'hui au service de la femme et de sa beauté, pour y ajouter d'heureux correctifs ou enlever ce qui peut lui nuire.

La maison Eaton, qui est toujours à la pointe du progrès dans tout ce qui peut servir la femme et sa joie de vivre, prouve une fois de plus qu'elle entend être fidèle à son programme. L'agrandissement de son édifice pourant déjà fort imposant, lui a permis de procéder au réaménagement de son Salon Elysée, grandement apprécié par toutes les Montreualaises, et d'y apporter de véritables innovations.

Tout d'abord on y a ajouté un équipement de coiffure ultra moderne qui offre une technique accélérée et un meilleur rendement. La nouvelle installation vient d'être terminée et a été inaugurée hier.

De plus, le soin des cheveux sera assuré par le traitement ultrason, qui convient aussi bien aux hommes qu'aux femmes et aux enfants.

Il y a encore la méthode épilatoire moderne Kree, fait à la thermolyse, méthode à ondes courtes, d'une application pas douloureuse, rapide avec résultat permanent.

Quant au décor de ce salon renouvelé il est en harmonie avec le chapitre de la beauté qu'on y traite: couleurs, meubles, murs et tapis, atmosphère, tout est ordonné pour le charme, le repos, le luxe et la satisfaction des clientes.

Assemblée de la Société du Ballet National

Une assemblée du Comité exécutif du Ballet national du Canada, aura lieu jeudi le 22 juin, à 8h. du soir au bureau du Ballet, 2020 avenue Union.



M. Mohan Lal, président de la "Indian Firm of Ganeshi Lal and Son" qui a présidé à l'inauguration de l'exposition de quatre jours du fabuleux tapis "Pride of India", tapisserie d'art de l'Inde, réalisée par des artisans indiens, est en train de terminer en 1951 et a exigé 50,000 heures de travail à la main. On peut voir cette merveille, chez Birks, jusqu'à samedi, à 1 h. de l'après-midi. Ce tapis est évalué à \$400,000.



SOIF D'AIMER, de Eloi de Grandmont et L.-G. Carrier, remporte toujours un vif succès au Théâtre ANJOU. Cette pièce tiendra l'affiche encore cette semaine avant la fermeture annuelle du théâtre. Ci-dessus Catherine Anju et Etienne Aubray.

TÉLÉVISION

Table with TV schedule for JEUDI 22 JUIN. Columns include time slots and program titles like 'Hébergement Cassidy', 'Sports-images', 'Monsieur le maire', etc.

Advertisement for the movie 'Gone with the Wind' featuring Clark Gable and Vivien Leigh. Includes showtimes and location information.

Advertisement for Loew's cinema, mentioning '2e SEMAINE' and 'Stationnement Garage'.

Advertisement for 'Lion d'Or au Festival de Venise' featuring Charles Aznavour, Nicole Courcel, and André Cayatte. Includes showtimes and ticket prices.

Advertisement for Mickey Russell at La Réserve, featuring 'Danse, pas de frais de couvert' and contact information for reservations.

Advertisement for 'Nuits blanches' at Plaza, featuring 'Du soleil au cœur' and 'La Folle Nuit'. Includes showtimes and reservation details.

Advertisement for 'Chez Pierre' restaurant, highlighting 'cuisine simple mais de bon goût' and providing address and phone number.

Advertisement for 'Nuits blanches' at Plaza, featuring 'Du soleil au cœur' and 'La Folle Nuit'. Includes showtimes and reservation details.

Advertisement for 'Soif d'aimer' at Théâtre Anjou, featuring Gilles Pelletier and showing showtimes and contact information.

Advertisement for 'L'Ange Bleu' at Esterel, showing showtimes and contact information.

Advertisement for 'La Folle Nuit' at Plaza, featuring 'Un spectacle à ne pas manquer!' and reservation details.

Advertisement for 'Soif d'aimer' at Théâtre Anjou, featuring Gilles Pelletier and showing showtimes and contact information.

Advertisement for 'L'Ange Bleu' at Esterel, showing showtimes and contact information.

Advertisement for 'Nuits blanches' at Plaza, featuring 'Du soleil au cœur' and 'La Folle Nuit'. Includes showtimes and reservation details.

## L'A.P.I. recommande le lancement immédiat d'une Caisse de crédit

L'Association professionnelle des industriels, par une résolution de son exécutif, recommande le lancement immédiat d'une Caisse de crédit industriel à long terme, a déclaré hier le président général de cette association, M. Fernand Girouard, de Montréal.

L'A.P.I. rejoint ainsi, dit M. Girouard, l'une des conclusions du mémoire que la Chambre de Commerce de la Province de Québec soumettait récemment au cabinet provincial. Ce mémoire préconisait aussi l'aide provinciale pour l'établissement d'une industrie sidérurgique intégrée, dans le Québec. Tout en appuyant également cette dernière suggestion, l'A.P.I. précise cependant que "même si la

création d'une industrie sidérurgique intégrée ne se révélait pas pratique pour le moment, le lancement immédiat d'une caisse de crédit à long terme avec capital important, doit être favorisé.

Car, l'A.P.I., dans sa résolution, signale que, "depuis quelques années, nombre d'entreprises commerciales et industrielles du Québec enregistrent, à l'égard des problèmes de financement à moyen terme, des difficultés qu'elles ne peuvent pas toujours surmonter même en recourant aux institutions financières actuelles. D'autre part les ressources naturelles de la province sont de plus en plus exploitées par des étrangers et exportées à l'état brut ou semi-fini sans grand profit pour la population québécoise. Devant la menace de stagnation qui pèse sur elle, l'économie de la province a besoin de recevoir une impulsion considérable et énergique, afin de lui permettre, dans les années à venir, d'utiliser toute la main-d'œuvre disponible dont le volume augmente sans cesse. L'établissement d'une industrie sidérurgique intégrée constituerait donc un des meilleurs moyens d'attirer des industries nouvelles. Mais pour profiter à la population québécoise, une entreprise de cette envergure devrait être financée et dirigée par des groupes d'affaires de la province. Cependant, une telle initiative comporte des risques que les organismes financiers actuels ne peuvent assumer entièrement à eux seuls. Par conséquent, un certain appui de l'Etat se révèle indispensable.

Aussi, l'A.P.I., dit M. Girouard, a-t-elle résolu d'appuyer les demandes de la Chambre de Commerce de la province de Québec en faveur de l'institution d'une industrie sidérurgique intégrée et d'une caisse de crédit à long terme. Elle a résolu également de demander au gouvernement de la province de favoriser le lancement immédiat d'une caisse de crédit à long terme permettant de consolider plusieurs entreprises actuelles et d'en susciter de nouvelles, même si la création d'une industrie sidérurgique ne se révélait pas pratique pour le moment. Enfin, par sa résolution, l'A.P.I. demande au gouvernement québécois d'accorder son appui financier à ce projet de caisse de crédit industriel, tel que le suggère le mémoire de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

## Le CP lance une carte de crédit

Une nouvelle carte de crédit, la première du genre à être offerte par une compagnie de transport pour les voyages par air et par mer, sera distribuée par le Canadien Pacifique et sera valide pour ses services aérien, maritime, de même que pour l'hôtellerie et le télégraphe. La carte inclut également le service de location des voitures Hertz.

La carte est valide pour le transport des passagers sur les routes aériennes du Canadien Pacifique, au Canada et à l'étranger, ainsi que pour le transport des marchandises par air et le cargo aérien au Canada. La nouvelle carte de crédit inclut également le transport transatlantique sur les navires "Empress" de la compagnie ainsi que le service des croisières. De plus, la carte sera acceptée dans tous les hôtels du Canadien Pacifique à travers le Canada.

## M. Laurent Denis est élu président

Le nouveau directeur de l'École de bibliothéconomie de l'université de Montréal a été nommé président de la section de Montréal de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française. M. Laurent Denis succède à Mlle Lucille Oumet, bibliothécaire à l'École des beaux-arts de Montréal.

Outre M. Denis et Mlle Oumet, le nouveau conseil de la section comprendra le R.P. Gabriel Allard, bibliothécaire du collège Ste-Croix, à titre de vice-président, et Mlle Eliane Lefebvre, bibliothécaire de la Commission scolaire d'Outremont, à titre de conseillère.

## Faut-il modifier le régime...

(Suite de la 1ère page)

tre murs, n'exige que des écritures aux livres, et donne d'abord au peuple l'euphorie des portefeuilles plus gonflés... dont le véritable prix ne se dessinera que plusieurs mois après. A la veille d'une élection par exemple, quelle tentation pour un gouvernement de préférer ce moyen si facilement populaire — la distribution d'argent nouveau — aux moyens plus impopulaires, même si ces derniers sont techniquement les seuls bons ou les meilleurs dans une situation donnée.

Mettre la monnaie complètement entre les mains du gouvernement, c'est ouvrir la porte au cycle des inflations pré-électorales, comme nous avons depuis longtemps déjà celui des réductions de taxes quadriennales. Si nous estimons que l'inflation est un mal, c'est donc un risque grave. Et encore n'avons-nous jusqu'ici vu la chose que sous son jour le plus favorable, c'est-à-dire dans l'hypothèse d'une politique de dépenses vraiment justifiées, mais qu'on finance par le moyen le moins dangereux électoralement. Que dire alors de la facilité plus grande à entreprendre des dépenses injustifiées?

**Danger de fraude politique!** Autrement dit, la monnaie entièrement aux mains des gouvernements, place l'inflation parmi les fraudes politiques les plus aisées et les plus impunément utilisables à des fins électorales; car il y a toujours moyen ensuite, quand vient la hausse des prix, de détourner l'attention vers de soi-disant profiteurs. Et puis le mal est fait!

C'est l'abus patent que les souverains de l'Ancien Régime avaient fait de cette technique, qui a si facilement accredité, pendant un siècle, l'idée — qui nous étonne tant aujourd'hui — des monnaies émises par des institutions privées sous la haute juridiction de l'Etat. La formule intermédiaire de l'institution publique, mise à l'abri des ingérences politiques directes et capable d'opposer un veto au moins temporaire aux ambitions gouvernementales, est probablement la solution la plus satisfaisante du point de vue équilibre économique; et surtout du point de vue sauvegarde des libertés démocratiques (bonne information du public sur ce qui se passe) dans l'application des politiques économiques.

C'est effectivement tout ce problème que M. Fleming vient de remettre en jeu dans sa façon de traiter avec M. Coyne. Et c'est pourquoi j'ai commencé cette série d'articles en disant qu'on ne saurait exagérer les conséquences de cette crise politique sur l'orientation de notre avenir économique. Comprenez bien toutefois qu'à ce moment, il ne s'agit pas tellement de savoir ce que sera la politique de M. Fleming et quelles seront ses conséquences immédiates. De prendre parti pour ou contre sur le plan technique et de compter sur le gouvernement de la Banque centrale pour l'arrêter si on est contre. Dans la présente conjoncture, les pressions pour le plein em-

ploi à la veille d'une élection générale sont telles que le régime s'annonce pour être le même quelle que soit la procédure suivie: le gouvernement l'emporterait de toute façon. Du moins présumons-le pour bien faire voir la vraie nature du problème.

### Le vrai problème

La vraie nature du problème, c'est qu'une mauvaise procédure peut transformer en règle ce qui ne serait que l'exception. En modifiant les structures à l'occasion de cette situation à sens unique, nous détruirions les données d'un jeu de force qui facilitera ensuite la mise en place de crans d'arrêt, une fois la crise passée. Nous éliminons un facteur important de stabilisation de retour à une normale, ou au moins de freinage plus efficace du mouvement inflationniste, qui nous entraîne de toute façon depuis que les objectifs de plein emploi ont pris de l'importance dans l'opinion publique. Et cela peut faire toute la différence du monde, puisqu'en définitive l'inflation est tout de même un phénomène assez relatif, dont les inconvénients sont largement fonction de la rapidité et de l'intensité du phénomène.

Evidemment le chômage est un grave problème. Mais si M. Coyne avait raison et si les politiques inflationnistes allaient échouer sans le résoudre? Et une hausse trop précipitée du coût de la vie ne soulèverait-elle pas aussi de graves problèmes à plus d'un égard? Et n'est-il pas essentiel aux libertés démocratiques, en une matière aussi spéciale, que les institutions soient agencées de façon à rendre aussi inévitable que possible la mise au grand jour des problèmes? Cela ne vaut-il pas le prix de quelques ennuis éventuels à nos gouvernants et d'un retard de quelques semaines dans la mise en oeuvre des politiques?

C'est à tout cela qu'il faut penser dans la conjoncture politique et économique actuelle, avant de s'empresser de condamner M. Coyne comme un empêchement de danser en rond, ou plus encore comme un monsieur préoccupé avant tout de s'assurer une pension confortable. Sur ce dernier point, il y a au moins un argument en sa faveur: si, peut-être, il s'est trop complaisamment laissé voter une juteuse augmentation de pension, on ne pourra pas en tout cas lui reprocher d'avoir ensuite, pour autant, consenti à passer sous les Fourches Caudines du gouvernement, au détriment du public, afin d'être sûr de la toucher. Pour le moment, il me paraît donc conserver tous ses droits à notre considération! Et à nos remerciements, aussi, pour avoir courageusement, depuis un an, exposé le public sur sa façon de voir les problèmes économiques canadiens.

Chaque année, 10,000 personnes visitent les usines d'Oshawa de General Motors. A pied, la visite complète prendrait plusieurs semaines, c'est pourquoi on utilise un "train" motorisé,

## Lettre d'Ottawa...

(Suite de la page 14)

ministratifs. Et cela est démocratiquement sain parce que c'est au ministre et non aux fonctionnaires que le peuple a confié un mandat politique. Si le ministre ne peut plus compter, désormais, sur la discrétion absolue de ses conseillers, l'efficacité administrative du pays est sapée à sa base même car on provoque, dans le service public, des fissures qui le feront inévitablement éclater.

Le gouvernement doit être jugé sur les actes qu'il pose, non sur les processus de cogitation et de consultation qui ont conduit à ses décisions. C'est un principe sacré que le secret des échanges confidentiels. Ceux qui n'ont pas la

## Il y a un...

(Suite de la page 7)

la mission qui lui avait été confiée; la dernière session aura été pour nous l'occasion de traduire dans la réalité les principaux articles du programme approuvé par le peuple, ouverts ainsi la voie large et ensoleillée à la restauration du Québec.

"Comme je vous le disais à la même date l'an dernier, cet

conscience assez délicate pour le comprendre, si haut placés qu'ils soient, se stigmatisent eux-mêmes. Et les indiscretions commises dans le feu de la lutte ne justifient pas le sabotage de sans-froid, d'une pratique de haute sagesse.

te victoire du parti libéral du Québec a été rendue possible par l'effort surhumain qu'ont fourni tous les militants à tous les paliers de notre structure démocratique, dans tous les comités de la province. Cet esprit d'unité et de détermination qui a rendu possible le "miracle du 22 juin", je sais que tous et chacun d'entre vous l'apportez à l'appui du gouvernement qui est fort et bâtisseur parce que le parti reste uni et générateur d'idées toujours nouvelles.

"Ce soir comme au soir du 22 juin 1960, mon épouse se joint à moi pour vous remercier de tout coeur de la confiance et de l'amitié que vous nous témoignez de façon aussi éloquentes.

"Jean Lesage"

## Le Dr Bohémier fêté aujourd'hui

L'Administration et le corps médical de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, de Montréal, fêteront aujourd'hui le Dr Charles-Adolphe-Bohémier. Par ce dîner-reception, l'hôpital veut souligner le titre exceptionnel de "sociétaire aîné" décerné au Dr Bohémier par l'Association médicale canadienne présentement en congrès à Montréal. Le récipiendaire est gouverneur à vie et ancien chef de service (chirurgie) de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc.

Manitobain de naissance, le Dr Bohémier fit ses études médicales à Montréal et suivit des


## Démarches en vue de la mise en tutelle de Rivière-des-Prairies


QUEBEC. — La commission des affaires municipales a chargé des avocats de soumettre à la Cour supérieure une requête visant à remettre aux autorités provinciales l'administration de Rivière-des-Prairies, en banlieue de Montréal. Les démarches pour cette mise en tutelle ont été entreprises par un groupe de propriétaires de cette localité, où il doit y avoir des élections le 4 juillet. On n'a pas révélé le nom de l'étude légale qui se fera le porte-parole des propriétaires en question. On ignore également la date de présentation de la requête en Cour supérieure. Il semble que Rivière-des-Prairies soit dans une situation financière des plus difficiles. Elle vit sous le coup d'une douzaine d'actions dont l'une, de la part de Montréal, attendrait \$274,000,


cours de spécialisation chirurgicale dans plusieurs grands hôpitaux de Paris. Il pratiqua ensuite en Ontario et au Québec.





# LA VOLONTÉ DE VIVRE


- 


Aujourd'hui, premier anniversaire de la libération politique opérée par le vote populaire du 22 juin 1960.
- 

Un an est trop court pour entrevoir déjà les résultats concrets des décisions prises... mais assez long pour se rendre compte du soin constant mis à traduire dans les faits les principes auxquels nous déclarons croire.
- 

Notre programme changera bien des choses au Québec. Tout changement rencontre des obstacles et soulève des oppositions. L'envergure même du programme libéral nous condamne donc à la permanence du combat.
- 

Notre combat demeure la restauration de l'État du Québec et la conquête de l'avenir national... un combat non seulement contre un certain passé mais pour l'avenir.
- 

Le Canada français doit soutenir une politique de grandeur parce que c'est désormais pour nous le seul moyen de vivre. Nous sommes heureusement condamnés à ne pas être médiocres.
- 

Dorénavant, nos efforts doivent porter sur la volonté de vivre dans une société originale, faite par nous-mêmes. Dans son programme comme dans son action, le gouvernement libéral demeure irrévocablement au service du Canada français.
- 

Jamais un parti politique n'a été convié à une œuvre qui comporte tant de dévouement et tant d'honneur.

JEAN LESAGE



LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

# L'Association des industriels laitiers de la P de Q a tenu son assemblée

## POTINS FINANCIERS

Le budget fédéral fut bien interprété par les Bourses de Montréal et de Toronto. A Wall Street, la moyenne des industriels de DJ a baissé de 1.78 point. Les cours ont monté sur la Bourse de Londres.

Le passage très vague du ministre des finances au sujet du change explique la confusion évidente, hier, en ce qui concerne notre devise.

Comme nous sommes le seul pays commercial d'importance qui possède un taux d'échange flexible, déterminé par les forces du marché, toute intervention gouvernementale pourrait être mal vue, en maints milieux étrangers. La chute de 3 points hier midi par notre dollar à 97 cts, soit son plus bas niveau depuis 10 ans par rapport à la devise des E.-U., fut cependant bien interprétée par nos papeteries et nos titres de métaux, bien que maintes industries aient formulé l'espoir que notre dollar ne devrait pas baisser de plus de 1 à 2 p.c. A Londres, hier midi, il glissa à 95 cts, soit 5 p.c. plus bas, puis remonta à 97 cts, soit 1 p.c. en dessous de son niveau d'aujourd'hui. Il n'y a aucun doute qu'il ressort du discours du budget que nous assisterons à une expansion de la masse monétaire et, vu ses aspects inflationnistes, maintes actions ordinaires comme "sauvegarde contre l'inflation". Sur le marché du change étranger à N.Y., il clôturait hier à 97 3/4 par rapport au dollar des E.-U.

M. G.O. Soucie, qui a résigné ses fonctions de vice-président de René-T. Leclerc Co., est remplacé par M. Paul Bertrand et M. Pierre Duhamel gérant de la firme à Trois-Rivières vient d'être nommé administrateur, tandis que M. Paul David devient trésorier.

Si pour accroître nos exportations, il faut assister à une dévaluation indirecte de notre dollar ou à un abaissement de nos



### M. Paul Charette élu président

A l'issue de leur assemblée générale annuelle tenue au Château Frontenac, à Québec, les membres de l'Association des industriels laitiers de la P de Q ont choisi un nouveau conseil d'administration.

M. Paul Charette, de Valleyfield, a été élu président, tandis que MM. Earle Hope, de Montréal, et L. P. Desbiens, de Chicoutimi, étaient élus vice-présidents.

La région de Montréal sera représentée au conseil d'administration, au cours du prochain exercice, par MM. Frank E. Cousins, de Ernest Cousins Ltd.; Conrad Giguère, de La Ferme St-Laurent Ltée; Aubrey Harrison, de The Borden Co. Ltd.; Roland Hébert, Laiterie Perfection Ltée; Earle Hope, de L. Hope Dairy Ltd.; W. K. Hogg, de Garanteed Pure Milk Co. Ltd.; C. E. McManogue, de Elmhurst Dairy Ltd.; Adrien Pateau, de Laiterie Rosemont Inc.; Laurent Poupard, de A. Poupard & Cie Ltée, tous de Montréal.

Les officiers régionaux sont, pour la dite région: Président, M. Laurent Poupard, de A. Poupard & Cie Ltée, vice-président; M. C. T. Lingard, de Garanteed Pure Milk Co. Ltd., secrétaire; M. Walter D. Lowe, également tous de Montréal.



M. Jean-Guy Maheu, C.A. de Montréal, est le secrétaire exécutif de l'Association des Industriels laitiers.

### M. C. Antoine Geoffrion

M. D. W. Ambridge, président de l'Abitibi Power & Paper Company, Limited, a le plaisir d'annoncer que M. C. Antoine Geoffrion, C.R., de Montréal, vient d'être nommé au Conseil d'administration de la compagnie. M. Geoffrion, l'un des associés du cabinet juridique Geoffrion & Prud'homme, est administrateur de The Royal Trust Company, L. E. Waterman Pen Co. Limited, Melchers Distilleries Ltd. et Merrill Island Mining Corp. Limited.

### Assemblée de la Dominion Textile Co

Le budget aidera quelque peu, au dire du président G.-B. Gordon

Au cours de la réunion annuelle tenue hier, les actionnaires de la Cie Dominion Textile Limited ont pris connaissance des prévisions de l'exercice en cours: une modeste augmentation du volume des ventes, une augmentation du coût de fabrication et un léger encouragement provenant du nouveau budget fédéral.

Le président, M. G. B. Gordon, a dit que "d'une façon générale, le budget aidera quelque peu". Il a cru voir quelque encouragement des propositions visant à supprimer la prime sur le dollar canadien et à l'amener même à escompte par rapport à la monnaie américaine. Une partie de l'augmentation de production que nous permet d'anticiper, c'est-à-dire, a dit M. Gordon, s'acheminera vers les marchés d'exportation, par ailleurs, un volume sensible de l'augmentation s'écoulera sur le marché domestique.

De plus, déclara M. Gordon, le ministre des finances n'a pas caché sa détermination de réaliser la plus grande flexibilité possible dans les ajustements tarifaires nécessaires; particulièrement en ce qui touche l'industrie textile et autres industries affectées par la concurrence étrangère. Il s'est dit encouragé par la ferme intention du ministre d'éviter les formules les plus rigides du GATT lors de la négociation des taux tarifaires; de même des remarques concernant les recommandations de la Commission des tarifs. La provision touchant les réductions sur l'allocation du coût du capital est utile, a-t-il dit, pourvu que l'industrie ait assez de revenus pour en prendre avantage. Ces industries devraient être assurées d'un marché domestique suffisamment libre d'une concurrence ruineuse provenant de l'étranger pour justifier les nouvelles dépenses en immobilisations.

### Bourse de Montréal

MONTREAL. — Le papier-journal et les métaux communs ont fortement progressé hier par suite de l'annonce faite mardi soir par le ministre des finances, M. Donald Fleming, que le gouvernement a l'intention de réduire la valeur du dollar canadien au regard du dollar américain.

Comme les exportations de papier-journal et de métaux communs sont payées en devises américaines, les acheteurs perdent ainsi la différence qui atteint jusqu'à 10 cents le dollar.

Price Bros a été le stock le plus en demande, haussant de 2 3/8 sur un déplacement de 15,065 actions. Abitibi a gagné deux points. International Paper 1 3/8 et Great Lakes un point.

Les métaux communs ont tous progressé. Tous les indices ont haussé. Ceux des papeteries et des industries de papier sont hissés à de nouveaux sommets.

Les affaires ont porté sur 230,700 valeurs industrielles et sur 233,100 actions minières et pétrolières. Les services publics, les banques et les distilleries accusaient des gains fractionnaires.

Les sidérurgiques ont suscité peu d'intérêt et il en a été de même des mines. Falconbridge, Kerr-Adelison et Hollinger ont progressé.

### À noter...

M. J.K. Davy vient d'être nommé au poste de gérant de la publicité à la Steel Company of Canada Ltd, succédant à M. W. Bates, décédé récemment. Comme il était antérieurement adjoint à ce dernier, c'est donc une promotion logique et sa vaste expérience dans ce domaine lui sera d'un précieux secours. Nos félicitations.

Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc., vient de publier en français un pamphlet traitant des actions et des obligations. Son format commode et son excellence seront appréciés en bien des milieux.

J.C. Boulet Inc. compte un nouveau actionnaire dans la personne de M. G. I. Forrest.

Marc Carrière Ltée vient d'être admis comme courtier non-membre de la Bourse de Montréal, avec privilège de partager les commissions.

Les emprunts collatéraux contractés par les firmes d'agents de change membres des Bourses de Montréal et Canadienne, figuraient, à la fin de mai, à \$24,403,877 contre \$23,864,095 à la fin d'avril et comparativement à \$27,758,584 à la fin de mai 1960.

### Confusion au sujet du dollar canadien

A la suite de l'ambiguïté du discours budgétaire

MONTREAL PC — Il y a une grande confusion aujourd'hui au sujet du dollar canadien sur les marchés du change, déclare un banquier canadien. Cette confusion, précise-t-il, résulte d'un passage très vague qu'il y a dans l'exposé budgétaire qu'a présenté aux Communes hier soir M. Donald Fleming.

"Le gouvernement, ajoute le banquier, annonce qu'il va prendre les dispositions nécessaires pour baisser le dollar, mais le gouvernement ne dit pas à quel

### Cours du dollar

MONTREAL. — Le dollar américain était à une prime de 2 1/2% en devises canadiennes, en baisse de 2%, hier, à la fermeture.

La livre sterling a haussé de 75/16 à \$2.86 3/4.

Le dollar américain: offert 51.02 1/2; demandé 51.02 3/4.

NEW-YORK. — Le dollar canadien a baissé hier de 2-3-8 à 97-3-8 en devises américaines. Mercredi dernier, il valait \$1.00 13-32.

La livre sterling est demeurée inchangée à \$2.78 29-32.

Le cours du change, poursuit-il, est régi par la loi de l'offre et de la demande, mais tant que le gouvernement ne dira pas quelle est la valeur qu'il veut que le dollar canadien atteigne, on ne pourra s'appuyer sur rien de solide dans les transactions de dollars.

### Bourse de Toronto

Papeteries et métaux, fort à la hausse sur le marché minier

TORONTO. — L'indice des industrielles a gagné plus de cinq points hier à la Bourse de Toronto à la faveur du budget déposé mardi aux Communes par le ministre des finances, M. Donald Fleming.

Les mesures qu'il a annoncées en vue de baisser la valeur du dollar canadien et sa décision d'abolir la taxe d'accise de 7.5 pour cent sur les automobiles ont eu pour effet d'orienter les papeteries et les automoteurs vers la hausse. Chrysler a gagné 4 1/4 points, Ford of Canada \$5. et U. S. Ford 1 1/4 point.

General Motors accusait un gain d'un point à la fermeture. Les banques ont fait bonne contenance. Toronto-Dominion a gagné deux points tandis que Royal, Imperial Bank of Commerce et Montréal accusaient des gains fractionnaires.

### ON EN A POUR SON ARGENT

En principe, c'est vrai. Les choses précieuses sont rarement gratuites. Les renseignements sur les placements font exception à cette règle.

Depuis des années, nous donnons à qui les demande, tous les renseignements que peut recueillir l'un des meilleurs et des plus importants services de recherches en la matière. Faits et chiffres sur lesquels peuvent se fonder des placements judicieux... information honnête et impartiale sur les conditions dont dépend la valeur des actions et des obligations.

Nous recueillons les faits. Nous les analysons, les passons au crible de l'expérience, les pesons. Et nous les publions sous forme de brochure, de bulletins de commentaires et d'études sur les titres, d'analyses trimestrielles de l'investissement et d'exposés détaillés sur certaines industries prises en particulier: plus de 2,000,000 de pages par année.

De plus, les nouvelles dont les gens qui ont des capitaux à placer ont besoin d'être mis au courant immédiatement sont diffusées sans délai, à raison de centaines par jour, par notre service de dépêches d'information qui renseigne d'heure en heure nos clients et les administrateurs de portefeuilles sur tout ce qui pourrait modifier la valeur des titres.

Nous n'avons jamais cherché à faire payer ces services car leur seul avantage réel réside dans la mesure où ils peuvent vous aider à placer sagement votre argent.

Nous considérons donc ce qu'ils nous coûtent comme des frais inhérents à notre façon de faire des affaires et nous les mettons à la disposition de nos clients et de tous ceux qui en font la demande, gratuitement et sans qu'ils entraînent la moindre obligation.

Il se peut que vous ayez l'habitude d'acheter des renseignements relatifs au placement. Excellent. Vous y trouvez souvent votre profit. Pourquoi, cependant, vous priver d'une mine de renseignements que vous pouvez obtenir sur simple demande à:

Service français  
**Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.**  
Souscripteurs et distributeurs de valeurs de placement.  
Membres de la Bourse de New-York  
et des principales bourses de denrées  
635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2  
Téléphone: UNIVERSITY 1-8241  
Directeur régional: Paul J. Sullivan



### THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY

Un dividende de cinquante cents (50c) l'action sur les actions privilégiées rachetables de la compagnie, série "A" 4% cumulatif et un dividende de cinquante six cents et quart (56 1/4c) l'action sur les actions privilégiées rachetables de la compagnie, série "B" 4 1/2% cumulatif, ont été déclarés pour le trimestre finissant le 30 septembre 1961, payable le 2 octobre 1961 aux actionnaires inscrits aux registres le 1er septembre 1961.

R.-R. Merifield, Secrétaire.  
Montréal, le 20 juin 1961.



### THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY

Les dividendes suivants ont été déclarés:

ACTIONS ORDINAIRES  
CLASSE "A"  
SANS VALEUR NOMINALE  
15c DIVIDENDE

Trente-trois cents et un tiers (33 1/3c) l'action, payable le 15 août 1961 aux actionnaires inscrits aux registres le 19 juillet 1961.

ACTIONS ORDINAIRES  
SANS VALEUR NOMINALE  
21c DIVIDENDE

Vingt cents (20c) l'action pour le trimestre se terminant le 30 juin 1961 payable le 25 août 1961 aux actionnaires inscrits aux registres le 14 juillet 1961.

R. R. MERIFIELD, Secrétaire.  
Montréal, le 20 juin 1961.

L'agent de transfert d'Atlas Steels Ltd. a notifié la Bourse de Montréal que 525 actions additionnelles ont été émises à la suite de l'exercice d'options en faveur de certains hauts fonctionnaires et employés de l'entreprise, conformément au plan d'option de 1961 en cours. Il y a donc maintenant 1,387,189 actions émises et entre les mains du public.

000 annuellement à la formation et à l'entraînement dans la seule division de la fabrication. Il a cité par exemple, les 32 boursiers entièrement à charge de la compagnie qui étudient aux instituts textiles de St-Hyacinthe et de Hamilton; les 10 universitaires diplômés engagés à des travaux projetés expressément pour eux et qui pourront ainsi faire plein usage de leurs connaissances académiques; les 1,321 employés à l'heure des moulins qui ont participé au dernier à ces cours de toutes sortes; les 670 employés — hommes et femmes — qui suivent des cours d'extension ou des conférences spéciales; enfin, les 21 étudiants et finissants d'écoles primaires supérieures qui participent à temps plein à un cours de trois ans dans les moulins.

L'intérêt que portent les employés à ce programme de formation et d'entraînement est, à juste titre, un sujet de fierté tant pour les administrateurs que pour les actionnaires.



### INDUSTRIAL-TALCOTT PEUT-ELLE RÉSOUDRE VOS PROBLÈMES DE CAPITAUX DE ROULEMENT?

Fort probablement, car ITL est prête à fournir des capitaux de roulement grâce à une variété de services que n'offrent pas les sources ordinaires — Financement commercial, Achats de créances, Réescompte et Location de matériel. Par ces services, ITL peut vous aider à augmenter votre production, vos ventes et vos bénéfices. Pour plus amples renseignements, écrivez ou téléphonez à Industrial-Talcott Limited, 615 ouest, boulevard Dorchester, Montréal. UNIVERSITÉ 6-1941.



615 ouest, Boul. Dorchester, Montréal - UNIVERSITÉ 6-1941  
FINANCEMENT COMMERCIAL, ACHATS DE CRÉANCES, RÉESCOMPTE, LOCATION DE MATÉRIEL

### COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

#### Inscription des actions d'Albert E. Reed & Co., de Londres, et d'Alscope, sur la place locale

5,347,505 actions ordinaires d'une valeur au pair de 1 livre sterling chacune et 2,910,011 actions ordinaires de la classe A, au-delà d'une valeur au pair de 1 livre sterling chacune, de Albert E. Reed & Co., Limited, ont été inscrites le 20 juin sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. 3,857,516 actions ordinaires furent émises à la suite de l'offre d'échange en date du 30 décembre 1960 aux fins d'acquiescer les actions ordinaires de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd, non encore possédées par la compagnie et 1,489,989 actions ordinaires de Reed furent émises pour fins d'acquisition des actions ordinaires et privilégiées de Imperial Paper Mills Ltd, 2,910,011 actions ordinaires de la classe "A" furent émises, de leur côté, aux mêmes fins d'acquisition d'Imperial Paper Mills. 10,000,000 d'actions ordinaires sans valeur au pair, de Alscope Consolidated Limited, dont 1,049,908 actions sont émises et en circulation, seront négociables à la section officielle de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière aujourd'hui. Leur symbole sur le téléscripteur sera "ACN". Les actionnaires de la compagnie, lors d'une assemblée tenue le 28 février, ont approuvé une reorganisation du capital de l'entreprise sur la base de 1 action nouvelle pour chaque 7 actions détenues. Ils ont aussi approuvé le changement de la raison sociale d'Alscope Industries Ltd en celle d'Alscope Consolidated Ltd. Vu la dite reorganisation du capital actions de la première entreprise, ses actions ont été rayées de la liste à la fermeture de la Bourse Canadienne mercredi le 21 juin.

#### Le déficit budgétaire devrait conduire à l'expansion ploutôt qu'à l'inflation

Commentant le discours sur le budget, M. Eric W. Kierans, président des Bourses de Montréal et Canadienne, faisait remarquer hier que "le budget souligne d'une manière évidente l'attitude essentiellement dynamique du Ministère du Commerce et de l'Industrie. En s'opposant à tout un ensemble d'augmentations douanières, de subsides et de quotas d'un caractère restrictif, le Ministre a mis en garde d'une manière explicite le monde des affaires quant au fait que la porte ne sera pas fermée à la concurrence mondiale et que, pour les entreprises de la production, l'efficacité et l'efficace de notre concurrence. Les coûts plus élevés se traduiraient que par une diminution du rendement et moins d'emplois. "Si le Canada a l'intention de demeurer une des grandes nations commerçantes du monde, on est obligé de reconnaître que la est la seule attitude économique possible." "Du fait des conditions qui prévalent en ce moment, le déficit projeté devrait conduire à l'expansion et non pas à l'inflation. Le moment est opportun pour de telles mesures fiscales, mais il ne faudrait pas minimiser la portée du déficit en vue. Un chiffre comparable pour les Etats-Unis se monterait à un déficit prévu de \$10 milliards. Le rôle grandissant de la Banque du Développement Industriel suggère fortement une augmentation de la concurrence pour les Banques à Charte en ce qui concerne les capitaux de développement pour les grandes usines bien que pour les petites entreprises. Au cas où une rivalité se manifesterait dans ce domaine, les affaires et l'industrie canadiennes en bénéficieraient. Cependant, on notera que la décision d'abaisser le dollar canadien et de transférer et le maintenir à ce niveau va requérir la coopération la plus compétente entre nos autorités monétaires et fiscales."

#### On pourra transiger, à partir de ce matin, sur la Bourse de Montréal sur les actions de Traders Finance Corporation

1,121,704 actions ordinaires de la classe A, sans valeur au pair, et 240,000 actions ordinaires de la classe B, aussi sans valeur au pair, de Traders Finance Corporation Ltd, seront négociables sur la Bourse de Montréal aujourd'hui. Leurs symboles sur le téléscripteur seront "TFC" et "TFCB" respectivement. Incorporée en vertu des lois du Manitoba en 1920, sous la raison sociale de Traders Finance Corporation Ltd., il a été organisé en 1923 en Ontario la Traders Finance Corporation (Canada) Ltd. et le 23 novembre 1926, les 2 institutions se fusionnèrent sous le nom de Traders Finance Corporation Limited, en vertu d'une charte fédérale. Son siège social se trouve à Toronto, Ont. L'agent de transfert et le registraire est la Guaranty Trust Co. of Canada, de Montréal et de Toronto. The Bank of Montreal Trust Co. de N.Y. est l'agent de transfert et le registraire local pour les actions ordinaires de la classe A. Le capital-actions autorisée consiste en 35,000 actions privilégiées, 4 1/2%, d'une valeur au pair de \$100 chacune; en 125,000 actions privilégiées, 5%, d'une valeur au pair de \$40 chacune; en 2,000,000 d'actions ordinaires de la classe A sans valeur au pair et en 240,000 actions ordinaires de la classe B, aussi sans valeur au pair. Le capital émis consiste en 35,000 actions de la première catégorie mentionnée, 111,597 de la seconde, 1,121,702 de la troisième et 240,000 de la 4ième catégorie. Les actions des classes A et B ont été rayées de la liste officielle de la bourse canadienne mercredi le 21 juin. Au titre de M. R. Willmott, président de Traders Finance Corporation Limited, cette inscription a pour but de faciliter la distribution des actions de l'institution parmi les investisseurs du Québec et des provinces de l'est du Canada. A son dire, la croissance des affaires de Traders et de ses filiales y fut particulièrement rapide au cours des derniers 5 ans et le conseil d'administration croit qu'il est de bonne politique de rendre les actions disponibles aux investisseurs dans ces provinces. Traders Finance possède, maintenant, 37 bureaux dont 20 sont situés dans la province de Québec et 15 dans les Maritimes. Son actif consolidé atteignait à la fin de 1960 les \$351,156,957 et c'est McLeod, Young Weir & Co. qui est l'agent fiscal de l'institution.

Marcel CLEMENT

BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

COURS FOURNIS PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data from the Canadian Press.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data from the Canadian Press.

Prix des Grains

Table of grain prices for various commodities.

Titres au Comptoir

Table of over-the-counter stock prices.

Obligations Internationales

Table of international bond prices.

Table of Toronto stock market data (continued).

Table of Canadian stock market data (continued).

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data.

Fonds Mutuels

Table of mutual fund prices.

Prêts Hypothécaires

Advertisement for mortgage loans with contact information for Société d'Entreprise de Crédit Inc.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table of the most active stocks in the market.

Mines Hors-Listes

Table of off-list mining stocks.

Moyennes de Toronto

Table of Toronto market averages.

Moyennes à N.-Y.

Table of New York market averages.

Advertisement for 'LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE' (Savings Certificates) with contact information for La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée.

# Le plus rapide ambleur de tous les temps, Bye Bye Byrd, participera à l'Amble Canada

Le plus rapide ambleur de tous les temps, Bye Bye Byrd (1:57.4) sera conduit samedi par Clint Hodgins dans l'Amble Canada de \$9,525.

Selon des calculs faits par Maurice Desjardins, le publicitaire du parc Richelieu, le mille de 1:57.4 réussi par Bye Bye Byrd, sur la piste d'un demi-mille de Roosevelt à New-York, est l'équivalent des performances suivantes dans d'autres domaines :

- Un saut en longueur de 27 pieds 6 pouces;
- Une voltige à la perche de 15 pieds 2 pouces;

Un mille, par un humain, en 3:53.

Parmi les sept adversaires de Bye Bye Byrd dans la classique de samedi soir, on remarque Speedy Pick, le plus rapide cheval hongre de tous les temps, auteur d'un mille en 1:58.4 sur piste d'un demi-mille.

Les adversaires de ces deux extraordinaires ambleurs, samedi, seront Caduceus, 2:00; Sir Winston Pick, Mighty Dudley, champion canadien, 1:59.3; Dares Direct, Adios Mont et So Long's Prince.

**TROT NOTES...**

Le record canadien de 1:59.3, détenu par Mighty Dudley, sera sérieusement menacé par ce redoutable peleton... Le conducteur du cheval qui réussira l'exploit recevra un boni de \$1,000... Demain soir, neuf excellents trotteurs de trois ans participera au fême "stake" de la saison, le Trot Provident pour une bourse de \$6,850... Parmi les inscrits, on remarque Feuilles d'Erable, des écuries Maplewood, de Montréal... Ce trotteur au nom bien patriotique sera conduit par l'américain Del Cameron... On verra aussi Van Counsel, qui sera conduit par son propriétaire, l'hon. Earl Rowe... Parmi les autres inscrits, Mary Louise (Jack Gordon), Ti-

me one (Jean Jodoin), Bye Bye Ezra (Bill Hadirk), Prince H., (Théo Turcote Jr., Van Song R. (René Grandmaison), Music Lady (Marcel L'Heureux)... Le plus rapide trotteur de tous les temps, Darn Sate, (1:59.4) est assuré de participer au Trot Invitation de dimanche contre Circo, Carpet Bagger, et la redoutable Elaine Rodney, de l'écurie Hodgins... Demain soir, on reverra l'ambleur de trois ans Patricia Rhythm, qui se classa deuxième à Conewago... Elle sera opposée à Thunder Lee Byrd, Hi Joe, Dottie Frost et Negley Hal...



**GAGNANT DU TOURNOI DOW** — Frank Woodward (à droite) reçoit les félicitations de Gaspard Crepin, distributeur Dow à Valleyfield, et de Marcel Demers, un des organisateurs du tournoi, pour son magnifique exploit. Woodward a roulé 42 pour neuf trous devantant ainsi les quelque 70 inscrits à la compétition tenue à Valleyfield récemment.

### A Sutton

Le 24 juin, marquera le début des opérations d'été à la Station de ski du mont Sutton. A l'occasion de l'inauguration de ses opérations d'été, la compagnie Mont-Sutton Inc., de Sutton, comté de Bromé, recevra sur son domaine, le célèbre ensemble musical du Juvenat St-Jean Baptiste de St-Armand.

Les 60 musiciens effectueront des mouvements de précision en face du Chalet de la montagne. Ils exécuteront quelques pièces de leur répertoire, et leur jeu s'harmonisera avec l'ascension de la montagne, s'intégrant sur les rochers blancs qui surplombent toute la région, et encore la réjouissant le public qui sera les suivre.

Incidentement, le théâtre de la compagnie, commencera à fonctionner au cours de la semaine, le samedi et le dimanche à 19 heures de l'avant-midi.

Marshall soit élu président du club en 1959. Au cours d'une réunion spéciale des directeurs, le 29 septembre 1959, le bureau des directeurs approuvait une proposition qu'il faisait en vue d'ouvrir la course à tout cheval de trois ans né au Canada et propriétaire d'un Canadien.

L'année suivante, Cum Laude, cheval de la Colombie-Britannique, propriété de Dr. L. H. Anselby de Vancouver, terminait en cinquième position.

Depuis lors, plusieurs chevaux de l'extérieur de l'Ontario ont concouru, mais aucun n'a gagné.

## Evénement inusité: des sauts en skis au tremplin de l'Université de Mt

Dimanche, le 25 juin, Montréal sera le site d'un événement assez inusité en cette saison: un TOURNOI-INVITATION DE SAUTS EN SKI, organisé par le club de ski de l'Université de Montréal, en coopération avec l'Association des Fournisseurs d'hôtels et restaurants et la Société Radio-Canada, qui télévisera l'événement sur tout le réseau français de 4h à 5h p.m.

Une trentaine de skieurs venant des régions de Trois-Rivières, Ottawa, Montréal, Québec, Lac-Saint-Jean, ainsi que des Etats-Unis, dont les deux skieurs olympiques canadiens, Jacques Châleand, de Trois-Rivières, et Gerry Gravel, d'Ottawa, participeront à ce tournoi qui aura lieu au tremplin de l'Université de Montréal, au coin de l'avenue Bellingham et du boulevard Mont-Royal, à 4h p.m.

Les concurrents seront divisés en trois catégories: Junior, Senior "A" et Senior "B". Neuf prix seront remis aux vainqueurs, dont trois par la Société Radio-Canada pour la catégorie Senior "A", et six par "Miss Hospitalité" au nom de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants, qui remettra également à chaque skieur un écusson-souvenir.

C'est M. Maurice Rinfret, président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants, qui a annoncé le tournoi. M. Rinfret a précisé que cet événement, qui fera partie du programme des fêtes de la fin de semaine de la Saint-Jean-Baptiste, a été organisé dans le but de promouvoir le tourisme dans la métropole du Canada.

C'est ainsi que, pour l'aménagement de la piste, il faudra plus de 80 tonnes de glace concassée. Le tremplin de l'Université de Montréal sera raccourci de dix mètres; il aura, pour la circonstance, 40 mètres, soit 135 pieds environ. La piste d'élan se composera d'un talot d'environ 20 pouces de large, rempli de glace concassée, surplombée de chlorure d'ammonium. La piste sera étendue sur une bonne couche de paille, pour éviter le contact avec la terre.

La piste d'envol du tremplin (take off) sera allongée de 12 à 15 pieds afin de diminuer la hauteur du tremplin et surtout d'éviter que les sauteurs ne prennent trop d'altitude.

La partie la plus difficile à aménager sera la piste d'atterrissage sur le sol nouvellement nivelé, on étendra environ 10 pouces de paille, écrasée et pressée avec une broche à poule étirée, pour obtenir un fond isolé de la terre et surtout une surface absolument plane, qui recevra la couche de glace.

La largeur de la piste glacée sera de 10 à 12 pieds à l'atterrissage et ne dépassera pas 20 à 22 pieds au bas de la côte. La fin de la piste d'atterrissage, sur une centaine de pieds, sera recouverte de paille seulement et les skieurs s'arrêteront dans la fameuse "tas de paille", caractéristique de tout concours de sauts en ski d'été.

## Les Tigers en avance

**NEW-YORK.** — En attirant 147,712 personnes pour leur série de trois joutes avec les Yankees de New-York en fin de semaine, les Tigers de Detroit se sont joints aux Senators de Washington et aux Reds de Cincinnati comme les seules équipes des ligues majeures à attirer plus de spectateurs que la saison dernière.

En 29 joutes à domicile cette saison, les Tigers ont attiré 602,782 personnes. L'an dernier, pour le même nombre de joutes, ils avaient attiré 600,406 spectateurs. Cincinnati a attiré 29,000 personnes de plus que la saison dernière pour la période correspondante, les Senators 239.

En comptant les assistances aux joutes de dimanche, les deux ligues majeures ont attiré un total de 6,853,033 personnes, soit 11 pour cent de moins que l'an dernier à pareil date, alors que l'assistance totale se chiffrait à 7,621,668.

La ligue Nationale, qui a attiré 3,342,236 personnes, accuse une diminution d'assistance de 21 pour cent. La ligue Américaine, qui compte maintenant 10 équipes, a attiré 3,510,827 personnes, soit une augmentation de 16 pour cent. Les deux nouvelles équipes ont attiré un peu plus d'un demi-million de personnes. Les Twins du Minnesota ont attiré 374,377 personnes, les Angels de Los Angeles 203,677.

## Boxe au centre Paul Sauvé

Roger Larivée, instructeur de boxe à la Palestra Nationale a annoncé que quatre réputés boxeurs américains viendront rencontrer quatre champions des derniers Golden Gloves, au programme de boxe amateur qui sera présentée jeudi le 29 juin au Centre Paul-Sauvé.

Larivée a révélé que George Cherry, 112 lbs, Marcel Bellefeuille, 126 lbs, Gaby Mancini, 132 lbs et Ronald Jones, 156 lbs, quatre champions des Golden Gloves seront au programme contre des adversaires de choix.

## Sauteurs inscrits

**Trois-Rivières:** Jacques Châleand, classe A senior; Yves Dorcel, classe A; Claude Trépan, A; Daniel Poisson, B; Paul Boisvert, J. Jor.

**Québec:** Yvon Robitaille, A; Gerard LaGrèche, A; Georges Brown, J; Yves Fleury, J.

**Ottawa:** Franz Baier, A; Real Seguin, A; Gerry Gravelle, A; Jean-Yves Richer, A.

**Port Alfred (Lac St-Jean-Saguenay):** Leopold Levesque, A; Lucien Chouin, d. A; Alfred Lavoie, B.

**Etats-Unis:** Bob Birk (Lac Placid); J. Falter LaFontaine, J; Corby Colby, J; Bob Peacock, J; Roger Dion (Lebanon, N.E.); Bernard Dion, A.

**Montréal:** Paul Mercier (U. de Montréal); R. Jean-Louis Morancy (U. de M. B.); Teo Altembach (Chalet Cochand); A. Fritz Tchananin (Chalet Cochand); Willie Lirch, (Chalet Cochand); A. Rudolph Beyer (C. Ski Viking); A. M. Pelt (Viking); A.

## Les Jeux olympiques du 11 au 25 octobre

**ATHENES, Grèce.** — Les Jeux olympiques d'été de 1964 auront lieu à Tokyo, du 11 au 25 octobre. La nouvelle a été annoncée hier par le comité olympique international en assemblée à Athènes, en Grèce.

La cérémonie d'ouverture aura lieu le onze. Le douze sera un jour de repos et les compétitions commenceront le treize.

Les Jeux d'hiver auront lieu à Innsbruck, en Autriche, du 29 janvier au neuf février 1964.

## Préparatifs

Les préparatifs d'un événement de ce genre ne constituent pas une petite affaire.

Par leur discipline parfaite et leur maîtrise dans les exercices physiques, ces jeunes veulent passer à l'âge adulte, dans les loisirs sains et formatifs.

## Boxe au centre Paul Sauvé

Roger Larivée, instructeur de boxe à la Palestra Nationale a annoncé que quatre réputés boxeurs américains viendront rencontrer quatre champions des derniers Golden Gloves, au programme de boxe amateur qui sera présentée jeudi le 29 juin au Centre Paul-Sauvé.

Larivée a révélé que George Cherry, 112 lbs, Marcel Bellefeuille, 126 lbs, Gaby Mancini, 132 lbs et Ronald Jones, 156 lbs, quatre champions des Golden Gloves seront au programme contre des adversaires de choix.

## Les "ambassadeurs" au programme du gala du 24 juin au Forum

Depuis un an, un groupe de gymnastes de l'école secondaire Urgel Archambault, se font les ambassadeurs de l'éducation physique à travers la province. Ils ont donné plusieurs spectacles fort appréciés du public.

Ces gymnastes donneront un spectacle au Gala National le 24 juin au Forum à 8 h 30 p.m.

Ils participeront aussi au grand gala de la St-Jean-Baptiste. De plus ils donneront un spectacle le 3 juillet au théâtre de verdure au parc Lafontaine à 8 h 30 précises du soir.

Ce groupe fut fondé en janvier 1958 par l'instructeur actuel, Guy Lefebvre, dans le but de promouvoir l'éducation physique dans les écoles secondaires de la Province.

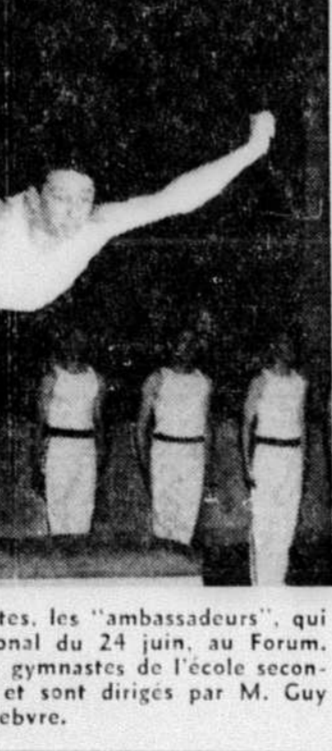
Ces jeunes sont formés à une discipline efficace au développement de leur personnalité par la gymnastique éducative.

L'entraînement physique de ces jeunes athlètes demande une application constante, un travail intensif, de l'audace, du courage, de l'endurance, une certaine résistance à la douleur et de la ténacité. C'est dans la vivante atmosphère du gymnase, et au sein de l'équipe où fleurit l'amitié, que la gymnastique éducative favorise l'épanouissement des corps sains et robustes. Elle les prépare à toute éventualité de la vie, et leur donne à la fois une conception équilibrée d'un travail de groupe et devient par le fait même une école de persévérance, de volonté, le sens de l'honneur et fortifie l'esprit de discipline.

## Boxe au centre Paul Sauvé

Roger Larivée, instructeur de boxe à la Palestra Nationale a annoncé que quatre réputés boxeurs américains viendront rencontrer quatre champions des derniers Golden Gloves, au programme de boxe amateur qui sera présentée jeudi le 29 juin au Centre Paul-Sauvé.

Larivée a révélé que George Cherry, 112 lbs, Marcel Bellefeuille, 126 lbs, Gaby Mancini, 132 lbs et Ronald Jones, 156 lbs, quatre champions des Golden Gloves seront au programme contre des adversaires de choix.



CE SERA UN PLAISIR DE DÎNER AU

**GLENDALE GOLF & COUNTRY CLUB**

Saint-Augustin — Autoroute sortie 15

Pour réservations, appeler: UN. 1-7744

**LABATT... Y A RIEN QUI LA BATTE!**

Brassée dans le Québec au goût du Québec.

**Nouveau service... d'Amortisseurs de Chocs**

Aux plus bas prix en ville!

Evitez remplacer vos amortisseurs par le matériel réputé "Monroe" vous rouleriez sur des coussins.

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 9 HEURES P.M. Le SAMEDI, jusqu'à 6 h. p.m.

**GRATUITS:** INSPECTION ESTIME POSAGE (En quelques minutes)

**MUFFLER Center Inc.**

9185, BOULEVARD SAINT-LAURENT

2 rues au nord du boulevard Métropolitain.

**GARANTIE D'UN AN**

"LE CENTRE DU SILENCIEUX" Inc.

M. Langelier, président DU. 9-8424 F. Tranchmontagne, sec.-tres.

# Les Dodgers de Los Angeles remportent un programme double contre Chicago

CHICAGO — Les Dodgers de Los Angeles ont battu deux fois hier les Cubs de Chicago, par 4-1 et 4-2.

## Représentants de la Palestre

Jean-Pierre Tibi et Jocelyne Richard seront au nombre des athlètes qui représenteront la Palestre Nationale, vendredi et samedi à St-Laurent lors des championnats du Canada pour la piste et pelouse.

Tibi, un sauteur en hauteur a déjà trois victoires sur trois ans dans les concours, dans sa classe. En fin de semaine, Tibi a participé au championnat de la province, classe senior et malgré ses 15 ans, il a terminé quatrième en sautant cinq pieds.

En plus de Tibi et Mlle Richard, Leslie Brooks, Roger Laverrière, Guy Berruel, Pierre Taffet ont représenté la Palestre au championnat de la province, classe senior.

Au championnat de la province de Québec, classe junior, juvénile et cadet qui auront lieu les 30 juin et 1er juillet à St-Lambert, la Palestre sera représentée par une trentaine de jeunes qui sont entraînés par Roland Bouffard instructeur à la Palestre.

## Celeri à Toronto ?

TORONTO — La direction des Argonauts de Toronto s'est déclarée hier intéressée à obtenir les services de Bob Celeri, ancien joueur de quart-arrière des Dutchmen de Kitchener-Waterloo et des Tiger-Cats de Hamilton.

Celeri, âgé de 34 ans, a été placé sur la liste de négociations des Argos. L'instructeur Lou Agase s'est déclaré d'autant plus intéressé aux services de Celeri qu'il est maintenant considéré comme citoyen canadien. Il a élu domicile à Kitchener.

# Trois as des courses d'automobiles participent à l'épreuve de Mosport

BOWMANVILLE, Ont. — Trois des plus grands as des courses d'automobile au monde comptent parmi les 23 conducteurs qui se lanceront dans la course internationale "Player's 200" à Mosport, samedi prochain, le 24. La "Canadian Racing & Drivers Association" a reçu les inscriptions de l'Anglais Stirling Moss, du Belge Olivier Gendebien, et du Suédois Joakim Bonnier, qui sont favoris pour la course de 200 milles dont l'enjeu est de \$10,000, avec la coupe "Player's".

Moss conduira l'auto la plus rapide: une Lotus Mark 19, transportée, en avion, d'Angleterre. (Peter Ryan de Mont-Tremblant conduira une voiture de la même marque).

Gendebien et Bonnier seront au volant de deux autos de marque Porsche RS 61. Gendebien, champion de Le Mans et de Sebring, cette année, (au volant d'une Ferrari spéciale) conduira une Porsche, parce que la compagnie Ferrari a refusé de lui laisser conduire l'une de ses voitures, tel que convenu en mars à Sebring. Il appert que le refus vient de ce que Gendebien ne veut pas conduire exclusivement des autos Ferrari.

Quant à Bonnier, le Suédois, il sera le premier conducteur à participer à une course, au Canada, avec une voiture européenne de fabrication standard. Lié par un contrat avec Porsche, Bonnier semble classé immédiatement derrière Moss, dans les courses de voiture "grand prix". Gendebien est à la tête de la catégorie "voitures sport".

Le Canadien le plus important qui participera à la course est Peter Ryan, qui conduira sa nouvelle Lotus Mark 19, de \$15,000, pour la première fois. Deux autres inscriptions importantes sont, quand même, celles de Bill Sadler de St. Catharines et de Grant Clark de Georgetown, Ontario.

Clark & Sadler conduiront des voitures "Sadler" construites spécialement pour la course. On dit que ces autos peuvent atteindre 180 milles à l'heure. La seule question: pourront-elles tenir le coup durant 200 milles? L'an dernier, Sadler a eu des ennuis de mécanique.

Parmi les autres conducteurs, citons Herb Swan, au volant d'une Porsche 550 (Gendebien conduira la même voiture de Swan); Francis Bradley de Toronto, dans une Lola; Ed Levens de London, Ontario, dans une "Daimler Special"; Bob Clift de Detroit, dans une Corvette Special; et Portly Milt Wright dans une "Makins Special". Cette dernière voiture est très rapide, mais elle n'a pas l'apparence d'une auto sport. Elle est courte et porte un aileron à l'arrière. Pourtant, ceux qui en ont ri, il y a deux semaines à Mosport, ont vite

changé d'idée lorsqu'ils l'ont vue à l'oeuvre, contre la Jaguar et la Lotus, conduites par Nat Adams et Harry Entwistle de Hamilton.

Le programme commence à midi, le 24, par une course de voitures sport produites en série. Le trajet est de 75 milles. Une deuxième course de 75 milles pour les "junior" se tiendra entre les épreuves de la "Player's 200". L'inauguration de la piste a lieu à 11:30 du matin.

Le total des prix offerts atteint \$10,000. Le gagnant recevra aussi un plateau en sterling et la coupe "Player's" offerte par Imperial Tobacco Co.

Mosport est à 65 milles du centre de Toronto, par la route 35. On peut aussi accéder à la piste en allant, durant 12 milles, vers le nord, la rue Liberty qui part de Bowmanville.

Liste officielle des inscriptions à la "Player's 200"

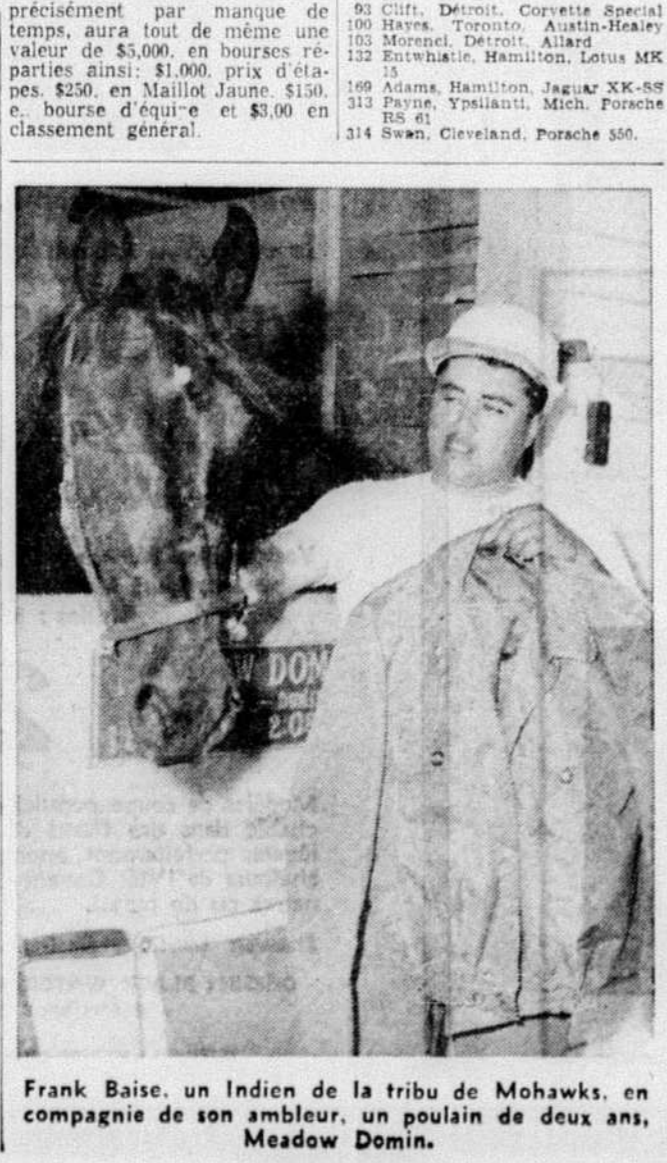
- | No de la voiture | nom                     | genre de voiture      |
|------------------|-------------------------|-----------------------|
| 1                | Moss, Angleterre        | Lotus MK 19           |
| 2                | Wright, Ontario         | Makins Special        |
| 3                | Bonnier, Suisse         | Factory Porsche RS 61 |
| 4                | Bradley, Toronto        | Lola                  |
| 5                | Bell, Detroit           | Cooper Monaco         |
| 6                | Levens, London, Ont.    | Daimler Special       |
| 7                | Heimrich, Toronto       | Porsche RS 60         |
| 8                | Muzzini, Toronto        | Porsche 550           |
| 9                | Sadler, St. Catharines  | Sadler MK V           |
| 10               | Clark, Georgetown       | Sadler MK V           |
| 11               | Cubine, Bradford        | Torus-Triumph         |
| 12               | Coad, Toronto           | Lotus MK 9            |
| 13               | Ryan, Mont Tremblant    | Lotus MK 19           |
| 14               | Schwendau, Etindale     | Ace Corvette          |
| 15               | Gendebien, Belgique     | Porsche RS 61         |
| 16               | Clift, Detroit          | Corvette Special      |
| 17               | Healy, Toronto          | Austin-Healey         |
| 18               | Moroni, Detroit         | Allard                |
| 19               | Entwistle, Hamilton     | Lotus MK 19           |
| 20               | Adams, Hamilton         | Jaguar XK-SF          |
| 21               | Payne, Ypsilanti, Mich. | Porsche RS 61         |
| 22               | Swan, Cleveland         | Porsche 550           |

# Le tour du St-Laurent, vieux de 7 ans, couvrira une distance de 600 milles

A peine quarante jours nous séparent du départ du TOUR DU SAINT-LAURENT. Aussi, le quartier général est donc débrayé et les activités, à cette phase presque immédiate de la réalisation d'une classique sportive de ce genre.

Le prochain Tour du Saint-Laurent aura lieu du 1er au 5 août 1961 inclusivement. Les dix étapes cédées totalisent un millage de 600 milles dont 410 sur les grandes routes publiques de notre province. Les 5 circuits fermés comprennent 190 milles. Ces 5 circuits sont faits à la demande... du commanditaire et des spectateurs. Il y aura également une épreuve contre le mont. Seule la demande des coureurs cyclistes. Concomitamment il y aura pour tous les goûts!

Avant de jeter un regard vers l'avenir, vers les objectifs du prochain tour, il vaut la peine de faire une petite rétrospective sur ce TOUR canadien déjà vieux de 7 ans. Les bourses et les valeurs en prix aux coureurs furent graduellement l'objet d'une surprise vraiment sportive. Les deux premiers tours n'offrirent aucun bourse en argent. Seule la demande d'être du TOUR DU SAINT-LAURENT et la possibilité de quelques cadeaux pour le vainqueur assurèrent le succès des deux tours les plus périlleux mais encore inconnus du grand public. Le Troisième Tour permit d'offrir une bourse de \$75.00 grand vainqueur, de tour \$40.00 furent offerts au gagnant. Les 5e, 6e, 7e Tours ont été créés par le TOUR était intéressant pour le cycliste. Le champion Hiltner, vainqueur en 1954, écrivit encore le record monétaire de cet événement sportif soit \$740. Viennent ensuite le coureur Ange Roussel et Louis Z... avec chacun \$655. La troisième Art Longjumeau s'appropriera \$635 des \$3,425. des bourses en 1958. Le Tour du Saint-Laurent 1961 étant raccourci d'un jour,



Frank Baise, un Indien de la tribu de Mohawks, en compagnie de son ambleur, un poulain de deux ans, Meadow Domin.

# Baseball

HIER

Ligue Nationale  
 Los Angeles 4-4, Chicago 1-2  
 Pittsburgh à Philadelphie, (7 p.)  
 St-Louis à Cincinnati, (soir)  
 San Francisco à Milwaukee, (s.)

Ligue Américaine  
 Detroit à Washington, remise  
 Baltimore à Minnesota, (soir)  
 Cleveland à Chicago, (soir)  
 New-York à Kansas City, (soir)  
 Boston à Los Angeles, (soir)

Ligue Internationale  
 Rochester à Columbus  
 Syracuse à Richmond, remise  
 Buffalo à Jersey City, remise  
 Toronto à Charleston, remise

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale  
 Los Angeles à San Francisco  
 St-Louis à Cincinnati (soir)  
 Pittsburgh à Philadelphie (soir)  
 San Francisco à Milwaukee (s.)

Ligue Américaine  
 Detroit à Washington (soir)  
 Baltimore à Minnesota (soir)  
 New York à Kansas City (soir)  
 Boston à Los Angeles (soir)

Ligue Internationale  
 Rochester à Columbus (soir)  
 Syracuse à Richmond (soir)  
 Buffalo à Jersey City (soir)  
 Toronto à Charleston, 2

# L'avenir de Cléroux et Miteff dépend du combat de ce soir

Robert Cléroux et Alex Miteff qui se rencontreront dans un important combat de boxe de 10 rounds ce soir, au Forum ont été prononcés en parfaite forme physique après avoir subi un examen médical, tel que l'exige le règlement de la Commission athlétique de Montréal.

Cléroux et Miteff ont été examinés par le Dr Emile Thomas, médecin de la Commission athlétique de Montréal.

Le poids lourd d'Argentine a prêté une victoire sur Cléroux. "Cléroux ne sera pas seul dans l'arène. Une victoire me permettra de reprendre ma place dans le classement parmi les aspirants au championnat du monde", a commenté Miteff, un pugiliste qui se spécialise dans les corps à corps.

Cléroux, de son côté, réalise aussi l'importance du match de ce soir. "Une victoire sur Miteff augmenterait mon prestige, tant auprès des amateurs de boxe de Montréal que dans le classement pour le championnat du monde", a déclaré le pugiliste de l'Abord-à-Plouffe.

Le promoteur Eddie Quinn a révélé que la vente des billets était excellente. Il a cependant fait remarquer qu'il reste encore de très bons sièges. Le combat Cléroux-Miteff suscite tellement d'intérêt qu'on prévoit une très forte assistance pour ce soir.

### Les mensurations

Voici les mensurations de Robert Cléroux et d'Alex Miteff qui se rencontreront ce soir au Forum dans un combat de 10 rounds.

MITEFF	CLÉROUX
26	23
6'1"	6'1 1/2"
205	205
75"	74"
42"	43 1/4"
45 1/2"	47"
33"	34"
33"	16 1/2"
18"	17"
13"	12 3/4"
17"	15 1/2"
10"	10 3/4"
27"	24 3/4"
8"	8"
12"	12 3/4"

# Le nouveau code d'amateurisme pourrait bien éliminer les équipes du Canada

TORONTO — Le code d'amateurisme plus strict auquel devront se soumettre les athlètes participant aux Olympiques pourrait bien signifier la fin de la participation par les Canadiens au tournoi olympique de hockey.

Le comité olympique international, lors de sa réunion d'hier à Athènes, a décidé de resserrer son code en exigeant qu'un amateur, s'il veut participer aux Olympiques, devra n'avoir jamais touché d'argent pour sa participation à n'importe quel sport.

"C'est faire machine arrière que de faire de telles exigences", a déclaré Jack Roxburgh, président de la Canadian Amateur Hockey Association.

Roxburgh a déclaré que c'est le retour à l'époque où seuls les riches pouvaient envoyer leurs enfants aux Jeux olympiques. Il a ajouté qu'il est absolument impossible qu'un athlète repré-

# CLASSEMENT

### LIGUE NATIONALE

G.	P.	Moy.	Diff.
39	24	619	—
40	26	606	13
36	25	580	39
31	27	534	85 1/2
28	31	475	144
27	30	474	145
22	32	316	298
18	29	316	298

### LIGUE AMERICAINE

G.	P.	Moy.	Diff.
39	24	619	—
38	24	613	6
35	25	615	11 1/2
32	30	516	103
32	32	500	119
29	34	460	159
30	35	462	161 1/2
27	34	443	180 1/2
24	39	381	238
23	43	348	271

### LIGUE INTERNATIONALE

G.	P.	Moy.	Diff.
35	23	603	—
34	23	596	7
33	26	559	44
32	27	542	61
31	27	534	69
26	31	456	147
25	35	417	186
18	42	300	303

# Tâche peu facile: trouver des joueurs pour ces deux nouveaux clubs majeurs

CHICAGO — Un comité de cinq hommes de la Ligue nationale de baseball s'est réuni afin d'apporter une touche finale aux plans de circuit relatif à l'octroi de joueurs aux deux nouvelles franchises, les Mets de New-York et les Colts de Houston. On sait que ses deux franchises doivent entrer dans les cadres de la Nationale en 1962.

Warren Giles, président de la ligue, a également assisté à la rencontre. Toutefois, ni Giles ni les membres du comité n'ont voulu révéler les plans élaborés. Giles a déclaré que le sujet serait porté à l'attention des propriétaires de la ligue lors d'une réunion à Chicago lundi prochain.

Les membres de ce comité sont: Buzzy Bavasi, de Los Angeles; Bing Devine, de St-Louis; John McHale, de Milwaukee;

# Lanceurs probables

Ligue Américaine  
 Detroit: Regan 7-2 à Washington, Hobough 4-3, 7:05 p.m.  
 New-York: Ford 11-2 à Kansas City, Bass 4-5, 9 p.m.  
 Baltimore: Pappas, 2-3 à Minnesota, Kaat 2-6, 1:30 p.m.  
 Boston: Cisco 1-1 à Los Angeles, Bowsfield, 3-2, 10 p.m.  
 Seules joutes au calendrier.

# Nouveau code

ATHÈNES, Grèce — Dans un nouveau code publié, le comité international des jeux olympiques donne une nouvelle définition de l'athlète amateur pouvant participer aux Jeux. Les athlètes, y note-t-on, doivent "avoir une occupation normale destinée à assurer sa subsistance actuelle et future".

De plus, "les athlètes amateurs ne doivent jamais avoir reçu quel que paiement que ce soit pour avoir pris part à des compétitions sportives."

Conformément à l'ancien code, un athlète amateur se définit soit: une personne qui pratique des sports pour son plaisir et n'a reçu aucun gain matériel de cette pratique.

Depuis plusieurs années, la définition de l'amateur a été l'objet d'une controverse dans les milieux sportifs internationaux. Les autorités des jeux olympiques ont généralement favorisé en tout temps de strictes garanties contre le professionnalisme.

Des organisateurs sportifs de l'Europe et des Etats-Unis étaient en faveur d'une interprétation plus libérale du code. Certains préconisaient même que l'Etat ait droit d'accorder des subventions aux athlètes promoteurs; c'est de cette façon, alléguent-ils, que l'URSS s'était taillée une place de choix dans les sports internationaux.

# Ouvert

★ JEUDI jusqu'à 9 p.m.  
 ★ VENDREDI jusqu'à 9 p.m.  
 ☆ SAMEDI jusqu'à 6 p.m.

**Morie Gold**  
 385 OUEST, RUE STE CATHERINE,  
 PRÈS DE BLEURY  
 STATIONNEMENT GRATUIT À  
 1215 CARRÉ PHILLIPS

PORTEZ  
**Le M.G. Continental**

LE DINO  
 C'est le Continental 3 boutons avec épaules naturelles et devant à courbes fuyantes. Un pli est ouvert de chaque côté et les manches sont à revers.  
 à partir de \$6950

26 SEMAINES POUR PAYER  
**Morie Gold**  
 385 OUEST, RUE STE CATHERINE  
 PRÈS DE BLEURY  
 STATIONNEMENT GRATUIT À  
 1215 CARRÉ PHILLIPS

La vie à ses bons moments...

**MOLSON**  
 La bière de chez nous

Importante décision du Comité catholique :

# Le brevet "C" ne sera plus décerné à compter de 1962

QUEBEC. — Le Comité catholique a pris récemment la décision d'abolir le brevet d'enseignement classe "C". Cette nouvelle réglementation intéresse particulièrement les écoles normales, les corporations scolaires, les parents et leurs enfants qui se destinent à l'enseignement. Toute la population d'ailleurs a intérêt à connaître cette prise de position, dont elle retirera sans doute de nombreux et précieux avantages.

Le surintendant de l'Instruction publique rappelle que ce brevet "C" est décerné, depuis juin 1954, aux élèves qui ont suivi les cours d'une année d'école normale, après leur onzième année de cours secondaires des écoles publiques. Ce diplôme donne à ses détenteurs le droit d'enseigner dans les écoles publiques, de la première à la septième année du cours élémentaire.

Le progrès économique provoque, dans toutes les sphères de l'activité humaine, une évolution rapide et constante; si bien que les jeunes d'aujourd'hui et de demain ne pourront réussir leur vie qu'après avoir reçu une formation supérieure à celle d'autrefois. L'école publique doit donner cette formation. Pour être en mesure de le faire, elle doit compter sur un personnel enseignant mieux qualifié.

Nombre de corporations scolaires n'engagent plus déjà que des instituteurs et des institutrices qui possèdent au moins le brevet "B". Dans certains centres, seuls les instituteurs porteurs du brevet "A" réussissent à trouver place.

Les conventions collectives de travail entre les commissions scolaires et les associations d'instituteurs tiennent compte

de plus en plus des qualifications des membres dans les échelles de traitement. Cette reconnaissance des brevets est une invitation des employeurs aux employés à se donner une meilleure préparation.

Le Comité catholique a donc statué que: a) le brevet "C" sera décerné pour la dernière fois à la fin de l'année académique 1961-62; b) à partir de septembre 1962, tout candidat désireux d'obtenir le brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes du cours élémentaire devra s'inscrire dans une école normale au cours régulier de deux ans prévu à cette fin.

Toutefois, afin de remédier à une pénurie du personnel enseignant dans certaines régions, un candidat pourra, après une année d'études, obtenir un certificat temporaire d'enseignement. Ce certificat pourra être renouvelé d'année en année en faveur d'un candidat ayant enseigné avec succès et qui, durant l'année, aura suivi un minimum de quatre-vingt heures de cours et réussi les examens dans les matières du programme de la 2e année du

cours du brevet de capacité. Il importe de noter que cette permission de faire la 2e année de cours tout en enseignant n'est que temporaire; dès que les circonstances le permettront, elle sera retirée.

## M. Fleming refuse de déposer la correspondance de M. Coyne

OTTAWA. — L'affaire Coyne a donné lieu à une nouvelle flambée hier, aux Communes, alors que le ministre des finances, M. Fleming, a refusé de déposer la correspondance qu'ont échangée les membres du cabinet et le gouverneur de la Banque du Canada.

Au cours de la discussion, qui a duré une heure, M. Fleming a déclaré que M. Coyne a commis "une grave inconvenance" lundi dernier en publiant les recommandations qu'il avait faites au gouvernement le 16 février dernier. Il n'y a pas de raison qui justifie le gouvernement de commettre la même inconvenance, a-t-il ajouté.

Il serait intolérable et impossible pour un gouvernement de prendre action si les recommandations de ses conseillers n'étaient pas confidentielles, a poursuivi le ministre.

M. J.W. Pickersgill, libéral de Bonavista-Twillingate, a répliqué que M. Fleming a déjà utilisé des renseignements puisés dans certaines lettres de M. Coyne, et que, d'ailleurs, les règlements exigent le dépôt de la correspondance du gouverneur.

La motion de M. Frank Howard, PSD de Skeena, demandant que cette correspondance soit

(Suite à la page 6)

## Lettre d'Ottawa

# Aucun gouvernement ne peut céder au chantage de ses fonctionnaires

Par Clément Brown

OTTAWA. — Dans sa sagesse, la tradition politique britannique impose aux membres du Cabinet l'obligation de garder le silence absolu et permanent sur les délibérations qui ont lieu au Conseil des ministres. Même lorsque les différends éclatent au grand jour et qu'un ministre croit devoir donner sa démission, parce qu'il ne peut plus se solidariser avec ses collègues, il ne peut, en aucun cas, révéler le détail des conversations et des attitudes particulières des autres ministres sur les problèmes qui provoquent son départ. Certes, il est loisible, dans ces circonstances, au démissionnaire d'établir publiquement les raisons de son départ mais il reste lié par le secret d'office pour le reste de ses jours. C'est une précaution heureuse et qui, au fond, assure la franchise des discussions au sein du Cabinet et d'un échange de vues objectif, parce que personne ne craint que ses paroles ne soient plus tard rapportées et possiblement défigurées. Les ministres ne sont donc pas tentés dans les délibérations confidentielles, de "parler pour la galerie".

Je ne sais si la loi du service civil ou le serment d'office de fonctionnaires, de quel rang qu'ils soient, leur

impose le secret absolu sur la nature de leurs rapports avec les personnes en autorité. Si cette précaution n'existe pas, l'affaire Coyne devrait inciter le gouvernement à y pourvoir sans délai. Car le pouvoir public ne peut tolérer la menace de chantage de la part de ses fonctionnaires ou ex-fonctionnaires.

M. James Coyne a choisi de refuser sa démission au ministre des finances. C'est son privilège et ce n'est pas ce droit qui est en cause. M. Donald Fleming, qui devra procéder par législation pour démettre le gouverneur, sera tenu d'établir ses raisons de démettre le gouverneur.

Ce qui est grave, c'est que par vengeance, M. Coyne ait publié un document de caractère nettement confidentiel, c'est-à-dire un mémorandum par lui adressé au ministre des finances et contenant ses vues sur ce que devait contenir le budget. En ce faisant, le gouverneur menace, dans ses déclarations mêmes, toutes les structures du fonctionnarisme et détruit l'attachement des relations entre le Cabinet et ses conseillers.

Lorsqu'un de ces derniers est en opposition directe avec un ministre, la logique veut qu'il démissionne. Personne ne pourrait reprocher à M. Coy-

ne de dire, soit avant soit après sa démission, pourquoi il choisit de s'en aller mais, en aucune circonstance, ne lui est-il permis de rendre public le détail des échanges de vues qu'il aura pu entretenir avec le ministre. Il est incompréhensible que M. Coyne ne se soit pas rendu compte de l'effroyable indécence dont il se rendait coupable.

Le gouvernement, hier matin, a refusé de répondre à une série de questions et d'accepter une copie de résolutions portant sur la production de documents échangés entre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque. Parce que le gouverneur, dit M. Fleming, a choisi de violer le caractère secret des communications en cause, ce n'est pas une raison pour que le gouvernement agisse de la même façon et livre au public des faits dont il a toujours été convenu qu'ils sont d'ordre confidentiel.

L'opposition a choisi d'exiger le vote et de marquer sa désapprobation de la conduite du ministre des finances. En ce faisant, cependant, elle se mettait en travers d'une tradition qu'il faut respecter à tout prix et dont elle avait elle-même pris la défense le 20 janvier 1960 lors de la publication du fameux "rapport se-

cret". Il est vrai qu'en cette circonstance, le gouvernement Diefenbaker ne s'était pas particulièrement montré délicat. On peut dire qu'il a ouvert la porte aux abus dont il est aujourd'hui victime de la part de M. Coyne. Mais cela ne justifie pas l'opposition de vouloir recourir à une procédure qu'elle a qualifiée, hier encore, "d'acte le plus outrageux jamais commis dans ce Parlement". La faute de 1960 ne justifie pas celle de 1961.

S'il fallait entrer dans les vues de l'opposition, le gouvernement ne pourrait plus, en toute confiance, discuter des affaires de l'Etat avec ses principaux conseillers, échanger des vues, procéder à des consultations, en vue d'en arriver à des décisions politiques qu'il est toutefois seul autorisé à rendre publiques. Demain, en supposant que le sous-ministre des finances ne soit pas d'accord avec le ministre, M. Kenneth Taylor serait-il justifié d'établir devant le pays les modalités des conversations, les variations d'attitude et les cheminement des accords que traduit le budget de mardi?

La tradition britannique veut aussi que le ministre soit solidaire de ses fonctionnaires, quels que soient leurs torts ad-

(Suite à la page 8)

### Décès subi du Dr Joseph-Elie Maltais

Le Dr Joseph-Elie Maltais, de l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal, est décédé subitement à sa résidence, mardi, à l'âge de 41 ans. Né à La Malbaie, le 11 novembre 1919, de feu Joseph-Elie Maltais et de Elmina Gagnon, le défunt était spécialiste certifié en chirurgie plastique.

Deux ans épouse, née Frances Woods, il laisse dans le deuil ses enfants: Franci, Josée, Edmond et Sylvie; sa mère, ses frères, Richard, François et Jacques ainsi que ses trois sœurs, Mme Dollard Charest (Hilda), Mme Charles-Henri Boies (Françoise) et Mme Dr Antonio Duchesne (Marthe).

La dépouille mortelle est exposée à l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal, entrée rue Ellendale. Le service funèbre sera chanté en l'église Notre-Dame-des-Neiges, à 10h, 30 demain matin.

### Elargissement de la rue Sherbrooke entre Marcell et Cavendish

La rue Sherbrooke sera élargie à 60 pieds entre l'avenue Marcell et le boulevard Cavendish.

Le comité exécutif a approuvé les plans de cette amélioration et il demandera au Conseil municipal, lors de la séance du 28 juin, de voter les crédits nécessaires.

Le coût de reconstruction du pavage élargi est évalué à \$288,800, et il faudra \$27,200 pour la construction des trottoirs, au total, dans la même section.

Plusieurs autres demandes de crédits ont été inscrites à l'ordre du jour dont les principales sont: \$100,000 pour travaux d'aménagement à la cour municipale Dickson; \$65,000 pour la rénovation de la cimenterie de la cour des Carrières; \$90,000 pour l'achat d'amusement et équipement premier à l'aréna Maurice-Richard; \$200,000 pour commencer les travaux de pavage des bandes de terre entre la chaussée et le trottoir là où il est impossible de conserver du gazon ou des arbres.

### Une série de manifestations à Saint-Bruno

St-Bruno de Montarville — Dans le cadre des fêtes du 250e anniversaire de la concession de la Seigneurie de Montarville, qui ont débuté samedi dernier, de grandes manifestations se dérouleront les 22, 23 et 24 juin. Une exposition d'artisanat et de choses anciennes ayant appartenu à la famille Bruneau, la dernière famille seigneuriale de Montarville, se tiendra au cours de ces trois jours à l'école de Montarville. Organisé par le Cercle des fermières, cette exposition sera sous le haut patronage conjoint du maire et du curé de St-Bruno, M. Gérard Filion et Mgr Gilles Gervais.

Le 23 juin, à 9h, du soir, un concert donné par la chorale de St-Bruno, sera suivi du feu de la Saint-Jean et d'une danse populaire au terrain des loisirs, à l'école de la Rabastallière.

Le 24 juin, à midi, il y aura un grand pique-nique pour les enfants sur le terrain des loisirs, suivi, à 2h, de l'ouverture officielle des loisirs pour l'été 1961. A 8h, du soir, sous les auspices de la Chambre de commerce, un grand défilé de la Saint-Jean comprenant dix chars allégoriques rappellera la petite histoire de Saint-Bruno et de la seigneurie de Montarville.

Vers 9h, 15, M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles dans le cabinet Lesage, prononcera une allocution sur le terrain des loisirs. La journée se terminera par un feu d'artifice organisé par la Chambre de commerce.

Chez **dupuis**

## Vente... 2000 CHEMISES SPORT

COTON "SANFORIZED"

grand choix de modèles pour tous les goûts

VI.2-6171

**2.89**

Économie de 1.11

Toutes de première qualité et de confection soignée. OCCASION D'EN ACHETER PLUSIEURS TOUT EN EPARGNANT. Col mou à pointes baleinées fixes, pochette, manches courtes. Fond blanc avec motifs bleu, brun, vert, rouge et autres. Encolures 14-14½ (P), 15-15½ (M), 16-16½ (MG), 17-17½ (G).

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



Fera la joie des diplômés de juin

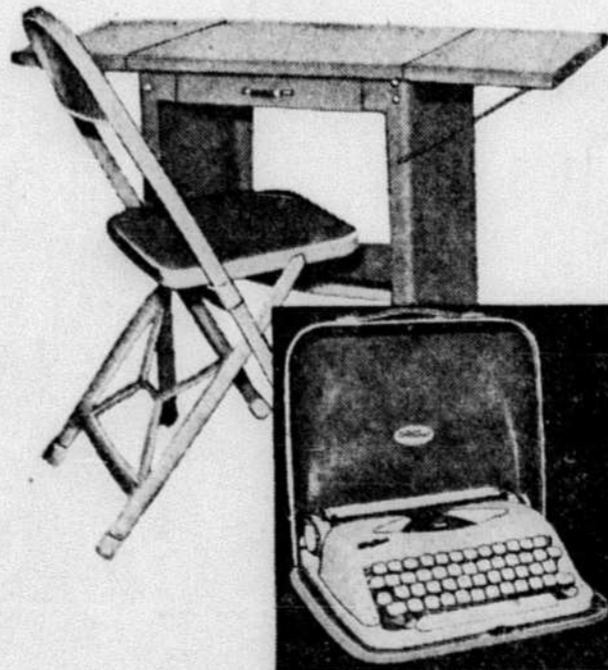
## ENSEMBLES

- Machine à écrire COLE
- Table de travail
- Chaise pliante

ord. 101.40  
l'ensemble 3 pièces **89.50**

Le tout utile, durable pendant des années... meublera utilement le "coin de travail" des jeunes. Machine à écrire transportable, caractères français, ruban rouge/noir. Table dactylo montée sur roulettes, déplacement facile, tout métal, tiroir pratique. Chaise confortable et pliante. TON GRIS.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 280



Pour la belle saison... les vacances... le voyage... les activités quotidiennes...

## VESTONS SPORT ET BLAZERS

pour hommes et jeunes gens

Vestons Black Watch et blazers: flanelle tout laine, vestons sport McGregor: coton honan léger  
Tailles: 36 à 44.

ord. 39.50 **29.95**

Modèles de coupe populaire et confection irréprochable, dans des tissus de qualité mais pourtant légers, parfaitement appropriés pour les grands chaleurs de l'été. Devant droit à 3 boutons ordinaires ou de métal.

Statures: courte, ordinaire, élancée dans le groupe  
DESSIN: BLACK WATCH • CARREAUX • UNIS  
• Marine • Vert olive

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 610